

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1879

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Mai 1880



GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3
1880

COMPTE-RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1879

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif en Mai 1880



GENÈVE
IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1880



COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA

VILLE DE GENÈVE

PENDANT L'ANNÉE 1879

Messieurs,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849, sur les attributions des Conseils municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1879.

Octroi.

Les nominations et mutations suivantes ont eu lieu dans le personnel de l'Octroi :

MM. Déroty, François, a été nommé receveur de 2^{me} classe.
Viquerat, Pierre-Samuel, id. appointé.
Mermier, Jean, id. visiteur.
Copponnex, François, id. id.

Le produit brut de l'Octroi est en

1879 de Fr. 665.542 16
soit » 54,204 87
de plus qu'en 1878.

Les recettes se décomposent ainsi :

Boissons et liquides.

1.754.555 litres vins du canton.
259.574 id. » des autres cantons suisses.
149.595 id. » des propriétaires genevois dans la
zône de Savoie.
8.508 id. » des propriétaires genevois dans la
zône de Gex

2.152.030 » produisant. . . . Fr. 50.156,59
7.649.510 » vins étrangers . . » 249.455,19
1.420.454 » différence sur les dits
sortis de l'Entrepôt
fictif. . . . » 13.210,77
85.622 » vins de liqueurs . . » 6.802,92
5.196 » différence sur lesdits
sortis de l'Entrepôt
fictif. . . . » 185,44
65.875 1/2 bouteilles de vin . . . » 7.905,06

A reporter Fr. 527.715,77

	<i>Report</i>	Fr.
		527.713,77
112.154 litres de vinaigre . . .	»	2.616,16
1.440 » lie de vin à fr. 2,55. . .	»	35,59
3.871 » » fr. 1.	»	38,71
1.659.589 » bière	»	61.407,75
58.954 bouteilles de bière . . .	»	2.947,70
23.675 litres cidre	»	475,50
3.186.304 degrés d'alcool (esprit, eau- de-vie, etc.)	»	63.726,08
147.478 litres de liqueurs . . .	»	21.881,47
14.219 bouteilles de liqueurs . .	»	2.845,80
Total du chapitre		Fr. 483.682,53

Comestibles.

4.265 bœufs pesant k. 2.885.865	Fr.	46141,84
1.082 vaches » » 556.565	»	6.458,78
18.871 veaux.	»	55.854,90
18.295 moutons.	»	10.977,—
69 chèvres	»	34,50
5.257 1/2 porcs	»	17.021,96
3.168 k. viande de porc fraîche. . .	»	255,44
482.794 » » dépecée.	»	19.311,76
141.477 » » salée.	»	14.147,70
Total du chapitre.		Fr. 150.181,88

Fourrages.

3.095.550 kilos	Fr. 6.190»66
4.575 bottes de paille	» 175»—
992.000 kilos paille	» 1.984»—
1.557.550 » avoine.	» 5.976»54
Total	Fr. 14.526»20

Combustibles.

32.258 stères 5 décistères bois à brûler.	Fr. 16.129»25
685 chars de bois à 1 cheval.	» 508»25
101 » 2 »	» 90»90
Total du chapitre.	Fr. 16.528»40

Expéditions.

25 carnets d'entrepôts.	Fr. 62»50
92 duplicatas de transits.	» 9»20
1.455 scellages	» 558»75
19.270 déclarations d'entrepôt.	» 192»70
Total du chapitre	Fr. 625»15

Récapitulation.

Boissons et liquides	Fr. 485.682»55
Comestibles	» 150.181»88
Fourrages	» 14.526»20
Combustibles	» 16.528»40
Expéditions	» 625»15
Total	Fr. 665.542»16

Les différences en plus sur 1878 sont les suivantes :

Sur boissons et liquides	Fr. 26.274»65
Comestibles	» 5 555»28
Fourrages	» 255»19
Combustibles	» 4.048»05
Expéditions	» 95»70

En plus en 1879. Fr. 54.204»87

Les recettes se répartissent ainsi entre les divers bureaux :

Contrôle	Fr. 152.874»56
Gare	» 125.362»55
Abattoir	» 125.354»85
Lac	» 55.170»22
Cornavin	» 42.659»66
Neuve	» 42.549»40
Rive	» 41.555»82
Entrepôt	» 58 054»62
Savoises	» 54.726»81
Pâquis	» 16.055»91
Délices	» 12.518»16
Montbrillant	» 5.125»84

Fr. 665.542»16

Les contraventions relevées en 1879 sont au nombre de 415, soit 229 de plus qu'en 1878. Vingt-deux ont été déferées au Tribunal et les autres transigées.

Le produit des amendes et confiscations s'est élevé à fr. 7.244»25, soit fr. 5.592»90 de plus qu'en 1878.

Suivant la loi du 9 décembre 1842, les $\frac{2}{3}$ du produit
soit fr. 4.829»41
ont été payés aux employés saisissants,
le $\frac{1}{3}$ soit » 2.414»84
a été versé à l'Hospice Général.

somme égale Fr. 7.244»25

Poids publics.

Les poids publics attenants aux bureaux de l'octroi ont
produit :

Cornavin	Fr. 5.350»90
Neuve	» 2.117»85
Rive.	» 2.556»55
	<hr/>
	Fr. 8.005»50

Soit fr. 586»15 de plus qu'en 1878.

Abattoir et Marché au bétail.

Les *droits d'octroi* sur le bétail sont perçus au bureau
de l'abattoir.

Le *droit d'abattage* a été perçu sur :

4989 bœufs produisant	Fr. 24 945 —
1249 vaches »	6,245 —
5768 porcs »	14,420 —
20362 veaux »	24,454 40
19963 moutons »	11,979 —
70 chèvres »	42 —
	<hr/>
52403 têtes produisant	Fr. 82,065 40

C'est 179 têtes et fr. 668 40 de plus qu'en 1878.

Le droit d'entrée au marché a été perçu sur :

2859 bœufs produisant	Fr. 1 419 50
685 vaches »	542 50
882 porcs »	176 40
18904 veaux »	1.840 40
24374 moutons »	1.218 70
45 chèvres »	2 25
2 chevreaux »	1 —

Total Fr. 5,000 75

L'entrée des bœufs italiens sur le marché du lundi a été interdite par arrêté du Conseil fédéral, du 15 juillet au 17 novembre.

La petite quantité de porcs amenés sur les marchés hebdomadaires s'explique par le fait qu'un arrêté fédéral prescrit que ces animaux ne peuvent être conduits qu'en char.

Le service du pesage a porté sur :

646 pesées produisant	Fr. 325 —
8155 » »	1,627 —
44179 » »	4,417 90
171 » »	8 55

Total Fr. 6,576 45

Le droit de dépôt (ou droit de cheville) a été perçu sur :

150 quartiers produisant	Fr.	162 50
17 veaux »		20 40
17 moutons »		10 20
41 morceaux moins d'un quartier		20 50
	Total Fr.	<u>213 60</u>

Récapitulation.

Droit d'abattage et d'échaudage	Fr.	82,065 40
Droit d'entrée au marché	»	5,000 75
Produit du pesage.	»	6,576 45
» du dépôt	»	213 60
Locations de magasins	»	2,190 —
Redevances des tripiers	»	4,500 —
Loyers divers	»	1,240 —
Vente de fourrage	»	1,560 30
Contraventions (la moitié)	»	85 50
Produit de la voirie	»	5,149 94
Recettes diverses	»	648 50
	Total Fr.	<u>106 628 44</u>

Ecoles enfantines

L'encombrement de l'école de la rue d'Italie nous a engagés à occuper de nouveau le petit bâtiment de Saint-Antoine, qui reçoit depuis le mois de Juin les enfants les plus jeunes des rues environnantes.

En revanche, l'achèvement de l'école d'horlogerie nous a permis d'installer cet été dans les six vastes salles et les préaux de son rez-de-chaussée les classes qui se tenaient à

l'étroit dans la maisonnette de la rue Argand et dans la chambre basse de la rue des Corps-Saints. Ce dernier local, plusieurs fois condamné, puis repris faute de mieux, est définitivement abandonné aux pompes à incendie pour lesquelles il est plus convenable que pour des enfants. Il sera remplacé, avec grand avantage, par le bâtiment de la rue Argand, qui, après avoir reçu des réparations indispensables, rouvrira bientôt son jardin aux plus jeunes élèves du quartier de St-Gervais.

L'école du Parc de Montbrillant devra être encore agrandie et occupera toute la maison, dont on ne lui avait destiné d'abord que le rez-de-chaussée.

Enfin, le bâtiment à construire à la place de la Madeleine donnera plus d'espace aux enfants recueillis dans la vieille école de la Pélisserie, que nous quitterons sans regret mais non sans reconnaissance pour les services qu'elle rend dans ce quartier si populeux.

La population moyenne de nos écoles enfantines est restée stationnaire, soit qu'elles aient atteint à peu près le niveau des besoins actuels, soit qu'elles rencontrent la concurrence d'écoles particulières qu'une heureuse émulation a notablement améliorées depuis un certain temps. Mais ce que nous regrettons, c'est que le chiffre des sorties soit relativement trop considérable. Ce fait, très-fâcheux en lui-même, tient à ce que les parents, ne se rendant pas bien compte du but de l'école infantine, n'y envoient souvent leurs enfants que peu de mois avant l'âge de l'école primaire ; en outre, les quartiers excentriques renferment une population essentiellement mobile qui ne

fournit que des recrues tout-à-fait passagères. Dans l'un et l'autre cas, l'utilité de l'école se trouve singulièrement réduite.

Donnons maintenant les résultats de notre recensement.

Ecole de la rue d'Italie.

Inscrits au 31 décembre 1878	302
Inscriptions nouvelles.	160
	Total . 462
Sorties à déduire	195

Restaient au 31 décembre 1877, en 5 divisions, dont l'une dans l'ancienne école de St-Antoine 267
 dont 140 garçons et 127 filles; — 88 Genevois, 67 autres Suisses, 89 Français, 12 Allemands, 10 Italiens, 1 Danois.

Ecole de la Pélisserie.

Inscrits au 31 décembre 1878	112
Inscriptions nouvelles.	101
	Total . 215
Sorties à déduire	83

Restaient au 31 décembre 1879, en 3 divisions 150
 dont 76 garçons et 54 filles; — 41 Genevois, 44 autres Suisses, 55 Français, 6 Allemands, 6 Italiens.

Ecole des Terreaux.

Inscrits au 31 décembre 1878 dans l'école de la rue Argand	254	
Inscrits au 31 décembre 1878 dans celle de la rue des Corps-Saints	44	
	<hr/>	
	298	
Inscriptions nouvelles	221	
	<hr/>	
	Total .	519
Sorties à déduire	200	
	<hr/>	
Restaient au 31 décembre 1879, en 6 di- visions		319
dont 176 garçons et 143 filles ; — 117 Ge- nevois, 72 autres Suisses, 94 Français, 25 Al- lemands, 15 Italiens.		

Ecole du Parc de Montbrillant.

Inscrits au 31 décembre 1878	143	
Inscriptions nouvelles	138	
	<hr/>	
	Total .	285
Sorties à déduire	104	
	<hr/>	
Restaient au 31 décembre 1879, en 4 di- visions		179
dont 82 garçons et 97 filles ; — 55 Genevois, 36 autres Suisses, 76 Français, 10 Allemands, 4 Italiens.		

Ecole de la rue du Môle.

Inscrits au 31 décembre 1878	265
Inscriptions nouvelles.	155
	<hr/>
Total	418
Sorties à déduire	194
	<hr/>
Restaient au 31 décembre 1879, en 4 divisions	224
dont 100 garçons et 124 filles ; — 68 Genevois, 65 autres Suisses, 64 Français, 16 Allemands, 9 Italiens, 1 Autrichien, 1 Anglais.	

Total général au 31 décembre 1879, 1119 dont 574 garçons et 545 filles ; — 367 Genevois, 284 autres Suisses, 556 Français, 67 Allemands, 42 Italiens, 1 Autrichien, 1 Anglais, 1 Danois.

La moyenne des présences a été d'environ 66 % dans les écoles de la rue d'Italie et de la Péliiserie, 70 % dans celle des Terreaux, 68 % dans celle du Parc de Montbrillant et 75 % dans celle de la rue du Môle. Cette proportion est sensiblement meilleure que l'année précédente, et paraît assez satisfaisante si l'on tient compte de l'âge des écoliers.

La moyenne aurait été encore plus forte sans une épidémie de coqueluche qui a régné dans une grande partie de la ville.

En outre, pendant le froid rigoureux de la fin de l'année, bien des parents ont cru, peut-être à tort, plus prudent de garder leurs enfants à la maison.

Malgré la coqueluche et quelques cas de variole et de croup, l'état sanitaire est resté généralement bon. M. le Dr Olivet a continué à exercer sur nos écoles enfantines une surveillance régulière et dévouée, qui nous donne une précieuse sécurité.

Nous sommes satisfaits autant que l'année dernière de la tenue générale et de la discipline; les résultats que Mesdames les maîtresses obtiennent à grand'peine sous ce rapport doivent leur servir d'encouragement en même temps que de récompense. Lorsque nous parlons d'encouragement, nous avons surtout en vue les plus jeunes institutrices qui n'ont qu'à suivre l'excellent exemple de leurs collègues plus anciennes.

Nous avons eu le chagrin de perdre M^{me} Marie Cusin, décédée au mois de mars après une longue maladie; nous regrettons en elle une éducatrice consciencieuse et pleine de distinction, dont nous avons pu apprécier pendant cinq années le zèle et la bonne influence.

Nous avons appelé successivement aux fonctions de sous-maîtresses quatre élèves qu'un stage plus ou moins prolongé nous a paru recommander suffisamment: ce sont Mlles Jeanne Guigue, Louise Viande, Emilie Delesderrier et Jeanne Perret.

Parmi les élèves-maîtresses, nous devons signaler Mlles Marie Grange et Jeanne Losse qui, chargées à différentes reprises de remplacements temporaires, l'ont fait avec autant de complaisance que de régularité.

Ecoles primaires.

Au 31 décembre 1879, le nombre des écoles et des classes, et celui des élèves se répartissaient comme suit, dans la ville de Genève :

a) *Garçons.*

Ecoles	Nombre des classes	Nombre des élèves
Rue Général Dufour	6	246
Pâquis,	7	275
Terreaux-du-Temple,	2	56
Rive et Soleil-Levant,	7	359
Boulevard de St-Gervais,	13	588
	<hr/>	<hr/>
Totaux,	35	1524

b) *Filles.*

	Nombre des classes	Nombre des élèves
Rue Général Dufour,	7	279
Pâquis,	6	301
Rue des Corps-Saints,	2	75
Rive,	9	375
Boulevard St-Gervais,	12	624
	<hr/>	<hr/>
Totaux,	36	1654
Garçons (report),	35	1524
	<hr/>	<hr/>
Totaux,	71	3178

L'augmentation du nombre des élèves aurait été certainement plus sensible, si le Département n'eût apporté

son attention à envoyer à l'école de leur commune respective, des enfants ayant leur domicile à Plainpalais, aux Eaux-Vives et au Petit-Saconnex (Servette).

De plus, et en raison de la dureté des temps, un bon nombre d'élèves ont quitté l'école à l'âge de 13 ans révolus, pour cause d'occupation ou d'entrée en apprentissage et cela quel que fût leur degré de classement.

Classement des élèves selon leur nationalité.

a) *Garçons.*

Ecoles	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etran-gers	Totaux
Rue Général Dufour,	88	79	79	246
Pâquis,	121	60	94	275
Terreaux-du-Temple,	26	12	18	56
Rive et Soleil-Levant,	141	90	128	359
Boulevard St-Gervais,	278	105	207	588
Totaux,	654	344	526	1524

b) *Filles.*

Ecoles	Genevoises	Suisses d'aut. cantons	Etran-gères	Totaux
Rue Général-Dufour,	157	65	77	279
Pâquis,	79	86	136	301
Rue des Corps-Saints,	29	12	54	75
<i>A reporter</i>	245	163	247	655

Ecoles	Genevoises	Suisses d'aut. cantons	Etran-gères	Totaux
<i>Report</i>	245	163	247	655
Rive,	136	107	132	375
Boulevard St-Gervais,	314	143	167	624
Totaux,	695	413	546	1654
Garçons (report),	654	544	526	1524
Totaux	1549	757	1072	3178

Nombre des enfants fréquentant les écoles de la Ville de Genève quoique habitant d'autres communes.

Ecoles	Garçons	Filles	Totaux
Rue Général Dufour,	44	58	82
Pâquis,	17	19	56
Terreaux-du-Temple et Corps-Saints,	—	—	—
Rive et Soleil-Levant,	24	27	51
Boulevard St-Gervais,	7	65	72
Totaux,	92	149	241

Ecoles du soir.

Ces leçons, commencées dans la première semaine de novembre 1879, ont été terminées fin mars 1880. Les chiffres suivants sont ceux qu'indiquaient les rôles au 31 décembre 1879.

a) *Jeunes gens.*

Ecoles	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etran- gers	Totaux
Rive, divis. supérieure,	15	1	19	35
» divis. inférieure,	8	5	22	35
Pâquis,	9	5	19	31
St-Gervais,	20	18	24	62
Totaux,	52	27	84	163

(moyenne d'âge : 15 ans 4 mois).

b) *Jeunes filles.*

Ecoles	Gene- voises	Suisses d'aut. cantons	Etran- gères	Totaux
Rive,	9	6	11	26
Pâquis,	5	1	5	7
St-Gervais,	10	7	15	32
Totaux,	22	14	29	65

(moyenne d'âge : 15 ans 6 mois).

Adultes (Messieurs).

	Genevois	Suisses d'aut. cantons	Etrangers	Totaux
St-Gervais,	4	8	18	30

(moyenne d'âge : 26 ans 6 mois)

Le petit nombre de dames inscrites l'année dernière pour le cours des adultes n'a pas permis au Département de continuer cette innovation.

Mutations et nominations dans le personnel enseignant.

M. Thorens et M. Pittet, régents, ont démissionné de leurs fonctions.

Ecole industrielle et commerciale.

Les élèves, qui se divisent en élèves réguliers et en externes, ont été répartis entre ces deux catégories, de la manière suivante :

ÉLÈVES RÉGULIERS

Division inférieure.

1 ^{re} année.	57
2 ^e »	52

Division supérieure.

1 ^{re} année.	{	Section industrielle	12	}	26
		» commerciale.	14		
2 ^a année.	{	Section industrielle	6	}	15
		» commerciale.	9		
3 ^e année.	{	Section industrielle	4	}	8
		» commerciale.	4		
Total.					158

ÉLÈVES EXTERNES

Arithmétique	1 ^{re} inférieure.	13	}	67
»	2 ^e »	27		
Arithmétique commerciale.	1 ^{re} supérieure.	8		
»	2 ^e »	19		
Français	1 ^{re} inférieure.	12	}	40
»	2 ^e »	28		
Allemand	1 ^{re} »	5	}	38
»	2 ^e »	6		
»	1 ^{re} supérieure.	14		
»	2 ^e »	5		
»	5 ^e »	10		
Anglais	2 ^e »	12	}	17
»	5 ^e »	5		
Dessin linéaire	1 ^{re} inférieure.	12	}	43
»	2 ^e »	18		
»	1 ^{re} supérieure.	15		
Dessin industriel	2 ^e »			13
Géométrie descriptive				14
Dessin artistique				6
Géographie	1 ^{re} inférieure.			5
Histoire	1 ^{re} »			1
Algèbre	1 ^{re} supérieure.	14	}	17
»	2 ^e »	5		
Algèbre commerciale				1
Géométrie	1 ^{re} »	15	}	19
»	2 ^e »	6		
<i>A reporter</i>				279

	<i>Report</i>	279
Trigonométrie		9
Physique		6
Instruction civique		1
Hygiène		1
Modelage		15
Chimie		9
Minéralogie		9
Géographie commerciale		3
Mécanique		2
Botanique		3
Zoologie		3
Economie politique		7
Droit industriel		2
Droit commercial		2
Tenue des livres		50
	Total	399

Observations générales.

L'Ecole est parfaitement organisée pour rendre les plus grands services, et les élèves qui en ont parcouru les diverses divisions peuvent à juste titre se féliciter de la nature et du caractère pratique de l'enseignement qu'ils y ont reçu. Deux causes, tout à fait indépendantes des bases sur lesquelles l'Ecole est assise et de la direction qui lui est imprimée, retardent la marche de cet établissement et ne lui permettent pas encore de produire tous les bons résultats qu'elle pourrait certainement réaliser : ces deux causes, déjà souvent signalées, sont les absences trop

fréquentes, et le fait que des élèves réguliers et des externes, toujours en trop grand nombre, cessent de fréquenter les cours avant que ceux-ci soient terminés. Aussi l'intervention active des parents ne saurait-elle être trop vivement réclamée, pour lutter énergiquement contre ces deux obstacles.

Enseignement.

Les résultats de l'enseignement, constatés par les deux examens trimestriels et par les concours, sont satisfaisants en général, mais offrent des différences suivant les années et les cours. Parmi les cours qui ont offert les chiffres les plus élevés de bonnes et qui ont témoigné du travail de la part des élèves, nous signalerons : l'arithmétique, les deux années supérieures et, à peu près au même titre, la deuxième année inférieure ; — le français, l'allemand, 2^{me} supérieure et 2^{me} inférieure ; — l'anglais, — la géographie commerciale, 2^e année supérieure et la géographie ordinaire ; — le modelage, surtout pour les élèves externes ; — la chimie ; — la botanique ; — la tenue des livres.

Les cours suivants ont également donné des résultats qui ont satisfait les jurys :

La géométrie descriptive ; — l'algèbre et la géométrie ; — la mécanique ; — la zoologie ; — l'économie politique ; — le droit industriel et le droit commercial ; — l'instruction civique ; — l'hygiène.

La moyenne générale de tous les examens a été de 60 p. %

Sur les 91 élèves qui ont subi les examens, 57 passent dans la classe supérieure, sans examens à refaire.

25 passent avec des examens à refaire sur une branche ou sur deux.

9 ne passent pas.

Si ces chiffres peuvent faire regretter qu'un plus grand nombre d'élèves n'aient pas subi tous les examens, d'un autre côté on a vu avec plaisir un certain nombre d'externes faire ces examens et obtenir, la plupart, de bons résultats.

Discipline.

La discipline n'a rien offert de particulier; elle a été plutôt satisfaisante, après que quelques mesures ont été prises dès l'ouverture des cours. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit dans le commencement de ce rapport sur les absences trop nombreuses, mais nous ne devons pas omettre de parler des arrivées tardives, qui, vers la fin des cours, sont trop fréquentes et dérangent beaucoup les leçons. Une plus grande régularité est vivement recommandée aux parents et aux patrons. Ces derniers n'ont qu'à gagner aux excellentes habitudes qu'ils feront prendre à leurs apprentis et à la plus grande dose d'instruction qui en résultera pour ceux-ci.

Personnel enseignant.

Les deux changements suivants ont eu lieu parmi les maîtres de l'Ecole : M. le docteur Dunant, qui avait inauguré le cours d'hygiène, donné dans l'Ecole en vertu de la nouvelle loi sur l'Instruction publique, a obtenu sa

démission, et M. Bernet, docteur, a été chargé de cet enseignement. M. Fivaz a été appelé à remplacer, pour les leçons d'arithmétique commerciale, dans les deux premières années de la division supérieure, M. Tognetti qui avait désiré être déchargé de ces deux cours.

Ecole complémentaire des jeunes filles.

L'Ecole complémentaire a compté cette année 95 jeunes filles, dont 77 régulières et 18 externes. Ce chiffre est inférieur de 2 à ce qu'il était l'an dernier. La différence est en réalité insignifiante; elle n'a de portée que parce que, la généralité de nos établissements d'instruction publique accusant chaque année une progression numérique, cette école dont la haute utilité est incontestable devrait suivre le même courant. Malheureusement les mêmes causes signalées l'an dernier se sont renouvelées cette année. On peut citer, entre autres, les difficultés qu'opposent bien des patrons à laisser partir leurs jeunes apprenties à 6 heures du soir.

Les élèves se sont trouvées classées comme suit, dans les 3 années ou degrés d'études que comprend l'enseignement de l'Ecole :

	Genevoises.	Autres Cantons.	Etran-gères.	Totaux.	Moyenne d'âge.
1 ^{re} Année.	25	9	16	48	15 ans 4 mois.
2 ^{me} »	19	8	6	33	16 » 6 »
3 ^{me} »	11	—	3	14	19 » ½ »
	<u>55</u>	<u>17</u>	<u>25</u>	<u>95</u>	

Ce total fournit en outre les données suivantes : 38 élèves encore sans profession ; 12 institutrices ou qui se proposent de le devenir ; 8 commerçantes ; 4 apprenties d'horlogerie ; 29 tailleuses ou lingères ; 5 modistes ; 1 repasseuse.

Personnel enseignant.

M^{mes} L. Mercier, régente ; L. Baron et E. Fatio, sous-régentes, avaient été appelées pour l'année 1878-1879 aux fonctions de maîtresses-surveillantes. — L'Ecole a ressenti, comme ceux des autres établissements d'instruction publique auxquels M. Pelletier consacra pendant de longues années son zèle et son talent, la perte de cet excellent maître. M. Pelletier était chargé dans les 2 années inférieures de l'enseignement de l'histoire générale. Le Département a chargé de ce cours, jusqu'à la fin de l'année, M. Alfred Bouvier. — M. le professeur Schreyer, maître de droit civil et commercial, obligé, par suite d'un appel à d'autres fonctions, de donner sa démission, a emporté également les vifs regrets de l'Ecole. Le Conseil d'Etat a appelé pour le remplacer dans le cours du second trimestre M. l'avocat Maurice Humbert. — M. Lossier a donné avec succès, pendant les premiers mois, le cours de physique et de chimie dont était chargé précédemment M. Didier. C'est M. E. Privat, auquel est confié déjà le cours d'histoire naturelle dans la 2^e année, que le Conseil d'Etat a désigné comme titulaire. — M. J. Dupont, maître de dessin au Collège, a continué à remplacer, pour les cours de dessin,

M. Ph. George, auquel la lenteur de son rétablissement ne permettrait pas de reprendre son enseignement.

L'année scolaire 1879-1880 s'est ouverte au commencement de novembre avec un chiffre de 109 élèves (89 régulières et 20 externes). M^{mes} Arnaud, Picker et Freymond ont été appelées aux fonctions de maîtresses surveillantes. D'autre part, M. Alfred Martin a été chargé de donner le cours de droit, en remplacement de M. Maurice Humbert, démissionnaire.

Fondation Bouchet.

Le commencement de l'année a été employé à l'installation des amphithéâtres et du laboratoire de l'Ecole d'horlogerie, lesquels, sans nuire à l'enseignement théorique destiné spécialement aux élèves de cette Ecole, devaient être appropriés aux cours publics fondés par M. Pierre-Paul Bouchet, et constituant ce qu'il se plaisait à appeler une *académie populaire*. Nous avons cru pouvoir équitablement appliquer à cette installation une certaine partie de la réserve épargnée sur les revenus de la fondation.

Dès le commencement d'octobre, cinq cours de huit séances chacun ont réuni régulièrement tous les soirs un auditoire assez nombreux. M. Lossier a repris avec plus de détail et avec les expériences que permettait le nouveau local, son cours pratique de métallurgie; M. le Dr Wartmann a développé son cours d'hygiène; M. W. Rosier a raconté et illustré par des cartes spéciales les explorations modernes en Afrique. Les sujets pleins d'intérêt étudiés par

ces trois professeurs ne pouvaient être épuisés en un si petit nombre de séances, et ont dû être continués après le nouvel an. M. l'ingénieur Arthur Achard a exposé d'une façon à la fois pratique et savante quelques questions importantes de l'hydraulique. Enfin, M. le Dr Yung a traité une branche de la zoologie.

Nous espérons que cet enseignement ainsi régularisé pourra se compléter toujours mieux conformément aux intentions du fondateur, et que le nombre des auditeurs assidus ne fera que s'accroître. Nous nous réservons de faire répéter dans une autre partie de la Ville les cours qui paraîtraient exciter l'intérêt le plus général. En attendant, nous tenons à remercier les excellents professeurs qui nous ont accordé le concours de leur science et de leur dévouement patriotique.

Fondation Diday.

Cette année a vu le commencement de la galerie nationale fondée par notre regretté concitoyen François Diday. Avec les revenus du fonds légué à la ville, le Conseil Administratif a acquis les cinq tableaux désignés ci-après, dans le chapitre consacré au Musée Rath. A ces tableaux, est venu s'adjoindre celui que M. Ch. Galland a offert à la Ville pour être déposé dans la même collection, où prendront également place la dernière œuvre inachevée de Diday donnée à la Ville par M^{me} Bouffier-Diday, et le portrait sur émail de Diday par M. Charles Glardon.

Nous ne négligerons rien pour arriver à donner à cette

galerie nationale une installation digne d'elle et qui réponde à l'intention de son fondateur, ainsi que de ceux qui voudront bien s'associer à cette pensée vraiment patriotique.

Musée Rath.

Directeur : M. THÉOD. DE SAUSSURE.

Les collections du Musée se sont augmentées des objets suivants pendant l'année 1879.

La Ville a acquis :

1^o Le portrait de François Diday, peint sur émail, de grandes dimensions, par M. Charles Glardon.

2^o Une miniature représentant le peintre et graveur P.-L. Bouvier, peinte par lui-même, et achetée de son petit-fils, M. Adolphe Bouvier.

3^o Un portrait en miniature de Lavater, par Louis Anspach.

La Ville a acquis en outre au moyen des revenus du legs Diday, lors de l'exposition municipale qui a eu lieu en septembre dernier :

1^o Un tableau de M. Eng. Robellaz intitulé : « Entre deux feux. »

2^o Un tableau de M. Jeanmaire intitulé : « Forêt de sapins. »

3^o Un tableau de M. Ravel, intitulé : « L'École de dessin. »

4^o Un tableau de M. Ch. de Ziegler, intitulé : « La noce en bateau. »

5^o Un portrait par M. Vuillermet, de Lausanne.

M. Charles Galland nous a offert un tableau de M. S. Delapeine, représentant « un orage sur la Méditerranée. » Ce tableau, qui figurait aussi dans notre exposition, se trouvait hors de concours par le fait que son auteur faisait partie du jury nommé par les exposants.

M. Paul Marin a fait don au Musée d'un portrait autographe d'Abraham Constantin, peint sur porcelaine. La Ville de Genève ne possédait encore rien de ce peintre genevois, dont le talent et l'habileté sont fort appréciés à l'étranger.

M. Camille Ferrier a donné un petit tableau de M. Gandon représentant « une batterie suisse au trot. »

M^{me} la Comtesse de Beaumont-Castries a donné un moulage en plâtre du buste fait par elle de l'amiral de Coligny.

Les tableaux acquis au moyen du legs Diday ont été placés contre une paroi aménagée à cet effet dans la salle des gravures.

M. Galland a désiré que le tableau de M. Delapeine fût placé sur la même paroi.

Le travail du catalogue de la collection des estampes et d'un classement par portefeuilles numérotés et étiquetés a été à peu près achevé. Un certain nombre de portefeuilles de gravures reste encore à revoir: il s'agit surtout de gravures anonymes ou difficiles à déterminer; mais une centaine de portefeuilles environ sont mis à la disposition de quiconque voudra les consulter. Du reste la consultation par le public n'a jamais été complètement interrompue: à mesure que des portefeuilles étaient classés,

toute personne qui le demandait pouvait les examiner. Seulement il ne s'est présenté qu'un visiteur dans le courant de l'année.

Nous espérons que le public profitera davantage de la collection des estampes, lorsqu'elle sera ouverte régulièrement en même temps que les salles du Musée. Grâce à l'index des graveurs et des peintres déjà établi, la concierge peut exhiber à toute personne qui se présente dans ce but le portefeuille ou la gravure qu'elle désire voir.

Le catalogue qui existe maintenant n'est pas parfait. Il y aura lieu de le compléter et de le corriger par la suite, d'établir de nouveaux index par ordre de matières, et d'ajouter à la désignation des gravures bien des indications utiles; mais tel qu'il est, il suffit pour assurer la conservation de la collection et pour permettre de la consulter facilement. M. William Favre a continué à donner à M. le Directeur son concours volontaire, actif et dévoué, pour l'élaboration de ce catalogue.

Les locaux du sous-sol ont changé de destination. M. Baud-Bovy a, sur sa demande, été autorisé à transporter sa classe de dessin dans la salle du fond, où M. Léon Gaud avait obtenu de travailler aux peintures qu'il exécutait pour le théâtre. La salle du milieu, où se tenait la classe de M. Baud-Bovy, est devenue un dépôt où l'on a mis plusieurs plâtres de statues et autres objets exécutés pour le monument Brunswick. Les tableaux qu'il a fallu enlever des salles d'exposition pour faire place sont aussi à peu près tous réunis dans ce dépôt.

Il a été demandé et accordé dans l'année 47 autorisations trimestrielles pour faire des copies au Musée. Ce nombre est moindre que les autres années, sans doute à cause des grands froids de l'hiver : ces salles ne peuvent pas se chauffer suffisamment pour qu'on y travaille à l'aise en toute saison. En revanche, tous ceux qui ont demandé des autorisations en ont profité, ce qui n'était pas toujours le cas.

M. Philippe Kuhn a terminé la restauration du tableau *La mort de Calvin* par Hornung ; il s'agissait de réparer non-seulement le dommage causé par la grêle, mais aussi les craquelures qui déparaient cette belle œuvre ; ce travail a été exécuté avec le plus grand soin et une entière réussite. *La charité* de Guerchin et *Le baptême de Jésus* par Dauby ont été aussi restaurés ; il ne reste plus que quatre tableaux à réparer pour faire disparaître les dernières traces du sinistre de 1875.

Exposition municipale des Beaux-Arts.

En mai dernier, un grand nombre d'artistes de notre ville se sont adressés au Conseil Administratif pour lui demander d'instituer une exposition annuelle des beaux-arts et des arts industriels sous le patronage de l'Administration municipale. Les pétitionnaires faisaient valoir à l'appui de leur demande les avantages qu'offrirait cette institution pour l'exécution du testament de François Diday, et l'encouragement qu'elle donnerait aux beaux-arts à Genève.

Le Conseil Administratif ayant accueilli favorablement ces ouvertures, deux commissions consultatives furent formées pour élaborer les règlements de l'exposition projetée. Ces règlements ont été adoptés par le Conseil Administratif dans sa séance du 19 Juillet, — vous les trouverez, Messieurs, au recueil des Arrêtés de l'administration municipale, — et l'exposition a été ouverte le 18 septembre dans les salles du premier étage du Bâtiment électoral obligamment mises à notre disposition par le Département de l'Intérieur, auquel nous en exprimons ici, de nouveau, tous nos remerciements. Malgré l'époque relativement tardive où cette exposition a pu être annoncée et organisée, elle a pleinement réussi.

Nous espérons que les suivantes auront un succès pareil, et que la nouvelle institution favorisera dans une large mesure le progrès des arts à Genève.

160 artistes ont pris part à cette première exposition, soit 121 pour les beaux-arts et 39 pour les arts industriels; le catalogue comprenait 179 numéros pour ceux-là et 42 pour ceux-ci, soit 221 ensemble. Plusieurs artistes étrangers, spécialement invités, nous ont envoyé des œuvres remarquables.

Les deux jurys ont été composés comme suit :

JURY DES BEAUX-ARTS

MM. BOURDILLON, A., <i>président</i> , délég. du Conseil Adm.	
MAUNOIR, H.	id.
DU BOIS-MELLY, Ch.	id.

Elus par les exposants :

DELAPEINE, S., peintre.
DUVAL, Et. id.
MENN, B. id.
DARIER, A. id.
GLARDON, Ch. id.
VEILLON, A. id.
DESBOUTIN, M. id.
MENN, Ch., sculpteur.
BOVY, H. id.
CAMUZAT, Cl., architecte.
REVERDIN, E. id.

JURY DES ARTS INDUSTRIELS

MM. BOURDILLON, *président*, délégué du Conseil Administratif.

Elus par les exposants :

BENOIT-MUZY, professeur.
SALMON, M. id.
MAYOR, E. id.
PLOJOUX, M., sculpteur sur bois.
DUFAUX, M., peintre émailleur.
FLEURET, F., joaillier.
CAMUZAT, Ch., architecte.

Nous avons indiqué dans le chapitre du musée Rath les tableaux acquis par la ville à cette exposition pour le compte de la Fondation Diday.

Musée d'histoire naturelle.

Directeur : M. G. LUNEL.

Conservateur des collections entomologiques : M. E. FREY.

La Commission du Musée se compose de :

MM. Gosse, délégué du Conseil Administratif, président.

Brot, docteur.

Coulin, Jules, trésorier.

Fatio, Victor.

Figuière, docteur.

Humbert, Aloïs, secrétaire.

De Loriol, Perceval.

Marignac, professeur.

De Saussure, Henri.

Vogt, professeur.

La Commission a eu le malheur de perdre cette année un de ses membres, M. Édouard Pictet-Mallet, dont le zèle et le dévouement lui étaient bien précieux.

Cette perte qui rappelait celle irréparable que le Musée d'histoire naturelle avait faite dans la personne de l'illustre professeur Pictet-de la Rive, a été vivement sentie par toutes les personnes qui portent intérêt à nos collections.

M. Victor Fatio a été appelé à faire partie de la Commission.

Les collections du Musée d'histoire naturelle ont continué à s'accroître et à s'enrichir, soit par des dons, soit surtout par des achats, soit encore par des objets qui, momentanément placés dans les dépôts, ont été

montés ou préparés de façon à pouvoir prendre place dans les vitrines ou dans les meubles des galeries. Au nombre de ces objets dont on trouvera le détail dans la suite de ce rapport, nous citerons en particulier les dons de reptiles et d'insectes de Ceylan, des Indes et du Japon; de quelques serpents d'Egypte; de reptiles et d'insectes du pays des Lessoutos, faits par MM. William Favre, F. Beaumont, et T. Vernet de Bettens. Le don d'une belle série d'insectes de tous les ordres des îles Moluques, fait par M. Ernest Griolet. Celui de M. Pictet-Mallet, consistant en une collection de cicindèles d'Europe. Un autre fait par M. le professeur Frédérico Craveri, consistant en un superbe moulage du crâne fossile et d'une dent détachée de *Felsinotherium Gastaldi*, mammifère de l'ordre des cétacés herbivores ou sirénides, trouvé dans le terrain pliocène de Bra (Piémont). Enfin le Musée s'est encore enrichi de poissons nouveaux, d'insectes de tous les ordres, de crustacés, de polypiers et de beaucoup d'autres objets, grâce à la générosité de plusieurs personnes auxquelles nous nous faisons un devoir de témoigner ici toute notre reconnaissance.

Parmi les achats faits durant l'année, nous appellerons spécialement l'attention sur les suivants: Une belle peau d'ours terrible, *Ursus ferox* de Californie; la peau et le squelette d'une marmotte à ventre jaune, *Arctomys flaviventris*, et la peau d'une loutre de Californie, *Lutra californica*; les peaux d'un Indri et de deux Lémuriens de Madagascar; un Athérure armé et un Mégapode de Wallace de la Nouvelle-Hollande; un magnifique squelette d'*Elasmognathus*

Bairdi, nouvelle espèce de tapir d'Amérique; plusieurs crânes intéressants de mammifères; quelques belles espèces de poissons de la Méditerranée et de la mer des Indes, enfin plusieurs lots considérables d'insectes de tous les ordres; de crustacés de l'île Maurice; d'échinodermes et de coquilles, etc. Enfin le Musée a fait l'acquisition, pour le prix de fr. 6,000, payable moitié sur l'allocation de 1879 et moitié sur celle de 1880, de la grande collection de fossiles de M. Jules Martin à Dijon. Cette collection, dont il sera fait plus tard un rapport détaillé, est remarquable par le nombre et la beauté des échantillons, et renferme beaucoup de types décrits et figurés dans les beaux travaux géologiques et paléontologiques de M. Martin. Enfin cette collection, composée en grande partie des fossiles des divers étages jurassiques, viendra mettre notre collection paléontologique, en ce qui concerne les fossiles jurassiques, à peu près au même niveau où l'a placée la collection Pictet pour les fossiles crétacés.

Des travaux importants ont été exécutés pendant l'année, entre autres celui du montage du squelette de la balénoptère, *Balænoptera rostrata*, acheté en 1878. Ce travail long et difficile exécuté par M. Lunel a très-bien réussi sous tous les rapports, et maintenant cette belle pièce, que ses dimensions ne permettaient pas d'installer à sa vraie place dans la salle d'anatomie comparée, a été montée au premier étage de la grande galerie de zoologie où elle figure avec honneur et se trouve très-appréciée des visiteurs. Ce squelette ayant encore lors de sa réception quelques parties de ses chairs adhérentes aux os, on a dû prendre pour l'en

débarrasser et le nettoyer entièrement, comme aide temporaire, M. Vuillimé, lequel s'en est bien acquitté; aussi a-t-on jugé utile de lui donner à nettoyer dans le laboratoire plusieurs squelettes achetés durant ces dernières années et qui n'étaient que dégrossis. C'est ainsi que les squelettes d'un orang-outang mâle adulte de Bornéo, d'un renne du Labrador, d'un lamantin d'Amérique, d'un bouquetin et d'un chamois des Alpes, celui d'une autruche d'Afrique, ainsi que plusieurs crânes isolés de mammifères, etc., ont été nettoyés complètement. Ces squelettes ont été renfermés provisoirement dans des caisses en attendant leur montage; reste la question de pouvoir les caser convenablement, la salle et les vitrines de l'anatomie comparée étant déjà littéralement comblés.

225 espèces de poissons dans l'esprit de vin ont été déterminés et arrangés dans des bocaux, savoir : 40 du Brésil, envoi de M. F. de Lessert; 59 de Rio-de-Janeiro; 58 de Cuba ou de la Vera-Cruz (voyage H. de Saussure); 57 des îles Maurice et Bourbon; les autres de diverses provenances. Enfin les poissons dans l'esprit de vin arrangés jusqu'à ce jour forment un total de 756 bocaux. M. Lunel a poursuivi ce travail autant qu'ont pu le lui permettre, outre les soins habituels à donner aux autres collections, les nombreuses occupations qui lui incombent journellement, telles que réceptions d'objets, leur vérification et la réexpédition de ceux non gardés, la correspondance, la sortie et la rentrée des objets pour les cours de zoologie et d'anatomie comparée de l'Université, enfin une foule de choses qui ne lui laissent que fort peu

de temps à consacrer à des travaux scientifiques, tels que détermination et classement d'objets, renouvellement d'étiquettes, etc. Quoique depuis l'installation du nouveau Musée bien des travaux de ce genre aient été exécutés, il n'en reste pas moins encore de très-importants qui attendent ; par exemple le renouvellement et la mise au niveau de la nomenclature moderne des étiquettes des oiseaux, des reptiles et des oiseaux empaillés, sans compter les objets que l'on reçoit chaque année en dons ou en échange, et qui pour la plupart, nous parviennent sans être déterminés :

Pour la collection d'entomologie, M. Frey a fini l'arrangement dans des cadres vitrés de la famille des Buprestides et de celle des Orthoptères ; il a commencé l'arrangement des Scarabéides et l'a poussé aussi avant qu'a pu le lui permettre le nombre des cadres dont il disposait. Les nouvelles acquisitions ont nécessité le remaniement partiel de la collection des Crustacés ; bon nombre de ces invertébrés ont dû être placés dans les grandes vitrines, les meubles à tiroirs et les cadres n'étant plus suffisants pour les contenir. Les dons et les achats qui ont été faits pendant l'exécution de ces divers travaux ont demandé, comme du reste pour les autres collections du Musée, une perte de temps plus ou moins considérable et beaucoup de soins, soit pour les mettre en ordre, soit pour les placer dans les dépôts. Deux nouveaux meubles de 56 tiroirs et 66 cadres à insectes ont été construits cette année ; il a été acheté en outre, 50 cartons vitrés pour les diptères ; M. Frey estime que d'ici à deux ans les grands dépôts d'insectes seront

à peu près débarrassés, surtout si l'on peut obtenir les meubles et les cadres qui seront encore nécessaires pour y placer les individus que ces dépôts renferment.

M. H. de Saussure a continué la détermination des orthoptères. M. le Dr G. Haller, ex-assistant de M. le professeur Fol, s'est occupé pendant plusieurs semaines de l'été de la détermination et du classement d'une grande partie des crustacés inférieurs, et M. Lunel fils de l'arrangement des papillons, toutes les fois qu'il n'avait pas à s'occuper des écritures des planchettes et des étiquettes.

Augmentation des collections.

Mammifères montés, 12. Oiseaux montés, 6. Reptiles montés, 5. Poissons montés, 25. Reptiles dans l'esprit de vin, 5. Poissons dans l'esprit de vin, 225.

Têtes osseuses de mammifères, 8. Squelette de mammifère monté, 1.

Animaux vertébrés.

Dons. — M. Charles Goodd. 1 nid de loriot, *oriolus galbula*.

M. Franz D'Ivernois. 2 œufs de *callopsitta novæ Hollandiæ*, 2 œufs de *Tæniopygia castanotis*, 2 œufs de *Euodice cantans*, 2 œufs de *Fringilla harilaubi*, et 1 œuf de *Poliopsitta cana*.

M. G. Lunel. 1 *Anous leucocapillus* d'Australie, monté.

M. J. Revon. 1 *Sterna anglica*, 1 *Sterna leucoptera* et 1 *Strepsilas interpres*, en chairs.

M. John Fauconnet. 1 Tournepierre femelle, en chair.

M. F. Beaumont. 8 serpents et une très-jeune anguille d'Égypte.

M. F. Lombard. 1 exemplaire dans l'esprit de vin de *Zamenis viridi-flavus*, des grottes d'eau chaude d'Aix-les-Bains.

M. H. de Saussure. 22 espèces de poissons du Brésil provenant de la collection de Nägeli.

M. Louis Velin. 1 Busard St Martin, *Circus cyaneus*, mâle adulte tiré à Bernex.

M. William Favre. 1 série de reptiles des Indes, dans l'esprit de vin.

M. Théodore Vernet de Bettens. 1 lot de reptiles du pays des Lessontos (sud de l'Afrique), dans l'esprit de vin.

Achats. — 1 Erétizon urson du Labrador, monté. 1 *Atherura armata*, monté. 1 chauve-souris du Gabon, dans l'esprit de vin. 1 *Orthogoriscus mola*, monté. 1 *Hypsiprymnus* de Queensland en peau. 1 *Neotama floridana* de Santa-Cruz. 1 *Hydrosaurus giganteus*, de Queensland en peau. 1 *Megapodius Wallacei* de la Nouvelle-Guinée, monté. 1 *Ursus ferox*. 1 *Arctomys flaviventer* et 1 *Lutra californica*, en peaux. 1 *Lichonotus indri* et 2 Lémuriens de Madagascar, en peaux. 2 chauves souris de l'île Maurice, en peaux. 1 hirondelle et 2 *Foudia madagascariensis*. 2 *Naseus lituratus*, 2 grandes murènes, en peaux. 32 poissons et 4 grenouilles de l'île Maurice dans l'esprit de vin. 1 serpent de Madagascar. 29 oiseaux de diverses provenances, en peaux. 11 espèces en 16 exemplaires d'œufs d'oiseaux d'Europe manquant à la collection. 1 crocodile monté et une carapace de tortue du Sénégal. 1 œuf d'engoulevent des environs de Genève.

Anatomie comparée.

Dons. — M. F. Engels. 1 bois de renne de Norwège.

M. le professeur Craveri. 1 beau moulage d'un crâne de *Felsinotherium gastaldi*, du terrain pliocène de la colline de Bra (Piémont).

Achats. — 3 paires de bois de différents âges du *Cervus virginianus*, du Texas. 1 squelette de tapir *Elasmognathus Bairdi*, monté. 2 crânes bruts de *Canis familiaris* et 1 crâne d'*Asinus ægyptius*, d'Égypte. 1 squelette de *Lutra californica*. 1 squelette d'*Arctomys flaviventer*. 1 squelette de *Spermophilus richardsoni* et 1 crâne de *Spermophilus Beecheyi*; ces objets ne sont que dégrossis. 1 poisson fossile de Holzmaden (Wurtemberg).

Animaux invertébrés.

Dons. — M. le Dr G. Haller. Quelques crustacés parasites de la Méditerranée.

M. Glazio de Rio-de-Janeiro. 4 échantillons de polypiers et concrétions marines de Pernambuco.

M. le professeur Vogt. Quelques cigales, 1 névroptère et une chenille attaqués par des pteromalines, de Montessuma (Toscane).

M. Ernest Griolet. Environ 200 insectes de différents ordres, des Molnques.

M. H. de Saussure. 1 *Euplectella aspergillum*, 1 astérie, 4 coquilles et 2 petites éponges de la Nouvelle-Hollande. 30 papillons, orthoptères, névroptères, cigale et podure envoyés de Californie par M. le consul Berton. Une centaine

de diptères d'Amérique et un certain nombre d'orthoptères du Turkestan

M. Edouard Pictet-Mallet. 2 boîtes de cicindèles d'Europe.

M. Henri Tournier. 99 coléoptères.

M. Frey-Gessner. 2 douzaines de papillons du Valais et des orthoptères des Pyrénées.

M. William Favre. 28 insectes ou myriapodes de Ceylan, des Indes et du Japon.

M. Théodore Vernet de Bettens. Quelques insectes du pays des Lessoutos (sud de l'Afrique).

Achats. — 1 lot de papillons de l'Himalaya. 1 lot d'orthoptères de la Laponie. La famille des buprestides de la collection Reiche à Paris. 460 orthoptères et 276 papillons du Texas, choisis, étalés et déterminés. 1 lot de 22 papillons étalés et déterminés des îles Fidji. 1 lot de 292 insectes de la Nouvelle-Zélande. 1 lot de coléoptères et de papillons européens et exotiques. 1 lot de 123 papillons et une trentaine d'insectes piqués, 5 flacons d'insectes de différents ordres dans l'esprit de vin, 85 crustacés dont un magnifique *Panulirus ornatus* de plus d'un mètre de long, 5 espèces de coquilles et 10 espèces d'échinodermes de l'île Maurice. 2 échinodermes et 42 espèces de coquilles de la Californie. 3 polypiers de Singapore. 2 lots d'échinodermes de diverses provenances.

295 nouvelles planchettes ont été collées et écrites dans le courant de l'année pour les animaux invertébrés.

Paléontologie.

Dons. — Mlle Nicole Dupan. Quelques fossiles des îles Baléares.

Achats. — La grande et riche collection de fossiles jurassiques de M. Jules Martin à Dijon, 1 belle plaque d'encrines et 2 belemnites de Holzmaden (Wurtemberg).

M. Perceval de Loriol a bien voulu continuer l'arrangement de la collection de paléontologie, dans laquelle 2,255 nouvelles planchettes sont entrées dans l'année.

Minéralogie.

Dons. — M. Demaffey, 12 échantillons de plomb sulfaté des mines de Sardaigne.

M. G. Krirochopkine, 1 échantillon de marcassite du calcaire de Domfront (Orne).

Son Excellence M. de Valoueff, ministre des Domaines de Russie, par l'entremise de M. Eugène Mussard, 1 *Facsimile* de la pépite d'or du poids de 56 kilogrammes, trouvée à Misk (Oural) en 1842.

Achats. — 1 gros échantillon de Klaprôtina ou Lazulite (Feldspath bleu) de Zermatt (Valais).

Bibliothèque.

En dehors des suites de quelques journaux scientifiques et d'un petit nombre d'ouvrages en cours de publication, nous n'avons eu que fort peu d'acquisitions à enregistrer cette année.

La bibliothèque a reçu en don :

Du Museum d'histoire naturelle de Lyon : Rapport sur l'année 1870, 8°, Lyon, 1879.

De M. Henri de Saussure. Mélanges orthoptérologiques. 6° fascicule, 4° 1878. *Spilegia entomologica Genavensia*.

1. Genre *Hemimerus*, 4, Genève, 1879.

De M. Frey-Gessner. Monographie du Venturon *Fringilla citrinella*, MS. folio de 8 p. avec 1 pl. dessinée et coloriée à la main.

Achats. — Schinz. Naturgeschichte und Abbildungen der Fische, 4°, Schaffhausen, 1856.

Natur. u. Abbild. der Reptilien. S. a.

Collection numismatique.

Pendant cette année la Ville a acquis avec l'allocation du Budget :

3	monnaies romaines en or et en argent.
4	» grecques en argent et en cuivre.
12	» suisses en or et en argent.
10	» italiennes en argent.
2	» françaises en or et en argent.
1	monnaie hongroise en or.
1	» allemande en argent.
<hr/> 33	en tout 33 monnaies.
1	médaille genevoise en argent.
14	» suisses en bronze et métal blanc.
1	» polonaise en bronze.
<hr/> 16	en tout 16 médailles.

Par voie d'échange la Ville a en outre acquis :

57 monnaies suisses en or et en argent.

1 » allemande en argent.

7 » suisses.

1 » allemande.

1 » française en argent.

Pendant le cours de cette année il a été donné à la Ville :

par M. Bonneton	1 monnaie d'argent.
» M. A. Girod	2 » »
» M. Gosse	5 médailles dont 2 en argent.
» M. Michel Chauvet	1 » d'argent.
» M. A. Meyer	1 » »
» M. Plan	1 » bronze.
» la Ville de Winterthur	1 » »
» l'Université de Genève	2 » »

Soit 5 monnaies et 9 médailles.

En somme le médaillier s'est augmenté cette année de 9 monnaies en or.

65 » en argent.

2 » en cuivre.

14 médailles en argent.

15 » en bronze.

5 » en étain ou métal blanc.

108 pièces en total.

Musée Archéologique.

Conseiller Administratif délégué: M. D^r Gosse.

Conservateur-Adjoint: M. Elysée Mayor.

Un certain nombre de nouvelles vitrines ont été placées et permettront de continuer le classement et surtout de diminuer l'encombrement de certaines séries.

Age de la Pierre.

Le musée a reçu en 1879 :

de M. H. J. Gosse, 9 objets trouvés dans le Lac Varèse.

id. 1 objet trouvé à Plekanof Kourgan
(Russie).

id. 1 » du Danemarck.

Le musée a acquis :

48 objets trouvés dans les palafittes des Eaux-Vives.

5 » » » de Locraz.

3 » » » de Robenhausen.

2 » » » de Versoix.

5 » » » de Nyon.

34 » du Danemarck.

Age du Bronze.

Le musée a reçu :

de M. B. Tournier, une enclume en bronze trouvée près
de la Tour de Langin.

de M. Krauth, un objet trouvé à Etrembières.

de M. H. J. Gosse,	2	objets trouvés dans les palafittes de	Bellerive.
	2	» »	dans les palafittes de
			la Gabiule.
	4	» »	dans les palafittes des
			Eaux Vives.
	5	» »	dans les palafittes de
			Nernier.
	6	» »	dans les palafittes de
			Tongues.

Le musée a acquis :

5	objets trouvés près de Sion.
9	» » dans les palafittes des Eaux-Vives.
28	» » » du lac de Neuchâtel.
2	» » » de Versoix.
45	» » » de Nyon.

Age du Fer.

Le musée a reçu :

de M. H. J. Gosse, 1 objet trouvé dans les palafittes de
Tongues.

Le musée a acquis :

7 objets trouvés dans les Basses-Alpes.
5 » » à Chêne-Bourg.

Epoque Romaine.

Le musée a reçu :

de M. Wartmann, prof., une lampe trouvée à Versoix.

de M. H. J. Gosse, fragment d'inscription en stuc.

Le Musée a acquis :

32 objets dont 7 statuettes en bronze.

4 » trouvés dans l'île de Chypre.

Chypre.

Le Musée a acquis :

147 objets trouvés à Dali, Amathonte, Episcopi, Appolona, Paphos, etc., renfermant des séries de boucles d'oreilles en or et en argent, de statuettes en terre cuite et en pierre, de vases en terre cuite et en albâtre.

Epoque Helveto-Burgonde.

Le Musée a reçu :

de M. H. J. Gosse, une francisque trouvée dans les palafittes des Eaux-Vives.

Le Musée a acquis :

Une pierre gravée avec monture en or trouvée à Aquila.

Moyen-Age.

Le Musée a reçu :

de M^{me} Deleyderrier, une porte provenant de la rue du Perron.

de M. H. J. Gosse, 3 objets trouvés à Aire et Annecy.
de la Ville de Genève, une porte provenant de la rue du Rhône.

Renaissance.

Le Musée a reçu :

- de M. François Martin, 2 clefs trouvées au Château royal à Genève.
- de M. H. J. Gosse, 4 objets trouvés rue du Marché et à Arles.
- de la Ville de Genève, 2 portes trouvées rue du Rhône et Madeleine.
- id. l'ancien médaillier de la Bibliothèque Publique.

Epoque Moderne.

Le Musée a reçu :

- de M. Figuières Dr, 1 montre en or.
- » Henri Maunoir, 1 fayence de Genève.
- de M^{me} Delor, 1 coupe en argent.
- de M. Lecoultré, 1 fayence de Fernex.
- » Walter Fol, 1 fayence Italienne.
- » Rayroux, 1 bague en argent.
- » H. J. Gosse, 10 fayences de Wedgwood, Berne, Creil et Strasbourg.
- id. 1 bois gravé pour impression trouvé aux Eaux-Vives.
- de la Ville de Genève, 2 portes, 2 marteaux de portes et un timbre sceau, de Genève.

Ethnologie.

Le Musée a reçu :

- de M. Walter Fol, 6 objets provenant d'Egypte et de Berne.
- » Rayroux, 1 » » d'Algérie.
- » H. J. Gosse, 5 » » d'Egypte et des Iles de la Sonde.

Le Musée a acquis :

2	objets	provenant	de	la	Nouvelle Zélande.
1	»	»	»	»	Océanie.
3	»	»	»	»	Nouvelle Guinée.
1	»	»	»	»	Coomasie.
1	»	»	»	»	Pensylvanie.
1	»	»	»	»	Iles Barbades.
1	»	»	»	»	Indiens Incas.
12	»	»	»	»	Indiens Mohawk.
3	»	»	»	»	Nouvelle Calédonie.
2	»	»	»	»	Avignon.
1	»	»	»	»	Iles de la Sonde.
2	»	»	»	»	Algérie.
1	»	»	»	»	Polynésie.
5	»	»	»	»	Côtes d'Afrique.
1	»	»	»	»	Iles de Vancouver.
1	»	»	»	»	Columbo.
2	»	»	»	»	West Chester.
1	»	»	»	»	Cumberland.

Musée historique genevois.

Le Musée a reçu :

de M. Ed. Olivier,	1	fer de fourchette d'arquebuse avec lance bayonnette.
de M. Métral,	1	casque de dragon.
de M. H. J. Gosse,	2	hausse-col en argent.
	1	poire à poudre en fer ciselé.
	1	hallebarde esponton.

Le Musée a acquis :

- 9 épées du XV^e, XVI^e et XVII^e siècles.
- 2 sabres du XV^e et XVII^e siècle.
- 2 couteaux de chasse.
- 2 hallebardes.
- 1 fer de hallebarde.
- 2 fers d'espons.
- 1 yatagan persan.
- 1 poignard circassien.
- 2 masses d'armes.
- 1 paire d'étriers.
- 2 poires à pulverin.
- 1 flasque à poudre.
- 4 batteries de fusil.
- 3 fusils à silex, d'Albanie, de Sardaigne et du Turquestan.
- 2 armures complètes japonaises.

Une grande vitrine a été placée dans la grande salle, faisant suite à celle qui existait; elle recevra d'anciens drapeaux qui ne pouvaient être exposés.

Musée Fol.

Par suite d'un accord survenu entre M. Walter Fol et le Conseil Administratif, à la date du 5 décembre 1879, il a été convenu, d'une part, que M. Fol abandonne à la ville de Genève le droit qu'il s'était réservé de nommer le con-

servateur, d'autre part, que la somme affectée annuellement par la Ville à la publication sera fixée dorénavant à 1 200 fr.

Le 4^{me} volume du catalogue a paru cette année et termine ainsi ce travail intéressant qui, nous l'espérons, facilitera l'étude des personnes qui visitent cet intéressant Musée.

Bibliothèque publique

La Commission de la bibliothèque est composée de :

- MM.** Jean Rivoire, délégué du Conseil Administratif,
Président ;
Albert Rilliet-de Candolle, Vice-Président ;
François Gas, bibliothécaire, Secrétaire ;
Philippe Bonneton, principal ;
Auguste Bouvier, professeur ;
Etienne Chastel, professeur ;
Théophile Dufour, juge,
André Duval, docteur en médecine ;
Charles Le Fort, professeur ;
Jules Nicole, professeur ;
Gabriel Oltramare, professeur ;
Jean-Louis Prevost, professeur ;
Gustave Revilliod ;
Eugène Ritter, professeur ;
Henri de Saussure ;
Pierre Vaucher, professeur ;
Elie Wartmann, professeur.

Dans le courant de l'année 1879, la Bibliothèque s'est augmentée de 3769 volumes et de 2084 brochures, livraisons ou cartes, à répartir suivant la provenance, ainsi qu'il suit.

	2057 vol.	1579 broch. et livr.	Dons divers.
A titre gratuit	74	231	portions de vol. Remis par la Chancellerie.
	1598	176	Acquisitions votées par la Commission.
Acquis sur les allocations municipales.	240	98	Remis suivant convention par la Société de Physique.
	<hr/>		
	3769 vol.	2084 broch. et livr.	

Sur ce chiffre total des volumes entrés, 500 volumes, comprenant quelques ouvrages de remplacement et quelques suites, ont été attribués à la Bibliothèque circulante. Le reste, c'est-à-dire 3469 volumes et 2084 livraisons et brochures, constitue la part afférente à la Bibliothèque consultative, et dans ces chiffres sont compris environ 650 volumes représentant les suites d'ouvrages périodiques ou en cours de publication déjà inscrits au catalogue, ainsi que quelques volumes donnés faisant double emploi.

Voici maintenant le tableau, par matières, des ouvrages nouveaux, tant complets qu'à suivre, qui ont été introduits au catalogue pendant l'année 1879.

Théologie.	58 ouvrages	134 volumes
Sciences morales et politi- tique. — Droit	77 »	119 »
Géographie. — Voyages.		
Histoire.	125 »	307 »
Littérature. — Beaux-Arts	166 »	324 »
Sciences mathématiques , physiques et naturelles . .	195 »	292 »
Médecine.	165 »	578 »
Périodiques. — Mélanges	35 »	49 »

Total 819 ouvrages 1803 volumes

Le tableau précédent offre le résumé des accroissements du fonds de la Bibliothèque en 1879 pour chaque branche d'études, c'est-à-dire des ressources nouvelles mises effectivement à la disposition des consultants.

Cet accroissement, dans son ensemble, est le produit des trois sources : dons et legs, chancellerie et achats. Mais il est particulièrement intéressant de mettre en évidence le résultat des achats, au point de vue soit de l'importance, soit de la répartition des sommes dont la Commission discute et détermine l'emploi.

Sans entrer dans le domaine financier, qui reste étranger à ce compte-rendu, nous y empruntons quelques données qui permettront de représenter par des chiffres (nombres ronds) le tableau suivant du produit et de la répartition des achats.

La somme disponible au budget pour achats de livres, abonnements et reliures, s'élevait à 14,000 fr. ; il a été

dépensé 18,333 fr. L'excédant de la dépense a été converti soit par les intérêts du fonds des dons et legs, soit par des crédits sur ce fonds accordés pour chaque cas particulier par le Conseil Administratif, sur la proposition de la Commission de la Bibliothèque.

Voici l'emploi de la somme dépensée.

Reliures			fr. 4,300
Achats de livres	Biblioth. circulante fr.	600	} 14,033
suites et abonn.		Biblioth. consultat. »	
			<u>fr 18,333</u>

Détail des dépenses suivant les diverses branches pour la Bibliothèque consultative.

	Ouvrages nouveaux.		
Théologie	39 ouvr. soit	96 vol.	fr. 1010
Philosophie, Sciences sociales. Droit	} 45 »	75 »	» 660
Géographie. Voyages. Histoire.		40 »	135 »
Littérature. Polygraphes. Beaux-Arts.	} 88 »	405 »	» 1750
Sciences mathém. physiques et naturelles.		25 »	85 »
Sciences médicales	1 »	20 »	» 480
	<u>298 ouvr.</u>	<u>816 vol.</u>	<u>fr. 7560</u>

En outre, environ 550 volumes de suites d'ouvrages répartis entre les diverses branches pour la somme de

fr. 5873
Fr. 13433

DONATEURS.

Livres imprimés, cartes etc.

- M. le juge Bard, la collection du journal *La Savoie du Nord* et 2 brochures.
- M. le D^r W. van der Bergh, 1 volume.
- M. E. F. Berlioux, 1 brochure.
- M. le prof. D. Pietro Bertini, 1 volume.
- M. le pasteur Th. Borel, 1 volume (pour la Bibliothèque circulante).
- M. Antonio Bozzi, 1 brochure.
- M. le professeur Auguste Bouvier, 3 volumes et 10 brochures.
- Révérénd Caleb. D. Bradlee, 9 brochures.
- M. le professeur Charles Brocher, 1 volume.
- M. J. Burgess, 1 volume.
- M. J. Caillat, 1 brochure.
- M. G. M. Cardoni, 2 brochures.
- M. E. Carpenter, 1 volume.
- M. le professeur Chaix, 8 volumes.
- M. le D^r A. Chereau, 12 brochures.
- M. le professeur Daniel Colladon, 2 brochures.
- M. E. de Cornulier-Lucinière, 1 brochure.
- M. Counitz et Reuss, 1 volume, suite des *Opera Calvinii*.
- M. X. Danguin, 1 volume.
- M. le pasteur Charles Dardier, 2 brochures.
- M. Edm. Desmaze, 1 volume.
- M. Théoph. Dufour, 1 brochure.
- M. Th. Durand, 2 brochures.

- La famille de Victorin et Auguste Fabre, 4 volumes.
M. Camille Favre, 1 brochure.
M. Edouard Favre, 1 volume.
M. Benjamin Fillon, 1 brochure.
M. Frey-Gessner, 10 volumes et 1 brochure.
M. G. Frosterus, 2 brochures.
M. Jean Gaberel, 1 brochure.
Madame la comtesse de Gasparin, 2 volumes (pour la
Bibliothèque circulante).
M. l'avocat Ch. Georgeot, 1 volume.
M. le Dr H.-J. Gosse, 269 volumes (dont 27 pour la
Bibliothèque circulante) et 259 brochures (*Histoire,
littérature, topographie et médecine*).
M. le docteur Goudet, 1 brochure.
M. E. Grobet, 2 volumes.
M. Constant Hilbey, 5 brochures.
M. le docteur Hilt, 2 brochures.
M. le professeur Hornung, 1 brochure.
M. Al. Humbert, 1 volumes, 5 brochures et 2 cartes.
M. Auguste d'Ivernois, 28 volumes et 15 brochures des
œuvres de son père *Sir Francis d'Ivernois*.
M. le Dr A. F. Karpf, 1 brochure.
M. le professeur Ch. Le Fort, 5 volumes (dont 4 pour
la Bibliothèque circulante) et 1 brochure.
M. H. Lecoultre, 1 brochure.
M. Alexandre Lombard, 1 volume.
M. P. M. Maulet, 2 volumes.
M. George Marjolin, 3 brochures.
M. Hugo de Metzels, 1 brochure.

- M. H. Michelant, 1 brochure.
- M. Ab. Miramanoff, 1 volume.
- M. A. Mitaine-Guenin, 2 volumes.
- M. L. Mohr, 1 brochure.
- M. le professeur Marc-Monnier, 4 volumes.
- M. J. Moschell, 1 brochure.
- M. J. A. Naville, 1 volume.
- M. le professeur Ernest Naville, 9 volumes de ses *Œuvres*.
- M. le Dr North, 1 brochure.
- M. le Dr F. Pacini, 1 brochure.
- M. A. Papadopoulos Keraméus, 1 brochure.
- M. le pasteur Th. Paul, 2 brochures.
- Madame Picheral-Dardier, 1 brochure.
- M. Albert Pictet, 3 volumes, sur l'un desquels figure un portrait de Calvin dessiné à la plume en 1563 ou 1564.
- M. Alfred Pictet, 1 volume et 1 brochure.
- M. Edmond Pictet, 22 brochures genevoises.
- M. Ph. Plan, 1 brochure.
- M. le professeur E. Plantamour, 2 volumes et 2 brochures.
- M. le Dr J. L. Prevost-Mallet, 971 volumes provenant de la bibliothèque de la famille Mallet, à Ferney (*Histoire et littérature*).
- M. Amédée Roget, 3 brochures.
- M. Ph. Roget, 11 volumes, (dont 7 pour la Bibliothèque circulante) et 58 brochures (*beautés de la politique genevoise*).

- M. F. Romieux, 3 volumes de ses problèmes d'arithmétique.
- M. Ch. Sagnier, 2 brochures.
- M. Ferdinand de Saussure, 1 volume.
- M. Henri de Saussure, 3 volumes de ses œuvres scientifiques et agricoles.
- M. le pasteur Théremin, l'année 1878 de la *Gazette d'Augsbourg*.
- M. Auguste Turrettini, 33 volumes (dont 16 pour la Bibliothèque circulante).
- M. le professeur Pierre Vaucher, 9 volumes.
- M. le professeur Wartmann, 3 volumes et 39 brochures scientifiques.
- M. Rud. Wolf, 1 volume.
- Les archives de la République et Canton de Genève, une collection d'affiches et de brochures genevoises, du XVII^e et du XVIII^e siècle.
- Les *Archives des sciences physiques et naturelles*, 2 vol. et une collection de brochures scientifiques.
- L'Académie royale de Norvège, 8 volumes de ses publications.
- La Bibliothèque de Berne, 2 volumes: suppléments à son catalogue.
- La Bibliothèque cantonale de Lucerne, 11 livraisons de son catalogue.
- La Bibliothèque de l'Université de Wurzburg, 126 dissertations scientifiques.
- Le Bureau topographique d'Espagne, 3 cartes géodésiques.

- Le Bureau topographique d'Italie, 1 volume, plusieurs feuilles de sa grande carte du royaume, et diverses reproductions de gravures exécutées sous sa direction et par ses procédés.
- La Commission d'histoire de l'académie royale de Belgique, 5 volumes et 9 livraisons de ses publications.
- La Vénéérable compagnie des pasteurs de Genève, 1 vol.
- Le Conservatoire de botanique de Genève, 115 volumes et 25 brochures de sa bibliothèque.
- Le Département fédéral des chemins de fer, 2 brochures.
- Le Département fédéral des travaux publics, 1 livraison du Bulletin hydrographique.
- La Faculté de médecine de Genève, 512 volumes et 765 brochures: ouvrages acquis au moyen de la subvention que lui fait l'Etat, et publications reçues par elle de diverses académies et universités étrangères.
- Le gouvernement bavarois, 2 volumes statistique.
- Le gouvernement belge, 1 volume ditto.
- Le gouvernement français, 15 volumes qui sont pour la plupart des suites à ses dons précédents.
- Le gouvernement italien, 14 volumes et 1 brochure statistique.
- Le gouvernement norvégien, 4 livraisons.
- Le gouvernement suédois, 4 livraisons.
- Le gouvernement de Thurgovie, 3 volumes de ses lois.
- Le gouvernement vaudois, un volume de ses lois.
- Le gouvernement wurtembergeois, statistique.

L'Institut de correspondance archéologique de Rome, 1 vol.

Le South Kensington Museum. Le catalogue descriptif de la riche collection des monnaies et médailles suisses conservées dans ce musée. Ce catalogue est l'œuvre de M. Stuart Poole.

La Société d'Emulation d'Abbeville, 1 volume de ses Mémoires.

L'Université de Genève, 102 thèses scientifiques, reçues de diverses Académies et Universités étrangères.

La ville de Berlin, 1 volume.

La ville de Lille, le catalogue des livres imprimés de sa bibliothèque, 9 volumes.

La ville de Montpellier, le 5^e volume du catalogue de sa bibliothèque.

La ville de Neuchâtel, 1 volume, supplément au catalogue de sa bibliothèque.

La ville de Paris, 12 volumes et 18 livraisons : publications officielles.

La ville de Stockholm, 1 volume.

Manuscrits et portraits.

M. Fontaine-Borgel, 5 autographes de James Fazy.

MM. Edouard Fick et Gustave Fick, le portrait de leur père, Jules-Guillaume Fick, peint sur émail par M. Glardon.

Mme Lhardy-Dufour, le portrait de son père, le général G.-H. Dufour, peint à l'huile par elle-même.

M. John Jullien, libraire, un manuscrit du XVIII^e siècle contenant l'Abrégé du droit des gens, de Burlamaqui.

M. le docteur Mayor, le portrait de James Fazy, peint à l'huile par M. Baud-Bovy, don fait « au nom des amis de James Fazy. »

M. Albert Pictet, portrait du colonel Pictet-Menet, peint à l'huile par Massot.

M. Emile Rivoire, une copie faite par lui de papiers trouvés dans un des contrepoids de l'horloge du Molard, et remis avec leur copie à la Bibliothèque publique.

SERVICE PUBLIC

Consultation et salle de lecture.

Durant l'année 1879, la salle de lecture a été ouverte tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures, et en outre, pendant les mois de janvier, février, mars et avril, pendant 2 heures de nuit, de 6 à 8 heures ; en novembre et décembre, elle a été ouverte sans interruption de 9 heures du matin à 8 heures du soir, ce qui a procuré au public un service quotidien de consultation de 11 heures pendant la saison d'hiver.

Le chiffre total des consultations a dépassé de 1800 le maximum des années précédentes.

Le tableau suivant présente les résultats de 1879 :

Nombre de jours d'ouverture	
sans distinction de saison.	265
Nombre des heures d'ouverture	2191
Nombre des consultations enregistrées	11552

Nombre des personnes qui ont consulté	1236
Nombre des volumes consultés	24978

Dans le nombre des volumes consultés, ne sont pas compris les volumes appartenant à la catégorie des ouvrages consultatifs placés dans un compartiment spécial de la salle de lecture, et que les lecteurs peuvent y prendre eux-mêmes sans aucune demande ou formalité.

Bibliothèque circulante.

La salle de distribution a été ouverte tous les jours non fériés pendant 2 heures, de 4 à 5 heures.

Voici les chiffres relatifs à ce service.

Séances de distribution	275 soit 550 heures.
Volumes prêtés à domicile	28560
Autorisations nouvelles inscrites en 1879	393
Personnes qui ont emprunté des livres	1497

Administration et travaux d'intérieur.

Le troisième volume du catalogue comprenant la littérature et les Beaux-arts a paru en 1879.

Le 4^e et dernier, qui renferme toute la partie des sciences, est en voie d'impression.

Il n'y a d'ailleurs rien de particulier à signaler quant aux travaux d'ordre et d'entretien ; l'on a continué à saisir les moments favorables permettant de réaliser quelque amélioration. Malheureusement ces moments devien-

ment rares, le temps des employés étant toujours plus exclusivement requis pour les besoins du service quotidien.

Un fait considérable et le plus saillant de cet exercice, c'est l'extension du service pendant les mois d'hiver et l'installation d'un service de nuit dans la salle de lecture. Cette salle a été aménagée dans ce but, et l'on peut dire que l'introduction des appareils à gaz au cœur même de la Bibliothèque, opération certainement délicate, a été accomplie de manière à donner toutes les garanties désirables pour la sûreté de l'établissement.

Le public a répondu d'une manière satisfaisante aux nouvelles facilités qui lui étaient ainsi offertes pour le travail, surtout dans les heures de 4 à 6.

La salle de lecture est donc ouverte sans interruption de 9 heures du matin à 8 heures du soir, soit pendant 11 heures consécutives dans les six mois de la plus grande fréquentation. Il n'est pas, à notre connaissance, de Bibliothèque publique qui offre, sous ce rapport, autant de latitude à ses clients.

Mais il ne faut pas oublier que tous ces développements amènent de nouvelles exigences et appellent une augmentation de ressources équivalente. Service de consultation, de surveillance, d'entretien et de comptabilité, tout a quadruplé depuis 8 ans. Le personnel n'a pas subi une augmentation proportionnelle et se trouve aujourd'hui tout à fait insuffisant. Il sera donc prudent d'y pouvoir si l'on ne veut courir le risque de compromettre plus ou moins sérieusement l'ordre, la police et la conservation de notre vieille Bibliothèque.

SUCCURSALE DE LA BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE.

Nous nous sommes occupés de préparer la création d'une nouvelle Bibliothèque circulante destinée plus particulièrement aux quartiers de la rive droite, en exécution de l'arrêté pris par le Conseil municipal le 15 décembre 1878. La première et la plus grande difficulté était de trouver un local convenable. Les salles de l'École d'horlogerie, auxquelles on avait pensé primitivement, étaient réclamées par les ateliers de mécanique. La construction d'un bâtiment spécial demandait trop de temps. Il fallait donc trouver, au moins provisoirement, un emplacement central, accessible, et pouvant s'approprier sans trop de frais à sa destination particulière.

Après bien des recherches, nous croyons l'avoir trouvé dans un appartement au premier étage de la maison n° 1, rue de l'Entrepôt. Nous espérons que, en attendant mieux, ce local pourra rendre de bons services. Nous avons procédé d'abord aux travaux d'agencement et d'aménagement, puis au choix et à l'acquisition de livres en nombre assez considérable pour constituer une véritable bibliothèque publique. Outre les ouvrages offerts à la circulation, nous en aurons quelques centaines qui seront réservés à la consultation sur place, et formeront une intéressante salle de lecture. Cette succursale est maintenant ouverte; c'est un essai dont l'expérience même réglera les développements à venir.

Herbier Delessert.

Conservateur : M le prof. Müller.

Sous-conservateur : M. Bernet.

L'arrangement de l'herbier Delessert a progressé régulièrement pendant toute l'année, et ce sont les mêmes personnes que l'année précédente qui y ont travaillé.

M. Müller a fini le classement des Champignons; ceux d'Europe ont pu être arrangés par genres et espèces distribués dans leurs groupes supérieurs, les exotiques seulement par grands groupes et par genres.

Le même a déterminé et classé trois familles exotiques, celles des Méliacées, des Smilacinées et des Myristicacées, sur lesquelles des travaux importants viennent de paraître dans les *Monographiæ Phanerogamarum*, vol. I, publiées par MM. Alph. et Cas. de Candolle. Une partie de nos échantillons de ces trois familles avaient été nommés par les auteurs de cet ouvrage, et les autres ont été comparés avec les types de l'Herbier de Candolle, en sorte que nos matériaux de ces familles sont maintenant entièrement déterminés et dans un ordre parfait.

Ces travaux complets pour l'heure qu'il est, basés sur l'ensemble des plus riches herbiers, et publiés par MM. de Candolle, ont démontré une fois de plus à cette occasion combien les grands herbiers, considérés isolément, sont loin d'être sans lacunes. En comparant nos richesses considérables de ces trois familles avec l'ensemble actuel de toutes les espèces connues de ces mêmes familles,

récapitulées dans l'ouvrage indiqué, le nombre des lacunes ou des espèces non représentées dans notre herbier s'est trouvé bien grand, bien plus grand qu'on ne serait disposé de l'admettre à première vue, et cela prouve combien il est nécessaire de nos jours que les grands travaux de botanique systématique puissent être élaborés non pas d'après les matériaux d'un seul herbier, quelque riche qu'il soit, mais bien d'après un ensemble considérable de grands herbiers dont chacun, dans la règle, possède des unica qui manquent nécessairement dans les autres, l'origine des échantillons n'étant que très-partiellement la même pour les différents herbiers. De là découle l'extrême importance pour les monographies, dont les travaux généraux sont nécessairement comparatifs en même temps qu'analytiques, de pouvoir emprunter dans les grands herbiers les matériaux dont ils s'occupent. Ce n'est absolument que dans ces conditions qu'il est possible aujourd'hui de faire de bons travaux monographiques complets.

M. Müller a aussi étudié et classé les Characées, indigènes et exotiques, d'après les travaux du professeur Al. Braun.

M. *Bernet* a continué et fini son travail d'arrangement de la grande et difficile famille des Protéacées.

Depuis l'acquisition de l'herbier du D^r Fauconnet, M. *Bernet* passe en revue les déterminations et réunit ensemble tous les échantillons de cet herbier et de celui de M. *Ramu*, qui appartiennent aux mêmes espèces. Ce travail minutieux, auquel il se livre sans relâche, est déjà fait depuis les Renonculacées jusqu'aux Rosacées.

M. *Calloni*, en nous donnant 12 heures de travail par semaine comme l'année précédente, a arrangé une belle série de familles des Thalamiflores. Il a fini les Crucifères et fait les Caryophyllées, Elatinées, Linées, Géraniacées, Oxalidées, Balsaminées, et les Célastrinées.

Il a en outre préparé les échantillons de toute la collection des Champignons et mis au complet les étiquettes des diverses plantes reçues ou acquises par l'Herbier.

M. *Kohler*, étudiant qui vient assez régulièrement à l'Herbier pour faire connaissance avec les travaux d'arrangement, s'occupe actuellement et gratuitement du fixage des échantillons de quelques familles déjà étudiées.

2^e Plantes prêtées.

M. le pasteur Duby nous a rendu les mousses de Rio-de-Janeiro, envoyés par M. Glazion, qui lui avaient été prêtées, après les avoir déterminé, il en a été de même pour une partie des échantillons stériles. Une série importante de 1,055 specimens de Connaracées et de Burseracées de l'herbier général ont été prêtées à M. le Dr Engler, professeur de Botanique à l'Université de Kiel, qui prépare un travail monographique complet sur ces plantes. Le même avait déjà reçu antérieurement, en prêt, d'autres plantes qui nous ont été exactement rendues et déterminées avec les plus grands soins.

3^e Acquisitions de plantes.

A. *Par achat*. Nous avons acheté les deux nouvelles centuries des plantes rares d'Europe de M. Schultz, qui font

suite à la grande série publiée et achetée antérieurement. Nous avons de même acheté de M. Keck, une collection de 50 plantes de la République Argentine, de la région d'Entrerrios.

Une collection de 597 plantes de la Cochinchine, si rares dans les herbiers, de 58 de la Nouvelle-Calédonie et de 15 des environs d'Aden, a été achetée à M. Germain, vétérinaire d'un régiment français de cuirassiers, qui l'y avait collectée pendant son séjour de service. C'est une collection assez importante qui remplira bien des lacunes dans notre herbier.

Mais la grande acquisition de l'année, c'est l'achat de l'herbier de M. le Dr Fauconnet. Cet herbier, surtout riche en plantes suisses et savoisiennes, et qui contient aussi beaucoup d'espèces d'Allemagne, de Scandinavie, d'Angleterre et de France, même de la Sicile, présente un double intérêt pour l'herbier Delessert. Il nous fournira d'abord, conjointement avec l'herbier plus modeste de M. Ramu, de bons matériaux, presque au complet, pour établir un herbier distinct suisse et savoisien, qui sera plus directement en rapport avec les travaux des nombreux botanistes de Genève qui s'occupent de la Flore de la Suisse et de la Savoie. Et comme la création de cet herbier utile n'emploiera que la moindre partie des échantillons, le surplus disponible nous fournira en second lieu de nombreux matériaux d'échange à offrir aux botanistes de pays d'outre-mer. Une partie de ces doubles a déjà un écoulement assuré qui enrichira notre grand herbier général.

B. *Par échange.* Nous avons reçu en échange 250 plantes de la province brésilienne de Rio de Janeiro, envoyées par M. Glaziou. Une centaine de ces plantes se rapportent aux Cryptogames.

C. *En don.* Le père Llanos, d'un village près de Manilla, nous a envoyé, en deux fois, 46 plantes des îles Philippines. Quelques-unes de ces plantes sont représentées par plusieurs échantillons.

4 *Fréquentation de l'Herbier.*

Comme l'année précédente, notre herbier a fréquemment été visité par divers botanistes de Genève, soit pour examiner et confronter certains échantillons de l'Herbier soit pour consulter la Bibliothèque. Quelques botanistes étrangers aussi y ont passé, mais sans s'y arrêter pour travailler. Toutefois M. C. B. Clarke, de Londres, a fait exception à cet égard. S'étant beaucoup occupé de la famille exotique des Commélynées, dans le but d'en préparer la monographie complète pour les suites au Prodrômus de MM. de Candolle, il a bien voulu passer en revue tout ce que nous possédons de ce groupe, vérifier les déterminations que nous avons déjà et déterminer la plupart de nos échantillons non nommés.

5 *Bibliothèque.*

Reçu en dons :

De M. le prof. *Radlkofer*, 5 brochures sur les Sapindacées.

De M. Ed. *Boissier*, le 4^{me} volume de sa *Flora orientalis*.

De M. le prof. *Muller*, conservateur de l'Herbier, 9 brochures de lui-même sur les Lichens, et la monographie des genres *Ligustrum* et *Syringa*, de Decaisne, 4^o, avec planches.

Nous avons reçu en outre de M. *Sûès Ducommun* et de Mad. *Descombes*, née Fauconnet, le portrait de feu le Dr Fauconnet, président de la Commission qui, à l'arrivée à Genève de l'herbier Delessert, avait été nommée pour s'occuper de cet herbier.

Acquisitions par achat.

Pour un certain nombre d'ouvrages en voie de publication et auxquels nous sommes abonnés, nous avons reçu les volumes publiés cette année, comme la *Botanische Zeitung*, *Cohn Kryptogamenflora von Schlesien*, *Hooker Flora of Brit. India*; mais en dehors de ces acquisitions nous n'avons rien acheté de cette grande série d'ouvrages importants et nécessaires qui nous manquent encore, les sommes budgétaires insuffisantes ayant été trop fortement entamées par la rétribution du travail, du reste si régulier et si utile, de M. Calloni. Mais le défaut d'acquisitions normales a été largement compensé par l'achat, moyennant des sommes extrabudgétaires, de la Bibliothèque du Dr Fauconnet. Tous les ouvrages botaniques de cette Bibliothèque, qui manquaient encore à la Bibliothèque du Conservatoire botanique, ont été destinés à cette dernière. Ces ouvrages se rapportent aux Flores d'Europe et plus spécialement à la Flore suisse, allemande et française, et la première y est représentée presque au grand complet.

Quoique cette bibliothèque fût créée essentiellement en vue des Phanérogames, il y a néanmoins aussi un bon nombre d'ouvrages sur les Cryptogames. Mais en dehors de *De Candolle*, *Prodromus* (remis au bureau de *M. Nitzschner*, jardinier en chef, pour l'usage du Jardin Botanique), et *Boissier*, *Voyages en Espagne*, il n'y a ni grands ouvrages botaniques à volumes nombreux, ni ouvrages de grand prix; ce sont généralement des ouvrages courants, des flores locales et de nombreuses brochures. Tous ces ouvrages, en tant qu'ils n'ont pas été réunis à la Bibliothèque publique, comptent **285** numéros différents qui portent les nos **231-513** du Catalogue d'entrée.

Le Directeur s'est particulièrement occupé de cette précieuse acquisition; tous les ouvrages, même les moindres brochures, ont été classés et convenablement placés dans notre Bibliothèque du Conservatoire, pourvue naturellement, dans le casier général, de la carte indicatrice voulue. Pour faciliter les recherches dans la Bibliothèque, ces nombreuses brochures, selon la nature du contenu et aussi selon leur format, ont été réunies par catégories, dans des volumes de mélanges, pourvus à leur tour d'une carte indicatrice.

A côté de ce classement, on a également fait le nécessaire pour compléter les reliures, et tous les volumes et brochures ont été timbrés, en sorte que la Bibliothèque est en bon ordre.

Jardin Botanique.

Directeur : M le prof. J. Müller.

Il n'y a rien de bien particulier à dire sur la marche du Jardin Botanique pendant l'année dernière, tout s'y étant passé comme d'habitude.

M. *Nitzschner*, jardinier ou chef, a dirigé les travaux pratiques, qui ont été exécutés normalement.

Les plantes alpines de nos rochers, comme précédemment et de la même manière, ont été visibles pour le public pendant la belle saison et ont eu le même succès.

La redétermination des plantes de nos plates-bandes est pour ainsi dire achevée ; ce que nous avons est de nouveau pourvu d'étiquettes justes, et il n'y a que quelques plantes rebelles ou restées sans fleurir qui en soient dépourvues.

Le directeur s'est surtout occupé cette année de la vérification et en partie de la détermination des espèces reçues par échange de graines avec d'autres Jardins botaniques. On croirait que des graines reçues dans de pareilles conditions puissent être considérées comme rigoureusement bien déterminées et qu'un travail de vérification sur les noms de plantes issues de ces graines soit superflu. Or, il n'en est rien. Plus de la moitié des noms de cette catégorie se sont trouvés être faux, et le plus souvent absolument faux, c'est-à-dire n'ayant aucun rapport avec les plantes, ni quant au genre ni quant à la famille. Cela prouve que l'inexactitude des noms ne

venait nullement d'une détermination inexacte du Jardin Botanique d'origine, du moins dans la très-grande majorité des cas, car aucun botaniste ne se tromperait à ce point; mais les vraies causes de ces erreurs doivent se trouver dans le mode de faire recueillir les graines par des subalternes peu attentifs, et peut-être aussi dans la manière inexacte ou incomplète de marquer les provisions de graines. — Nous tâcherons à Genève, avertis par les erreurs d'autrui, d'éviter tout ce qui peut conduire à de pareilles confusions.

Nous avons donc les motifs les plus sérieux pour maintenir le principe déjà émis antérieurement, de ne rien admettre dans nos plates-bandes qui n'ait pas passé par le contrôle d'une exacte vérification.

Outre l'acquisition, par échange, de nombreuses graines, dont beaucoup comme d'habitude n'ont pas levé, nous avons aussi reçu de diverses personnes, surtout de Mlle Greenwood, des plantes vivantes des Alpes.

Un nouveau catalogue de graines offertes aux autres Jardins botaniques sera imprimé sous peu.

Quant aux étiquettes, nous avons suivi le même système que précédemment.

Théâtre.

La saison théâtrale 1878-79 s'est terminée fin avril à teneur du cahier des charges souscrit par le Directeur.

Dès le mois de Décembre 1878, une Commission consultative avait été nommée par le Conseil Administratif, avec

mandat de donner un préavis sur le mode d'exploitation du nouveau théâtre qui devait s'ouvrir l'année suivante, et sur les points principaux qui devaient constituer le cahier des charges concernant cette exploitation. Cette Commission, placée sous la présidence de notre délégué au Théâtre, se divisa en deux sous-commissions, l'une chargée de la partie administrative, la seconde de la partie artistique. A la suite d'un travail très-suivi et fort consciencieux de cette Commission, deux rapports furent adressés au Conseil Administratif, expliquant les différentes clauses du projet de cahier des charges qui les accompagnait. Ce projet servit de base aux délibérations du Conseil, qui arrêta définitivement les conditions d'exploitation du nouveau théâtre, conditions conformes, dans tous les points essentiels, au préavis de la Commission consultative. Parmi les candidats qui se présentèrent lors de l'ouverture de l'inscription, un plus particulièrement réunissait de fortes chances ; mais, après un certain temps d'attente, il ne put fournir les garanties de cautionnement nécessaires, et M. Bernard, l'ancien titulaire, fut nommé.

L'ouverture du théâtre eut lieu le 2 octobre. Si quelques hésitations se firent sentir les premiers mois dans la marche de diverses parties du Théâtre, on peut affirmer aujourd'hui que l'ensemble fonctionne régulièrement. Il est probable que des améliorations peuvent encore être introduites ; elles le seront à mesure que l'expérience et un sage examen en démontreront la nécessité.

Les règlements concernant le service des machinistes, celui de l'intérieur de la salle et du spectacle, ainsi que

les règlements fixant le service et les attributions du Conservateur et du Bibliothécaire, ont été élaborés puis successivement modifiés pour les mettre d'accord avec ce qu'enseignait la pratique. Ces règlements peuvent être considérés maintenant comme définitifs.

Les stipulations du cahier des charges ont, en général, été observées par la Direction. Il faut en excepter cependant quelques rôles, particulièrement le premier rôle d'homme, et le premier rôle de dame du drame et de la comédie, qui, dès le second mois de l'ouverture, n'ont pas été remplacés, malgré les exigences précises du cahier des charges et les réclamations de la Commission des débuts. Le Directeur, après quelques démarches infructueuses pour satisfaire convenablement à cette obligation de remplacement, s'adressa au Conseil Administratif pour en être dispensé, appuyant d'abord sa demande sur l'insuffisance de décors ou partie de décors pour le drame et la comédie, ensuite sur la difficulté réelle d'avoir une troupe complète pour ce genre de représentations, qui ne pouvait être donné qu'un nombre très-limité de fois dans un théâtre où tous les genres doivent être représentés. Malgré le caractère sérieux que revêtait ce dernier motif, le Conseil prit des mesures pour qu'il fût donné satisfaction au public et au cahier des charges. Le Directeur eut la latitude, ou de fournir les premiers rôles qui manquaient, ou de faire donner un nombre déterminé de drames ou de comédies par des troupes ou des artistes étrangers. En agissant ainsi, l'Administration municipale tenait compte à la fois de la difficulté énoncée par M. Bernard et recon-

nue par beaucoup de personnes; des sacrifices qu'il avait faits, en dehors de ceux prescrits par le cahier des charges pour l'opéra comique et pour le grand opéra, et aussi des réclamations d'une partie du public. L'activité que le Directeur a apportée dans l'accomplissement des conditions qui lui étaient ainsi imposées, a contribué à terminer l'année théâtrale d'une manière favorable.

Bibliothèque du Théâtre.

La Bibliothèque a été un des premiers services installés au Nouveau Théâtre. Dès le commencement de Janvier, elle prenait possession d'un local convenable, bien éclairé, muni de spacieuses armoires. Les livres et cahiers de musique y seront à l'abri de l'humidité qui leur avait jusqu'alors été si nuisible; à l'abri également des accidents.

Vers la clôture de l'année théâtrale 1878-1879, le transfert de la musique a pu s'achever, ainsi que toutes les opérations qui l'ont accompagné.

Le catalogue définitif et détaillé a été alors commencé. Il est maintenant assez avancé, quoique le bibliothécaire ait dû l'interrompre pour faire face aux exigences nouvelles créées par le développement de notre scène.

En effet, l'orchestre s'est complété et augmenté; le service des études s'est compliqué aussi, de façon que chaque opéra a dû s'accroître d'un certain nombre de *parties*, destinées surtout aux nouveaux pupitres de quatuor. Quelques ouvrages ne comptaient pas de *partitions piano et chant*. Maintenant tous en auront deux, destinées aux répé-

titeurs, qui jusqu'ici se servaient pour leurs leçons quotidiennes aux choristes, des *grandes partitions d'orchestre*, qu'ils ont ainsi peu à peu mises dans un état déplorable.

Dorénavant, ces grandes partitions (d'une valeur considérable) seront ménagées autant que possible et serviront au 1^{er} chef d'orchestre seul. Les études se feront avec les partitions au piano dont le remplacement est facile et peu coûteux.

La petite allocation annuelle a été employée, une faible part en frais de bureau et achat de registres, etc., la plus grande partie en réparations et reliures faites dans des conditions toutes spéciales de solidité.

Le *service de la Bibliothèque* s'est effectué cette année selon le règlement élaboré par le Conseil Administratif. Les sorties ont été de 48 pendant l'année 1878-1879. Quant aux sorties effectuées durant la saison théâtrale 1879-80, leur chiffre était au 31 décembre dernier de 42. On peut prévoir qu'à la fin de l'année, il ne sera guère plus élevé.

Les nombreux achats rendus nécessaires par les circonstances indiquées plus haut, et auxquelles il faut joindre le fait que des ballets, dont la musique n'était pas dans nos partitions, nécessitaient l'acquisition de cette musique, ont commencé à s'effectuer dès le mois de juillet 1879. Un crédit spécial avait été voté à cet effet; et il devra se continuer encore pendant un ou deux ans, jusqu'à ce que tous les ouvrages du répertoire se trouvent à l'effectif de parties voulu. En évitation de toute dépense non indispensable, les acquisitions ont porté exclusivement sur les opéras indiqués par M. le Directeur comme devant être

prochainement montés par lui (30 opéras). En voici le résumé.

Partitions d'orchestre	0
Partitions piano et chant	9
Parties d'orchestre	150

Il y a eu en outre de nombreuses corrections, additions et modifications à faire dans la musique existante.

Tous les cahiers achetés ont été immédiatement reliés et ainsi protégés, autant que faire se peut, contre les avaries provenant du service.

Il convient de remarquer ici que, malgré l'importance des achats, il n'est pas entré d'ouvrage nouveau moderne dans la bibliothèque du théâtre; mais chaque année amènera, c'est à espérer du moins, l'acquisition d'un des chefs d'œuvres du répertoire courant, et cela grâce à la subvention spéciale allouée à cet effet au Directeur.

La *Bibliothèque dramatique* jointe à la collection des opéras n'est qu'à l'état rudimentaire. Les pièces de théâtre peu nombreuses qu'elle contient, la plupart démodées, n'ont pas été utilisées pendant cette campagne; pas plus que les nombreux cahiers de musique de vaudeville et de drame. On a vu plus haut, par l'indication des dons, que quelques-uns sont venus enrichir cette petite collection, notamment par des pièces dues à des auteurs genevois.

En outre le bibliothécaire a acquis quatre volumes de bibliographie théâtrale et musicale, contenant des renseignements précieux, plus deux ouvrages traitant de la propriété artistique.

La bibliothèque a pu rendre quelques services en dehors du théâtre. Ainsi, les concerts symphoniques de cet hiver ont enrichi leurs programmes de fragments empruntés aux partitions anciennes de la collection municipale. En outre le Conseil Administratif a autorisé le prêt au dehors de deux ou trois ouvrages, moyennant les garanties d'usage, et a ainsi fait profiter un nombre moins restreint de personnes d'une collection du plus haut intérêt. Quelques artistes de l'orchestre et de la Ville sont venus au local de la bibliothèque prendre connaissance de divers opéras, ou vérifier quelque point de détail nécessaire à leurs travaux particuliers ; c'est encore une preuve de l'utilité de la création municipale.

Quelques généreuses personnes, répondant au vœu qui avait été exprimé, ont bien voulu faire à la Bibliothèque du Théâtre des dons plus ou moins importants. Ce sont MM :

Louis Tognetti **2** brochures (pièces de théâtre.)

Besançon, J.-M., **1** brochure (pièce de théâtre.)

Edouard Fick, **2** volumes (pièces de théâtre.)

Hornung, professeur, **1** volume (pièce de théâtre.)

Delphin, Emile, bibliothécaire, une centaine de brochures (pièces de théâtre.)

Salmson et Scherer, **1** brochure (pièce de théâtre.)

Bernard, directeur, **1** manuscrit id.

Nicolas, chauffeur au théâtre, **1** brochure (pièce de théâtre.)

Girard (Conservatoire de Musique), **37** partitions d'orchestre, **1** partition piano et chant.

Carey, Jules, éditeur, 1 volume (Nouveau Théâtre de Genève.)

Kürner (Phantaz). Journal le *Guguss*, comptes-rendus humoristiques de représentations.

D. Moriaud, avocat, 1 partition d'orchestre.

Lévi, Isidore, 1 morceau de musique.

Marc-Monnier, 5 brochures (comédies).

En résumé 114 brochures ou volumes et 40 partitions ou morceaux de musique.

Bâtiments.

Ecole d'horlogerie. Monument du duc de Brunswick.

L'année 1879, a vu l'achèvement de plusieurs grandes créations architecturales qui font honneur aux artistes distingués qui y ont consacré leur talent, et qui contribueront, nous n'en doutons pas, au développement artistique et intellectuel de notre population autant qu'au bon renom et à l'embellissement de notre cité.

Au mois d'avril, le nouveau bâtiment de l'Ecole d'horlogerie a pu être affecté à sa nouvelle destination, et concurremment avec les anciennes, de nouvelles branches de cet enseignement bénéficient actuellement de locaux vastes et bien éclairés.

Une école enfantine occupe d'autre part une partie des locaux du rez-de chaussée.

Un crédit supplémentaire a dû être demandé au Conseil municipal pour solder le compte des travaux imprévus de l'Ecole et pour l'acquisition du mobilier.

Le 15 octobre 1879, le Conseil Administratif a pris possession du splendide monument élevé à la mémoire du duc de Brunswick ; profitons ici de rendre hommage au talent de M. l'architecte Franel qui a mené à bien la construction de ces beaux monuments.

Nouveau Théâtre.

Les travaux de construction du Nouveau Théâtre (ameublement compris) ont été terminés pendant le mois d'octobre 1879, c'est-à-dire quelques jours après l'ouverture, qui a eu lieu le 2 octobre de ladite année.

Nous croyons pouvoir dire que la réussite de ce magnifique édifice est complète, et en adressant nos félicitations à M. l'architecte J.-E. Goss, qui en a si habilement dirigé l'exécution, nous entendons comprendre, dans l'expression de notre gratitude, tous ceux dont le concours dévoué a assuré le succès de cette œuvre.

Depuis l'ouverture, plusieurs travaux supplémentaires ont dû être ordonnés, afin de satisfaire à diverses demandes spéciales qui n'avaient pas pu être prévues avant l'installation du personnel qui occupe les différents locaux réservés pour le service du théâtre.

Tous les mémoires, comptes, etc., des travaux de construction seront vérifiés avant la fin de l'année courante ; sans vouloir rien préciser aujourd'hui, puisque beaucoup de règlements sont encore en suspens, on peut néanmoins affirmer que les crédits votés en deux fois par le Conseil Municipal ne seront pas sensiblement dépassés, surtout si l'on tient compte de l'importance des ouvrages exécutés.

Le devis général des travaux de l'édifice n'a presque pas été dépassé, mais beaucoup d'articles imprévus ont dû entrer dans le compte du théâtre, tels que : assurances, canaux publics dans les rues avoisinantes, réparations du Musée Rath, réparations et recul des colonnes du Conservatoire de Musique, trottoirs, paiement des deux premiers projets soumis au Conseil municipal, expertises diverses, arbitrage Bouët, supplément alloué à l'Ecole des Arts industriels pour l'exécution (à Genève) de la cheminée du grand foyer, etc., etc.

Quoiqu'il en soit, on peut aujourd'hui être parfaitement sûr que les dépenses du théâtre (entièrement terminé) y compris les travaux imprévus et ceux accessoires dont il est parlé ci-dessus ne dépasseront pas la somme de fr. 3,900,000. Les dépenses se rapportant à l'édifice proprement dit n'ont pas excédé le chiffre de 3,640,000 francs.

Ces résultats peuvent être considérés comme satisfaisants, car il faut tenir compte des difficultés énormes que présente l'exécution d'un travail aussi considérable.

Bâtiments.

Plusieurs causes accidentelles ont, cette année, contribué à augmenter les frais d'entretien des propriétés municipales, surtout des toitures et vitrages : ce sont les fortes neiges de Décembre et de Janvier, ainsi que l'ouragan du mois de Février. Le vaste établissement de l'abattoir souffre et souffrira toujours beaucoup des diverses industries qui s'y exercent ; il convient donc de prévoir une

forte augmentation des frais nécessaires pour l'entretien des bâtiments de la Ville.

Les principaux travaux exécutés en 1879 sont l'installation, avec participation de notre locataire, de parquets à l'immeuble de la rue Adhémar Fabri.

Le renouvellement du poids à bascule du bureau d'Octroi de Rive.

Une réparation importante exécutée aux bains de la Coulouvrenière.

La construction d'un bureau pour le service de l'octroi à la rue de Montbrillant.

La création d'un second hangar rue des Corps-Saints pour le service de la Compagnie de sauvetage des Sapeurs-Pompiers.

L'installation au rez-de-chaussée et à l'entresol de l'Ecole de la rue de l'Entrepôt, d'un logement pour le concierge, précédemment aménagé dans le comble, au grand détriment de la surveillance de ce bâtiment.

La restauration complète des faces Ouest et Sud du Musée Rath qui se trouvaient beaucoup plus en évidence depuis l'achèvement du nouveau théâtre.

L'aménagement d'une salle d'Ecole et d'une succursale de la Bibliothèque publique dans des locaux loués par la Ville, rue de l'Entrepôt n° 1.

Ponts et Quais.

L'entretien des ponts des Bergues et de la Machine devient d'année en année plus difficile ; ce n'est pas seulement le platelage, mais encore les grosses pièces des

tabliers qui devront être renouvelées en partie avant qu'il soit longtemps, et il conviendra d'envisager sérieusement l'obligation assez prochaine de la transformation partielle du pont des Bergues et de la reconstruction totale de celui de la Machine.

Percements et Elargissements

Nous n'avons sous ce chef que quelques travaux peu importants à signaler.

L'élargissement de la rue du Léman a été continué sur une certaine longueur à l'extrémité de la rue Gevray.

L'élargissement de la Fosse-aux-Ours, a été continué au-devant de la propriété de M^{me} Taponnier. Cette opération se poursuivra dès que les circonstances se montreront plus favorables qu'elles ne le sont actuellement.

Après de longues négociations, un arrangement a été conclu avec M. Mieusset pour la rectification et l'élargissement des rues de la Navigation et de la Paix au-devant de sa propriété. La démolition du bâtiment est presque achevée, et les travaux de voirie s'exécuteront après la reconstruction des immeubles sur les nouveaux alignements.

L'achèvement de la rue Gevray n'a pu avoir lieu en 1879.

Chapelle des Macchabées.

Les travaux exécutés en 1879 comprennent :

Le socle en roche faisant le tour de la chapelle extérieurement, socle qui a dû être à peu près complètement enlevé sur une profondeur d'environ 50 centimètres. — Une base

en grès s'appuyant sur le socle, puis un parement en molasse jusque sous le cordon formant appui des fenêtres. Ce parement de molasse a nécessité la fermeture des petites fenêtres et de la porte ouverte dans l'épaisseur des murs, à l'époque où la chapelle avait été divisée en plusieurs étages. — Enfin au-dessus de la molasse un cordon en grès, sur lequel reposeront les bases des colonnettes formant jambages des fenêtres. Ces bases ont été taillées, mais ne seront placées qu'en 1880.

Horloges électriques.

Au commencement de l'année, l'heure donnée par les régulateurs qui sont installés au rez-de-chaussée de l'Hôtel Municipal, était distribuée, par six lignes, dans 59 horloges sympathiques et, à la fin de l'année, dans 67, non compris celles qui servent de contrôle sur chaque ligne dans le bureau même des régulateurs.

Au nombre des 8 nouvelles horloges se trouve celle que l'Etat nous a demandé de mettre au fronton de l'Observatoire.

Nous avons changé celle de la place du Bourg-de-Four, qui était de système ancien, et nous avons remplacé la nouvelle avec un seul cadran au lieu des trois indiquant les heures de Berne, Genève, Paris, ce qui actuellement n'a plus sa raison d'être.

Les fils des horloges ont aussi eu leur part des dégâts causés par l'orage du 20 février ; au Bourg-de-Four, sur St-Antoine, aux Bastions, rue du Rhône, rue Dassier, sur

La Treille, les fils ont été arrachés des consoles ou tordus ensemble.

La neige et surtout le givre ont également beaucoup détérioré les fils sur plusieurs points de la Ville.

Pour le réglage des régulateurs qui se fait tous les jours à midi moins un quart on a changé le système de correspondance entre l'Observatoire et l'Hôtel Municipal. Précédemment on se servait d'un télégraphe à cadran, maintenant, c'est par le téléphone que les observations sont échangées, ce qui active beaucoup le service.

Le Conseil se préoccupe sérieusement de la nécessité absolue de rendre uniforme la marche des deux régulateurs de manière que, sans apporter aucun changement dans la transmission de l'heure astronomique, l'un des régulateurs puisse immédiatement remplacer l'autre.

Service des Eaux.

Machines.

Ainsi que nous le faisons prévoir l'an dernier, le service de nos anciennes Machines a été absolument insuffisant pendant l'année 1879.

Les pompes ne fournissant plus assez d'eau pour que les réservoirs du Bois de la Bâtie soient constamment pleins, les quartiers élevés ont souffert, dès le printemps, du manque de pression.

Pour remédier en partie à cet état fâcheux nous avons fait installer en Juin, sur le réservoir de la Bâtie, un appareil arrangé de telle façon que l'eau, au lieu d'entrer direc-

tement par le bas du réservoir, soit obligée pendant la nuit de s'élever dans un tuyau vertical jusqu'à une certaine hauteur d'où elle redescend par un déversoir dans les réservoirs; nous avons obtenu ainsi une surcharge correspondant à une pression constante de 50 m. au lieu de celle variant précédemment de 45 à 48; cette disposition a rendu des réels services en nous permettant d'alimenter au moins pendant la nuit nos abonnés du haut de la Ville, des Tranchées et de la Servette.

L'hiver nous a amené de nouveaux embarras par suite du gel. Beaucoup de plaintes nous ont été adressées soit directement, soit par la voie des journaux; nous avons répondu de suite aux premières, et nous saisissons l'occasion du compte-rendu annuel pour répondre aux autres.

Toutes ces réclamations portaient sur le manque de pression qui s'est fait sentir dans les hauts quartiers par suite des gelées si longues et si fortes qui ont caractérisé cet hiver et qui ont produit de nombreuses fuites dans la canalisation.

On peut diviser les cas de gel de conduites en deux catégories, suivant qu'ils ont atteint des tuyaux publics en fonte, ou des conduites privées en cuivre et en plomb.

En somme nous n'avons eu en ville que 3 ou 4 cas rentrant dans la 1^{re} catégorie, qui ont chacun privé d'eau une seule concession, deux au plus.

Les conduites de la rue de Malagnou et de la Tour-de-Boël ont gelé dans leur extrémité par le fait qu'elles n'ont pas de communication avec d'autres conduites.

Une petite portion de la conduite du Cours des Bastions,

dont un ouvrier avait négligé de rouvrir le robinet après y avoir fait une réparation, s'est trouvée prise; enfin les 2 tuyaux de 100 m/m passant sous les ponts de l'Observatoire, et qui jusqu'à cette année n'avaient jamais gelé, l'ont été complètement; nous les remplacerons par des tuyaux en tôle placés dans un encaissement garni d'un frigorigéne convenable.

En dehors de ces cas-là, nous n'avons eu aucune interruption dans le service public de la Ville.

Il en a été autrement dans la banlieue, et la raison n'en est pas difficile à trouver; en effet, dans les 3 communes suburbaines, les conduites sont établies aux frais de ceux qui les utilisent, ce qui revient à dire qu'elles sont faites très-économiquement, en tuyaux de petits calibres, de 50 m/m en général, et que, par suite de leur excentricité, elles se dirigent en rayons qui ne sont point reliés les uns aux autres; il s'ensuit que l'eau n'y a point de circulation, le débit à l'extrémité n'étant que de 1 ou 2 litres, et que, si les conduites ne sont pas posées à 4 m. au moins de profondeur, l'eau qui les remplit gèle, et par suite il se produit une ou plusieurs ruptures dans la colonne; si la rupture est considérable, la fuite se déclare au dégel, mais malheureusement ce n'est souvent qu'une simple fente et suivant la nature du terrain, si le sol est sablonneux comme celui des Tranchées, ou si, comme dans la commune de Plainpalais, le sous-sol est composé de gravier, l'eau se perd sans laisser de trace à la surface. Il faut alors que par suite des réclamations on procède à de longues expériences comparatives au manomètre, puis à des fouilles tou-

jours coûteuses pour arriver à trouver le mal et à y remédier.

En général le sol s'est trouvé gelé cet hiver à une profondeur qui a varié entre 0,45 et 0,65 ctm., nous avons même trouvé la terre gelée à 0 m. 90 ctm. dans une fouille pratiquée à l'extrémité du pont de l'Observatoire.

Notons aussi que, du 21 Janvier au 9 Février, l'eau du lac était descendue à 2° centigrade et a même atteint 1° le 2 Février.

Il résulte de ce qui précède que les critiques concernant la profondeur des conduites publiques ne sont pas fondées; notre réseau est établi dans d'assez bonnes conditions, et l'expérience de cet hiver nous fera veiller encore plus que par le passé à ce que les fouilles soient faites à une profondeur suffisante.

Il convient également de tenir compte des modifications de niveau qui se font sur les voies publiques.

En ce qui concerne les tuyaux des communes, il y a évidemment quelque chose à faire; nous ne pouvons rien pour ceux qui sont déjà établis, mais nous avons donné des ordres pour qu'aucune conduite nouvelle ne soit placée à moins d'un mètre de profondeur.

La 2^{me} catégorie de tuyaux gelés comprend tous les branchements de concessions particulières; ces conduites sont naturellement d'un très-petit diamètre, 20 à 25 mm, et en cuivre ou en plomb.

Leur prise se fait par un coude ajusté sur le dessus de la conduite en fonte, afin d'éviter, autant que possible, que les dépôts ne s'y introduisent; cette disposition a pour con-

séquence que le tuyau se rapproche en cet endroit de 50 à 60 ctm. environ du sol, quelquefois encore moins : c'est un premier danger de gel ; sous le passage d'une gondole pavée, l'épaisseur de terre est également diminuée, mais ce n'est pas encore là qu'il faut chercher la cause du grand nombre des congélations.

Le cas qui s'est le plus souvent présenté est celui de propriétaires, ou de régisseurs qui, craignant que leur tuyautage *intérieur* ne gelât et en redoutant les conséquences, ont, soit arrêté eux-mêmes l'eau à l'entrée de leurs maisons, soit donné l'ordre au service de tourner leur robinet de jauge ; naturellement l'eau, n'ayant plus d'écoulement, a gelé. Souvent aussi on a négligé de fermer un abat-jour d'une cave, et c'est justement en général par là que l'on fait passer le tuyau amenant l'eau dans les maisons ; se trouvant à un violent courant d'air, il n'est pas étonnant que l'eau se congèle plus facilement ; c'est ce qui est arrivé non-seulement pour des concessions de 1 ou 2 litres, mais encore pour 2 ou 3 moteurs ayant des tuyaux en fonte de 60 à 80 mm.

Enfin un cas qui a pu aussi se présenter, c'est que le robinet de jauge se soit trouvé bouché par un obstacle, quelque grain de sable, insecte ou autre objet, et que la congélation s'en soit suivie avant que, par suite du manque d'eau, les abonnés soient venus réclamer la visite de l'employé chargé d'y remédier.

Comme on peut le voir, l'Administration n'est pas si coupable qu'elle en a l'air ; elle a pris pour l'avenir toutes les précautions possibles en ordonnant que les conduites

publiques et particulières soient placées plus profondément, mais on ne peut agir sur l'ensemble du réseau pour baisser de 50 cjm quelques 60 kilomètres de conduites. Nous devons borner nos moyens d'action aux travaux nouveaux et aux cas qui peuvent se présenter lors de repavage de rues ou de changements de niveau.

Il a été aussi donné des instructions nouvelles à l'entrepreneur des concessions pour que le travail dont il est chargé soit fait dans de meilleures conditions.

Nous avons été obligés de rappeler à nos abonnés et surtout aux plombiers qu'ils emploient, l'article du règlement qui interdit sous peine d'amende de toucher aux robinets de jauge : il est arrivé fréquemment cet hiver que des personnes étrangères au service en voulant dégeler elles-mêmes leur concession aient déterminé une rupture dans leur tuyau ; la fuite en provenant ne pouvant être supprimée que par l'arrêt des conduites publiques et ce travail ne pouvant être effectué que par les ouvriers de la Ville, l'eau a souvent coulé en pure perte d'abord, puis en faisant des dégâts sur la rue ou dans les caves avoisinantes, pendant des heures et mêmes des nuits entières.

Il est évident qu'un abus pareil ne pourrait être toléré et que ce n'est pas pour avoir le monopole de ces réparations, comme on a bien voulu le dire, mais uniquement par mesure de prudence, que nous devons défendre de toucher aux robinets.

Du reste, n'ayant nous mêmes qu'un seul appareil à vapeur pour dégeler les conduites, nous avons utilisé tous ceux que les différents plombiers pouvaient mettre à notre

disposition, mais en ayant soin de leur adjoindre en cas d'accidents un de nos ouvriers au courant de la canalisation.

Quant aux précautions à prendre pour éviter le gel, elles sont si simples que nous avons pensé inutile de les rappeler au commencement de l'hiver par un avis dans les journaux ; elles consistent principalement à isoler les tuyaux, en ayant soin d'éviter les courants d'air ; particulièrement dans les caves, il est de toute nécessité que les abat-jour soient tenus fermés et le tuyau entouré de lisières, de paille ou mieux, enfermé dans un petit encaissement rempli de sciure de bois.

Il serait prudent, à l'entrée de l'hiver, de faire un bon tampon avec du foin plié dans une toile grossière ou une vieille couverture, et de le placer dans le regard où se trouvent les robinets.

En outre de toutes ces précautions, il en est une qui est plus urgente que toute autre, c'est de ne pas arrêter l'eau et au contraire de tout faire pour assurer son écoulement ; dès que l'on s'aperçoit qu'elle ne vient plus, il y a lieu de prévenir sans retard le bureau de la Machine ; l'arrêt peut provenir d'une obstruction du robinet et si la congélation est commencée elle n'est souvent pas assez complète pour qu'on ne puisse la vaincre, en chauffant le robinet avec la lampe à souder.

Une recommandation que nous avons déjà faite il y a longtemps et dont nous voudrions que l'on tînt davantage compte, surtout parmi nos abonnés habitant les hauts quartiers, c'est de placer des robinets d'arrêt et de saigne à

l'entrée du tuyau dans la cave de leur maison ; de cette façon, en tous temps s'ils ont une réparation à faire à leur tuyantage intérieur, ils peuvent arrêter l'eau sans recourir au personnel de la Ville. S'ils craignent le gel pour leur conduite, ils n'ont qu'à tourner leur robinet et à vider leur colonne montante, mais qu'alors ils aient un petit robinet par où l'eau qui arrive du conduit public puisse toujours couler et tomber dans un dégorgeoir qui, en l'emmenant dans les canaux, éviterait le gel du branchement de la rue : en agissant ainsi, non-seulement ils n'auraient jamais d'ennuis, mais de plus, pour le cas où la pression serait insuffisante pour permettre à l'eau d'arriver dans le réservoir des combles, ils auraient la ressource d'avoir une petite fontaine à la cave pour parer aux besoins.

Nous espérons bien qu'il se passera de longues années avant qu'un hiver aussi rude que celui de 1879-1880, se représente dans nos contrées ; malgré cela, ces précautions sont bonnes à prendre en vue d'hivers moins rigoureux et nous saisissons cette occasion pour les signaler à nos abonnés.

Les Machines, en elles-mêmes, ont continué à fonctionner comme par le passé ce qui revient à dire que la turbine *Callon* a supporté le plus grand effort, et que la roue hélice de *B. Roy et Cie* a nécessité et nécessitera toujours de coûteuses réparations ; quant aux deux roues *Cordier*, l'appoint qu'elles fournissent est peu important ; si on n'avait pas la prévision d'un changement plus radical dans notre installation, il y aurait lieu de songer à mieux utiliser l'emplacement qu'elles occupent.

Le Conseil Municipal a, dans ses séances du 7 Mars et 30 Septembre 1879 voté les fonds nécessaires pour l'achat d'un terrain à la Coulouvrenière et l'établissement de pompes auxiliaires à vapeur.

Cet établissement est aujourd'hui en pleine construction et, nous l'espérons, commencera à fonctionner dans le courant du mois de Juin.

Il est regrettable, sans doute, que l'hiver si rigoureux ait retardé de plus de deux mois l'achèvement des travaux, mais il est consolant de pouvoir se dire que, grâce à cette dépense d'une utilité incontestable, nous serons pour quelques années à l'abri de nouveaux manques d'eau et pourrons étudier mûrement la solution du problème qui s'impose à nous pour l'alimentation d'eau de notre ville ; il est bon en effet de se rappeler que l'installation de cette nouvelle usine n'est qu'un palliatif et que la question reste entière en ce qui concerne une organisation définitive du service des eaux.

La solution prochainement attendue du conflit qui existe entre notre canton et celui de Vaud au sujet du niveau du lac facilitera certainement notre décision à cet égard.

On peut prévoir que les sommes votées pour la construction de cette nouvelle machine seront sensiblement dépassées. Les travaux pour les fondations, exécutés pendant l'hiver très-rigoureux que nous venons de traverser, ont été très-coûteux, il en est de même des frais de dragage pour la pose de la grande conduite ; enfin il a été nécessaire pour aciver l'achèvement des travaux d'employer

d'autres matériaux que ceux prévus pour les massifs destinés à recevoir les machines à vapeur.

De plus, la cheminée et le local des chaudières ont été établis de suite pour suffire à une installation double.

Il faut donc prévoir une augmentation notable des dépenses pour cette nouvelle installation.

Canalisation

Il a été posé peu de nouvelles conduites cette année ; celles dont le tableau se trouve ci-dessous ont été nécessitées par de nouvelles concessions et par l'établissement de quelques bouches d'arrosage.

	Mètres de tuyaux.	Millim. de diamètre.
Rue des Philsophes	40	60
» de la Paix	22	60
» Thalberg	28	60
» Necker	39	60
Place des Alpes	20	60
» de Cornavin	54	60
Rue Gevray	59	80
» du Nord	24	80
» Sturm	57	80
» Gutenberg	76	80
» des Grottes	58	80
» »	129	100
» Malatrex	7	100

Total 553 mètres.

soit le quart de ce qui avait été posé dans les années précédentes.

Fontaines.

Deux bornes-fontaines ont été placées sur la demande des habitants du quartier, de Montbrillant, l'une au bas du chemin de Beaulieu, l'autre rue du Fort-Barreau au haut de la rue Berger.

Enfin, les habitants de la place des Alpes ayant fait don à la Ville d'un petit jet-d'eau, on l'a installé au milieu de l'une des pelouses de cette place. Il serait désirable que, dans le cas de souscriptions de ce genre, les personnes qui en prennent l'initiative s'entendissent préalablement avec l'Administration pour arriver au meilleur résultat.

Bouches d'eau.

Dans le courant de l'année on a achevé la transformation des anciennes bouches dites tabatières sur la rive droite.

Cette transformation a porté sur 44 tabatières qui ont été remplacées par 6 grandes bouches et par 58 hydrantes. Il a été créé en plus 7 nouvelles grandes bouches et 15 hydrantes, ce qui porte le total des nouvelles bouches à 22 et celui des bouches à incendie ou d'arrosage à 600 dans la Ville de Genève.

Des plaques en zinc estampé et verni indiquant l'emplacement des bouches ont été placées ; ce travail s'achèvera cette année ; il est seulement fâcheux que certains propriétaires refusent de laisser placer contre leurs immeubles des plaques qui ne déparent nullement un bâtiment, et dont ils seraient les premiers à bénéficier en cas d'incendie.

Moteurs.

17 nouveaux moteurs hydrauliques ont été établis, savoir:

- 1 che M. Gay, serrurier.
- 1 » Carey, imprimeur.
- 2 » Marc Henry, fabricant de couronnes.
- 1 » Ducret, essayeur d'or.
- 1 » Schellenberg, pour monte-sac et vannage d'avoines.
- 1 » Chatelain, scieur de bois.
- 2 » Gay, fabricant de chaînes.
- 2 » à l'Ecole de chimie.
- 6 » au théâtre pour ventilateurs.

17 moteurs.

4 anciens moteurs ont repris leur travail chez M. Cusin, fabricant de chapeaux ; par contre, ont cessé de marcher :

2 au théâtre pour l'éclairage électrique.

Le nombre des *moteurs hydrauliques* marchant à la fin de 1879 se trouve donc être de 104.

Il n'a pas été accordé de concession d'eau industrielle dans le second semestre.

Ascenseurs.

1 ascenseur a été installé à l'hôtel de Russie.

1 » pour le machiniste au théâtre.

1 » soit passe-plats pour le restaurant du théâtre.

Tous ces ascenseurs ont été munis de *compteurs d'eau*

qui seront également appliqués en remplacement des compteurs d'ascensions aux anciens appareils au fur et à mesure de l'échéance des polices

Concessions ménagères.

Le nombre des nouvelles concessions établies en 1879 n'a été que de 80, soit 55 de moins qu'en 1878. Ce ralentissement est en rapport sans doute avec celui des constructions de notre Ville; il tient aussi, nous aimons à l'espérer, à ce que beaucoup de propriétaires ont voulu attendre que le service fût mieux aménagé pour se décider à faire des installations toujours coûteuses dans leurs bâtiments.

Enfin, un certain nombre de compteurs ont été installés pour des concessions d'une certaine importance, ce qui porte à 17 le total de ces appareils.

Pour terminer ce que nous avons à dire du service des eaux, sujet sur lequel nous nous sommes étendus déjà plus que d'habitude, il nous reste à répondre à une double critique que l'on nous a faite en disant :

1° que nous vendions plus d'eau que nous n'en avons ;
2° que nous ne devrions pas accorder de concessions de moteurs hydrauliques si nous n'étions pas sûrs de pouvoir fournir d'eau nos abonnés ordinaires.

Il est facile de répondre à la première objection : nous ne vendons pas plus d'eau que nous ne pouvons en élever, puisque nous n'avons que 1800 et quelques abonnés ne représentant que 5000 litres environ, auxquels il y a lieu d'en ajouter 1000, soit 30 pour cent, pour tolérance; de plus

si nous ajoutons à ces 4000 litres la dépense maximum constatée l'année dernière nous obtenons les chiffres suivants :

310	litres	pour	les	compteurs,
220	»	»	ascenseurs,	
1400	»	»	moteurs,	
<hr/>				

soit environ 6000 litres pour les services particuliers *en été* ; ces 3 derniers chiffres ont figuré en décembre 1879 seulement pour 1150 litres au lieu de 2000 litres.

Il va sans dire que la dépense d'eau représentée par ces trois derniers articles, étant intermittente, se trouve être en réalité nulle pendant la nuit, mais double pendant le jour et souvent même à certaines heures encore plus considérable.

C'est en grande partie dans le but de fournir de l'eau aux moteurs, en emmagasinant pendant la nuit le surplus de production, qu'a été créé en 1872 le réservoir du bois de la Bâtie; il y aura lieu sans doute, une fois notre installation auxiliaire terminée, d'examiner s'il ne serait pas utile d'augmenter nos réserves par la création de nouveaux réservoirs, si possible dans une position plus élevée.

Pour en revenir à notre dépense maximum, nous avons vu qu'elle est de 6000 litres pour les services particuliers.

Si nous ajoutons 2500 litres pour les fontaines,
400 pour les vespasiennes, et
250 pour les Abattoirs, nous arri-

vons au total de 8950 litres. Ajoutons encore pour les

jets-d'eau en été et de jour 1250 litres, nous aurons un total de 10,200 litres par minute.

Notre production variant, sauf accident à l'une de nos turbines, entre 11500 et 12500 litres, nous arrivons à ce résultat que le service pourrait suffire même en été si les arrosages ne consommaient pas plus de 2000 litres par minute.

Ce dernier chiffre représente 12 arroseurs, travaillant 6 1/2 heures, à raison de 600 litres chacun par minute.

Si pendant cet hiver la pression a été faible, cela tient non seulement aux basses eaux extraordinaires, mais aussi à la grande quantité de fuites qui se sont produites sans se déclarer extérieurement ; d'autre part, il y a lieu d'observer que pour les abonnés qui se plaignent, c'est-à-dire les habitants des Tranchées et du haut de la Ville, une différence de quelques mètres dans la pression, parfois même d'un seul mètre, les prive complètement d'eau pendant le jour, et que, pour quelques concessions, l'eau ne revient même la nuit que lorsque le réservoir du Bois de la Bâtie se remplit.

Quant au reproche de favoriser les moteurs, nous voudrions pouvoir le mériter davantage. Nous ne pensons pas en effet que ce soit un privilège que nous accordions à certains industriels en leur concédant de l'eau motrice, tandis que l'on peut parfaitement considérer l'eau à domicile comme une dépense de luxe ; le propriétaire paie pour ne pas être obligé d'envoyer chercher l'eau à la fontaine, et ce n'est que les personnes fortunées qui peuvent faire cette dépense.

L'administration municipale doit l'eau aux fontaines, et les 120 qu'elle entretient montrent bien qu'elle est loin de négliger ce service essentiellement public ; mais, en dehors de cela, nous croyons qu'il n'y a aucune raison de favoriser les abonnés d'eau ménagère, de préférence à ceux qui utilisent l'eau industrielle. Du reste, lorsque la pression est faible, ces derniers en souffrent encore plus que les premiers.

L'eau motrice à domicile ne peut se remplacer ; elle facilite le travail de l'ouvrier dans toutes les branches de l'industrie, et principalement dans celles qui touchent à notre industrie nationale ; depuis 1873, le moteur hydraulique à domicile s'est si bien acclimaté chez nous (les chiffres que nous avons cités plus haut en font foi), qu'il serait impossible de l'abandonner aujourd'hui.

Nous serons heureux d'en voir le nombre s'accroître toujours plus, certains que ce sera un signe de prospérité pour notre pays, et nous espérons que le Conseil municipal nous fournira toujours les moyens de développer un service qui répond à tant de besoins, tout en produisant un des revenus les plus clairs de notre budget.

Promenades.

Quelques travaux spéciaux ne rentrant pas dans l'entretien ordinaire ont été exécutés en 1879.

Le square Töpffer a été disposé de façon à recevoir le monument élevé à la mémoire du célèbre auteur genevois. Il y a été placé des bordures de trottoir et une grille.

La Ville a fait procéder à l'arrangement de la place des Alpes dans la partie située en dehors de l'entourage immédiat du monument élevé à la mémoire du duc de Brunswick. A un premier plan qui avait déjà reçu un commencement d'exécution, il a été substitué une autre disposition plus conforme aux vœux et au goût des habitants du quartier. Un jet-d'eau offert à la Ville par quelques propriétaires voisins a été entouré d'une grille et de quelques bancs.

La terrasse de l'Hôtel municipal laissée jusqu'ici dans un état regrettable d'abandon a été arrangée avec soin, et il y a été placé une fontaine en rocaille.

La promenade de l'Observatoire a dû être quelque peu remaniée ensuite de la construction de la nouvelle annexe.

Enfin il a été établi une certaine étendue de grilles dans la promenade des Bastions.

Rues pavées et asphaltées.

Les principaux travaux exécutés sur le crédit en 1879 sont :

L'élargissement et l'asphaltage des trottoirs du Grand Quai devant les immeubles 20 et 22; l'achèvement de ce travail est malheureusement retardé pour des raisons indépendantes de la volonté de l'autorité municipale.

Le pavage à neuf d'une partie de la place du Port.

Le nivellement de la place Neuve avec établissement de refuges circulaires et de passerelles pavées.

L'établissement des trottoirs du nouveau théâtre et de la rue Calame.

Le pavage d'une partie de la rue du Commerce et le dallage en asphalte comprimé de la rue du Rhône devant la place de la Petite-Fusterie.

L'asphaltage du trottoir contigu à la gare sur la rue du Mont-Blanc.

L'établissement d'un trottoir contigu à la promenade de Montbrillant, le long de la rue du Fort-Barreau.

L'établissement de deux refuges à piétons sur la place de Cornavin.

L'établissement de trottoirs dallés en ciment autour du monument du duc de Brunswick.

Enfin, il a été établi 22 nouvelles passerelles pavées.

Nouveaux quartiers.

La Ville a procédé en 1879 à la réception des rues ci-après désignées, situées dans le voisinage du nouveau théâtre.

La rue Diday dans la partie comprise entre la place Neuve et le bâtiment du Comptoir d'Escompte.

Le Boulevard du Théâtre.

La rue Général-Dufour dans la partie comprise entre la rue Calame et la place de la Synagogue.

La rue Calame élargie.

La rue Hornung.

La rue Bovy-Lysberg.

La rue de Hesse dans la partie comprise entre le Boulevard de Plainpalais et la rue de Hollande.

Le chemin privé dit rue Gutenberg a pareillement été remis à la Ville par ses propriétaires, ainsi qu'une rue de 10 mètres reliant la rue de la Pépinière au chemin privé dit rue de la Corderie.

Enfin, la Ville a accepté comme rue municipale, la partie de la nouvelle route de la Voie-Creuse, située sur le territoire de la Commune de Genève.

Percements et élargissements

Nous n'avons sous ce chef que quelques travaux peu importants à signaler.

L'élargissement de la rue du Léman a été continué sur une certaine longueur à l'extrémité de la rue Gevray.

L'élargissement de la rue de la Fosse-aux-Ours, actuellement rue Voltaire, a été continué au devant de la propriété de M^{me} Taponnier; cette opération se poursuivra dès que les circonstances se montreront plus favorables qu'actuellement.

Après de longues négociations, un arrangement a été conclu pour la rectification et l'élargissement des rues de la Navigation et de la Paix, au-devant de la propriété de M. Mieusset; la démolition du bâtiment est maintenant achevée, et les travaux de voirie s'exécuteront après la construction d'un immeuble sur les nouveaux alignements.

L'achèvement de la rue Gevray n'a pu avoir lieu en 1879.

Tramways.

La concession fédérale accordée à la Compagnie des

Tramways suisses en faveur d'une ligne de Genève à Veyrier, concession qui avait fait l'objet d'un cahier des charges de la part du Conseil d'Etat, et d'une annexe pour ce qui concerne la Commune de Genève, n'a encore été suivie d'aucun résultat.

Aucun changement n'est survenu dans le service général des tramways pour ce qui concerne la ville de Genève; les horaires ont été également approuvés, après examen constatant que ces horaires renfermaient bien l'accomplissement des conditions du cahier des charges qui y ont rapport.

Au mois d'octobre, et lors de l'ouverture du théâtre, le tramway, qui avait fait pendant deux ou trois jours le service du théâtre interrompit ce service, aucun arrangement n'étant intervenu entre l'administration de cette Compagnie et la Direction du théâtre. La Ville proposa à la Compagnie de se charger volontairement de ce service, quitte à demander une augmentation de prix. Aucune décision ne fut prise à cet égard par ladite Compagnie, et, la suspension du service du théâtre continuant, le Conseil d'Etat la mit à l'amende pour inobservation de l'art. 24 du cahier des charges. L'administration des Tramways s'adressa alors à la Ville de Genève, qui offrit de payer une certaine somme par semaine, somme basée sur l'interprétation qu'elle croit juste de l'art. 24 en ce qui concerne la garantie de dix francs. L'Administration des Tramways interprétant d'une manière différente cette garantie, et prétendant que les personnes munies d'une carte et prenant directement le tramway en sortant du théâ-

tre, doivent seules être défalquées de la garantie de dix francs par service, l'affaire en est restée là; elle est encore aujourd'hui sans solution.

Arrosage.

Le service d'arrosage n'a subi aucune modification importante dans son fonctionnement. Il a été fait aussi souvent qu'on l'a pu; les tonneaux d'arrosage ont, à plusieurs reprises, dû remplacer le système ordinaire par les jets.

Service de propreté.

Ce service a continué sur le même pied que l'année précédente avec toutes les améliorations de détail qu'il a été possible d'introduire. La Ville n'a à regretter ni au point de vue du coût, ni à celui du résultat à atteindre, le système de régie qu'elle a établi. Nous pouvons, en effet, nous considérer comme possédant un service de propreté satisfaisant, qui ne néglige pas les petites rues ou celles qui sont éloignées du centre au profit des grandes rues ou des beaux quartiers.

La police des cours et des allées se fait, au point de vue de la propreté, par les inspecteurs municipaux, qui apportent, dans cette surveillance, l'activité nécessaire.

Les urinoirs ont constamment été l'objet des soins de la voirie. Beaucoup d'entr'eux, défectueux dans leur forme, leur confection et leur place, ont été modifiés pour les protéger contre les regards des passants ou des habitants voisins, ou changés de place. L'eau qu'on a fait arriver dans

la plupart de ces urinoirs constitue une amélioration sensible. En plusieurs endroits des urinoirs nouveaux ont été établis ; et dans tous les cas où cela a pu se faire, on a tenu compte des demandes qui avaient été formulées à cet égard.

Egoûts.

La Ville n'a supporté les frais d'aucun canal et égoût neuf en 1879, à l'exception d'une participation de fr. 250 demandée par l'Etat pour la construction d'un embranchement de canal à la rue de l'Université; le Département des Travaux publics a fait établir une section d'égoût au Boulevard des Philosophes et au Rond-Point de Plainpalais.

L'entretien n'a donné lieu à aucune observation spéciale; mentionnons toutefois l'effondrement survenu au Cours des Bastions par suite d'une rupture d'un canal d'égoût, et le travail long et délicat qui en a été la conséquence; une cheminée en maçonnerie de plus de 13 mètres de profondeur a été construite sur ce point et permettra de visiter ce canal de temps à autre.

Entretien des Dépôts.

Aux dépôts précédents est venu s'en joindre un nouveau, consacré très spécialement à divers matériaux, pierre, sable: cet emplacement est le triangle formant l'extrémité de la plaine de Plainpalais à côté du bureau d'octroi situé près du chemin des Savoises. Cet entrepôt, loué de l'Etat, débarasse la Ville du grand nombre d'objets qui

encombraient cette place et empêchaient les employés de l'octroi d'exercer la surveillance nécessaire. Les mêmes endroits pour dépôts de ruclons ont été utilisés cette année.

Eclairage.

Le nombre des becs, qui était en 1878 de 1164, s'est élevé pendant l'année 1879 à

524	1/2	becs à nuit entière,
601	1/2	» à minuit,
95		» d'éclairage supplémentaire d'été,
12		» à forte consommation,
2		» conjugués,

1255 becs,

ce qui représente une augmentation de 69 becs sur le chiffre de l'année dernière.

Autant que possible, à mesure qu'un besoin nouveau d'éclairage se faisait sentir, il y a été donné satisfaction. La force éclairante du gaz a toujours été au moins égale à celle que réclame le cahier des charges passé avec la Compagnie du Gaz; si des exceptions sont à signaler, cela tient à quelque circonstance spéciale et passagère, et, le plus souvent, à l'état de l'atmosphère qui modifie la couleur du gaz et semble en modifier aussi la force.

La place Neuve et surtout le théâtre ont exigé, pour leur éclairage, de nouveaux sacrifices, non seulement à cause du théâtre lui-même, mais aussi à cause de la circulation qui, déjà très-grande sur cette place, devait forcément

tendre encore à augmenter. Du reste, la nature même de la place, les édifices qui l'entourent, le mouvement qu'elle doit recevoir, les grandes voies qui y convergent, rendaient obligatoire un éclairage plus luxueux. La face principale du théâtre, comprenant l'entrée du vestibule, imposait la même obligation. Cependant, et par raison d'économie, on a dû restreindre à un certain nombre d'heures ce brillant éclairage. D'autre part, le gaz brûlé à ces candélabres est payé à un prix de 318 environ inférieur au prix ordinaire du gaz. En effet, les becs-phares de ces candélabres ont la force chacun de 10 becs à 140 litres et ne coûtent que 25 centimes l'heure au lieu de 59 environ qu'ils devraient coûter.

Divers essais d'éclairage ont eu lieu; le plus important est celui du procédé Jablochhoff. Ce dernier essai a été fait dès l'abord dans des proportions qui n'étaient pas consenties par la Ville, et qui ne permettaient pas d'établir une comparaison sérieuse entre la valeur de la puissance d'éclairage du gaz, et celle de l'éclairage Jablochhoff. Du reste, l'introduction d'un système nouveau d'éclairage ne pouvant, d'après le cahier des charges qui lie la Ville et la Compagnie du gaz être imposé à cette Compagnie que dans le cas où celle-ci trouverait, dans le changement proposé, des bénéfices égaux à ceux qu'elle réalise actuellement, le Conseil Administratif ne peut que lui renvoyer les demandes tendant à modifier la nature de l'éclairage actuel, quitte au Conseil de ratifier, cas échéant, la décision qu'elle prendrait.

Police et surveillance.

Pendant l'année 1878 la police municipale a relevé 1643 contraventions, soit 711 de moins qu'en 1878.

- 50 Dégradation d'édifices et promenades.
- 150 Dépôt de balayures aux heures interdites.
- 75 Enseignes sans autorisations.
- 35 Dépôt de matériaux non autorisés.
- 19 Lavage dans les fontaines.
- 77 Travaux sur la voie publique non autorisés.
- 65 » non ou mal éclairés.
- 54 » négligés.
- 152 Stationnement d'ânes, chevaux et chars.
- 240 Embarras sur la voie publique.
- 306 Malpropreté des cours, allées et latrines.
- 20 Transport de fumier, etc. aux heures interdites.
- 69 Tapis seconés sur la voie publique.
- 9 Allures défendues.
- 87 Vases sans barrières sur les fenêtres.
- 62 Jet de pierres et eaux sales sur la voie publique.
- 9 Pour avoir uriné sur la voie publique.
- 17 Linge étendu hors des fenêtres.
- 4 Transport de viande mal couverte.
- 7 Bois refendu sur la voie publique.
- 11 Voitures non éclairées.
- 7 Feux divers.
- 41 Circulation de voitures dans les marchés.

1520

70 Neige sur les trottoirs et dépôts.

37 Objets divers, tels que poules, lapins, branloires surchargées.

6 Affichages interdits.

10 Scandale dans les halles.

1645 Contraventions.

Contraventions annulées	269
» transmises à la Justice de Paix	128
» réglées au bureau de la police municipale	1246
	<hr/>
	1645

Année 1878 2554 contraventions

Année 1879 1645 »

En moins 711 »

Cygnés.

Le nombre de nos cygnés s'est peu augmenté cette année. Les couvées qui ont lieu à quelque distance de la ville sont généralement peu respectées, malgré les soins que prend l'administration pour leur protection et malgré le concours que nous prêtent pour leur surveillance les gardes-ruraux.

Néanmoins, notre colonie de cygnés s'accroît progressivement, et le nombre de ces oiseaux est maintenant de 80 environ.

Travaux.

Le Conseil Administratif a statué pendant l'année 1879 sur 711 requêtes pour travaux particuliers, se répartissant de la manière suivante d'après la nature des travaux.

Enseignes.	384
Cadres, tableaux, vitrines . .	15
Lanternes à gaz	6
Étalages	9
Tentes fixes ou mobiles . . .	69
Construction de bâtiments . .	6
» de hangars	2
Réparations de faces	61
Fermetures de magasins . . .	21
Traçons	6
Canaux	50
Trottoirs, marches, seuils . .	16
Terrasses, murs, balcons. . .	7
Dépôts de matériaux	6
Renvois d'eau, descentes. . .	6
Abat-jour, stores, volets, ta- blettes.	17
Sonnettes et autres saillies . .	16
Palissades, grilles, clôtures. .	11
Ouverture d'arcades, portes, fenêtres	16
Kiosque	1
Fouilles pour constructions . .	8
	<hr/>
	711

soit 51 requêtes de moins qu'en 1878.

Cette diminution s'explique par le fait que depuis la loi du 19 octobre 1878 sur l'*alignement des nouvelles constructions dans la Ville de Genève et dans la banlieue*, ce n'est plus le Conseil Administratif qui accorde les autorisations pour la construction de bâtiments nouveaux et la reconstruction d'anciens bâtiments dans la Commune de Genève. Aux termes de la susdite loi, ces autorisations sont maintenant délivrées par le Département des Travaux publics, mais celui-ci doit prendre le préavis du Conseil Administratif, qui continue à fixer les niveaux et alignements à suivre pour les constructions projetées.

Le Conseil Administratif a eu à préavisier en 1879 sur 35 demandes d'autorisations.

Locations sur la voie publique.

Halles et marchés périodiques.

Les Halles paraissent tendre de plus en plus à réaliser le but qui a présidé à leur création; la vie s'y répand davantage surtout dans celle de l'Île et n'était un malaise assez général qui résulte de la crise industrielle et commerciale que nous traversons, une prospérité plus complète encore règnerait dans ces établissements.

La location des cases qui, pour la Halle de Rive, avait diminué de quatre, est ensuite remontée au taux de l'année précédente; pour la Halle de l'Île, elle augmente graduellement de trois ou de quatre par année.

Cet état de choses, plutôt plus florissant que précédemment, justifie la création des Halles et les décisions que

le Conseil Administratif a été appelé à prendre pour en assurer le maintien de manière à permettre à l'expérience de faire connaître le degré d'utilité qui s'y rattache. Pour cette étude sérieuse et impartiale de l'utilité des Halles, il faut qu'elles soient l'objet de toutes les améliorations désirables ; aussi l'administration municipale n'a-t-elle cessé de leur accorder toute la sollicitude qu'elles méritent. De nombreuses améliorations d'intérieur ont eu lieu à la Halle de Rive. Un certain nombre de cases ont été modifiées de manière à permettre un plus grand étalage en utilisant mieux à cet effet les diverses parties desdites cases ; une addition de becs de gaz a été faite, soit dans l'intérieur, soit aux entrées, désignées maintenant par des écriteaux. La fontaine intérieure qui, en raison de la place qu'elle occupait, était d'une médiocre utilité ou contribuait, par le lavage de divers articles de comestible qui s'y faisait, à une regrettable malpropreté, a été conservée comme simple approvisionnement d'eau, mais remplacée pour tout le reste par une grande fontaine à plusieurs bassins, construite dans la cour.

Les caves louées pour le service de la Halle de Rive à la Société des magasins généraux ont subi une diminution de prix par suite du nombre limité de demandes qui en étaient faites. Aujourd'hui un certain nombre de ces caves restent encore à louer.

La Halle de l'Île, dans laquelle le besoin d'améliorations semblables à celles que nous venons de citer ne se faisait pas sentir, a été l'objet d'un sacrifice important de la part du Conseil Municipal, qui a décidé la création de passe-

relles. Un état plus prospère de cette Halle sera certainement le résultat de la plus grande circulation qui s'établira de ce côté.

Les ventes à la criée qui, de la Halle de Rive, s'étaient transportés à celle de l'Île, n'ont pas eu lieu pendant le cours de cette année. Diverses demandes ont été faites mais n'ont pas abouti, quoique les conditions faites par la Ville ne fussent pas onéreuses.

Sur la demande d'un certain nombre d'habitants des quartiers avoisinant l'entrepôt de la rive droite, demande fortement appuyée par plusieurs Conseillers municipaux, il a été créé, sur la proposition de l'un de ces Conseillers, un marché à la rue Pécolat. Le Conseil Administratif, qui ne se dissimulait point l'utilité de cette création, qui même l'avait provoquée inutilement dans le temps, prit une mesure qui devait tendre à en assurer le succès, en décrétant que tout marchand qui demanderait à s'établir dans ce marché n'aurait rien à payer pendant les dix-huit premiers mois. D'autre part, et pour faire prendre l'habitude à ces marchands de venir vendre leurs denrées à ce marché, les habitants, par l'intermédiaire d'un comité, disposèrent d'une somme fournie par une collecte pour payer des jetons de présence à ces vendeurs. Aujourd'hui le marché paraît définitivement établi et continuera à rendre de réels services.

D'autre part, les marchands d'œufs établis à Longemalle et à la Fusterie ont dû, en raison de la contrebande qu'ils faisaient sur une assez forte échelle, de la vente de la volaille, être transportés près des Halles, où ils peuvent

vendre leur volaille. La place qu'ils ont laissée libre à Longemalle a permis aux marchands de légume de venir en plus grand nombre, et, par une meilleure distribution des places, de mieux satisfaire aux exigences de la circulation qui était devenue difficile sur plusieurs points.

Une pétition des habitants des Rues-Basses, tendant à obtenir le rétablissement des marchés périodiques dans ces rues sur le même pied que celui sur lequel ils existaient avant la création des halles, a dû être repoussée par le Conseil Administratif. Les motifs allégués par l'administration municipale étaient tirés des difficultés inhérentes à ces anciens marchés, surtout au point de vue de la circulation générale et de celle du tramway ; de la nécessité d'attirer le plus de vendeurs possible vers les halles, et, en permettant à celles-ci de prendre tout le développement possible, de s'assurer ainsi de leur degré d'utilité.

Secours contre l'incendie.

Feux à la Ville.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
4	5	1	7
en 1878, 8		2	
		4	
Banlieue			
4			
en 1878,		6	

Feux en Campagne.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
1	1	2	0
<hr/>		<hr/>	
en 1878, 0	0	11	1

Feux de cheminée.

De jour.		De nuit.	
Inquiétants.	Peu graves.	Inquiétants.	Peu graves.
7	48	1	14
<hr/>		<hr/>	
en 1878, 7	58	6	14

Fausses alertes.

De jour.		De nuit.	
Ville	Extra-Muros	Ville	Extra-Muros
2		3	
<hr/>		<hr/>	
en 1878, 4		1	1

100 alertes

en 1878,

130

Services des veilles au théâtre

208

en 1878

184

Veilles de nuit dans 4 postes

15

en 1878

8

Les 100 alertes ont appelé 1662 sapeurs.

en 1878, 2812

qui ont été employés

	<i>Rive gauche, Rive droite,</i>	<i>Banlieue, Campagne</i>		
	447	958	212	64
en 1878,	409	1673	458	272

L'effectif du bataillon est resté le même pour 1879 que pour 1878 = 507 officiers et soldats.

Les sociétés de secours ont reçu Fr. 2576 25
en 1878 » 2448 75

Deux importantes modifications ont été apportées dans le classement des engins : la première par le changement de destination de l'ancienne école enfantine de la rue des Corps-Saints, qui est devenue le Hangar N° 6. Ce magasin spacieux a pu être aménagé pour servir de poste de veille à distance presque égale des postes du Grutli et des Alpes.

La seconde est la création d'un hangar d'engins de sauvetage dans le quartier de St-Gervais ; l'ancien magasin N° 6 est devenu le N° 8, il est muni d'un caisson, contenant tous les outils et engins nécessaires au sauvetage des personnes et des effets — échelles, harpons, haches etc. La création de ce hangar répond à un besoin, car le magasin de Rive est vraiment bien éloigné de la Servette, des Grottes, etc.

Le matériel n'a été modifié qu'en ce qui concerne la pompe N° 6 (aspirante pouvant servir de campagnarde), pièce ancienne transformée par M. Peter, mais il a été augmenté par l'acquisition de deux échelles à coulisses et d'une grande quantité de tuyaux. Le nombre des extincteurs au nouveau théâtre a été porté à 4.

Le service de préservation au nouveau théâtre est fait par 1 sergent, 2 caporaux et 12 sapeurs, lesquels sont

répartis en 2 postes. La garde est commandée par un officier. Les substantiels rapports hebdomadaires de MM. les officiers permettront pour la prochaine saison théâtrale de faire un règlement bien étudié sur les besoins de ce service.

Quelques feux ont été éteints par MM. les agents de police au moyen d'extincteurs placés par le Département de Justice et Police dans les divers postes de notre Ville. Ces feux ne sont pas compris dans le nombre indiqué plus haut.

Un service a été organisé pour préserver du gel, les bouches à eau; des sapeurs en bourgeois ont été occupé à ce travail.

Etat civil.

Mariajes.

Genevois et Genevoises,	65	soit 24 de moins qu'en 1878
Genevois et Suisses,	36,	» 6 » »
Suisses et Genevoises,	23,	» 2 de plus »
Genevois et Etrangères,	46,	» 9 de moins »
Etrangers et Genevoises,	40	» 6 » »
Suisses et Suisses,	85,	» 12 de plus »
Suisses et Etrangères,	54,	» 3 » »
Etrangers et Suisses,	54,	» 8 de moins »
Etrangers et Etrangères,	175,	» 2 » »
Total	556,	soit 58 de moins qu'en 1878.
Divorces,	21,	soit 9 » »
Transcriptions de mariages,	212,	» 46 de plus »

Publications d'annon-
ces de mariages 788, soit 11 de moins qu'en 1878.

Naissances.

Enfants légitimes :

Masculins, 591, soit 1 de moins qu'en 1878.
Féminins, 522, » 26 de plus »

Total 1113.

Enfants illégitimes :

Masculins, 59, soit 1 de plus qu'en 1878.
Féminins, 51, soit 6 de moins »

Total 110.

Total des naissances 1225, soit 20 de plus qu'en 1878.

Enfants morts-nés, 58, » 11 de moins »

Adoption, 1, » même chiffre »

Total des actes sur les

Registres de 1879 1282, » 9 de plus qu'en 1878

Naissances multiples comprises dans le tableau ci-
dessus :

Jumeaux :

10 masculins, soit 7 de moins qu'en 1878.

20 féminins, » 19 de plus »

Récapitulation suivant la nationalité.

Genevois, 596, soit 57 de plus qu'en 1878.

Suisses d'autres cantons, 295, » 22 de moins »

Etrangers, 591, » 25 » »

Total 1282.

Transcriptions d'actes
de naissances 291, soit 42 de plus qu'en 1878.

Décès.

Masculins, 419, soit 9 de moins qu'en 1878
Féminins, 399, » 39 » »

Morts-nés :

Masculins, 52, » 1 » »
Féminins, 26, » 10 » »

Total 876, soit 59 de moins qu'en 1878.

Récapitulation suivant la nationalité.

Genevois, 532, soit 1 de plus qu'en 1878.
Suisse d'autres cantons, 167, » 40 de moins »
Etrangers, 577, » 20 » »

Total 876.

Transcriptions d'actes
de décès 571, soit 57 de plus qu'en 1878.

*Note sur les expéditions délivrées par l'Etat civil de la
Ville de Genève pendant l'année 1879.*

Il a été délivré pendant l'année 1879, 1697 expéditions
d'actes, savoir :

901 naissances, soit 8 de moins qu'en 1878.
291 décès, » 8 de plus »
505 mariages, » 57 de moins »

Ces expéditions d'actes de mariage se divisent comme
suit :

127 actes antérieurs à 1876, délivrés à raison de Fr. 2 50

378 » postérieurs au 31 déc. 1875 » 1 50

En tout 37 expéditions de moins qu'en 1878.

Le produit de ces 1,697 expéditions s'est élevé à la
somme de Fr. 2,672 50

dont il faut déduire le coût de 1697 tim-

bres à 30 cent. 509 10

Produit net, Fr. 2,163 40

soit Fr. 75 40 de moins qu'en 1878.

A ces 1,697 expéditions payées, il y a lieu d'ajouter :

59 actes de naissance délivrés gratuitement,

8 » décès »

17 » mariage »

210 certificats de publications de mariage.

Total 294 expéditions gratuites, soit 9 de plus qu'en
1878.

Le nombre total des expéditions délivrées en 1879, par
le bureau de l'Etat civil de la Ville de Genève, s'élève
donc au chiffre de 1991, soit 28 de moins qu'en 1878.

Convois funèbres.

Pendant l'année 1879, le bureau des Pompes funèbres
a organisé 1,260 convois d'enterrements.

Ces convois se répartissent comme suit :

1 ^e classe	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	5 b	6 ^e
6	56	42	85	198	156	65

De plus :

6 convois d'Israélites.

298 pour l'Hospice Général, le Dép. de Justice et Police et
la maison des enfants malades (à prix réduits).

295 convois pour enfants de 0 à 1 an.

75 » » de 1 à 15 ans.

Dans le personnel du bureau, M. Uldry, pédon, a quitté sa place pour passer à l'emploi de concierge du cimetière de Plainpalais en remplacement de M. Eug. Bonnet, décédé.

M. F. Monod l'a remplacé.

Nous avons eu le regret de perdre MM. Perret, Guédin, et Grunn, les deux premiers porteurs de 1^{re} classe et le second de 2^e classe.

M. Imbert, porteur de 2^e classe, a donné sa démission.

MM. Flamand et Jæggi ont été nommés porteurs de 1^{re} classe.

MM. Stutz, Wohlschlag et Dupuis ont été nommés porteurs de 2^{me} classe.

Cimetières.

Cimetière de Plainpalais.

Il y a eu dans ce cimetière pendant l'année 1879 ;

801 enterrements d'adultes.

504 » d'enfants de 0 à 15 ans.

20 » » fœtus, soit nés avant terme.

1,425, soit 175 de moins qu'en 1878.

Dans ce nombre, 408 adultes sont décédés dans la commune de Plainpalais.

100 enfants.

508 soit 47 de moins qu'en 1878,

» » 69 adultes sont décédés dans la Commune des Eaux-Vives.

62 enfants.

151, soit 16 de moins qu'en 1878,

Il a été accordé dans ce cimetière 105 nouvelles concessions de tombes, et 57 ont été renouvelées.

Cimetière de Châtelaine.

Il y a eu dans ce cimetière pendant l'année 1879 :

504 enterrements d'adultes.

178 » d'enfants de 0 à 15 ans.

20 » de fœtus, soit nés avant terme.

502, soit 96 de plus qu'en 1878.

64 adultes sont décédés dans la Commune de Plainpalais.

4 enfants de 0 à 15 ans.

68, soit deux de plus qu'en 1878.

2 adultes sont décédés dans la Commune des Eaux-Vives.

1 enfant de 0 à 15 ans.

5, soit 6 de moins qu'en 1878.

Il a été accordé dans ce cimetière 3 nouvelles concessions de tombes et 1 a été renouvelée.

Cadastre de la Ville

Aucun nouveau plan n'a été communiqué au Conseil Administratif pendant l'année 1879.

Taxe municipale

Cette année le reliquat s'élève à la somme
de Fr. 90,000

Cette augmentation est due à un ensemble de circonstances tout à fait exceptionnelles qui ne se représenteront pas pour 1880.

Du reste, les recettes du 1^{er} Janvier au 15 Avril 1880
sont de Fr. 26,000

supérieures à celles opérées pendant la période correspondante de l'exercice écoulé 1879; si, comme nous en avons la conviction, les recettes continuent leur marche ascendante, le reliquat à fin 1880 ne sera pas sensiblement supérieur à celui des exercices 1877 et 1878.

La mise à exécution complète de la partie de la loi qui concerne les commis, employés, etc., en nous procurant une bonification de recettes, nous a permis d'accorder des dégrèvements partiels à de nombreux industriels plus fortement atteints que d'autres par la crise commerciale que nous traversons.

Succession Brunswick.

Vous vous rappelez, Messieurs, qu'une comtesse de Civry avait intenté à S. A. le duc régnant Guillaume, par devant le Tribunal de Brunswick, une action tendant au paiement d'un capital ou d'une pension alimentaire. Le duc avait cru devoir appeler en garantie la Ville de Genève, à laquelle il avait abandonné la succession de son frère en exécution du testament de celui-ci.

La Ville de Genève ayant opposé l'incompétence des tribunaux de Brunswick, cette exception a été admise par jugement du 20 juillet dernier, et la Ville a été mise hors de cause avec dépens.

Comme vous le voyez, Messieurs, les articles insérés dans plusieurs journaux étrangers pour annoncer qu'un jugement du Tribunal de Brunswick avait déclaré nul le testament du duc Charles, et que la Ville de Genève aurait à restituer la succession, ne reposaient sur aucun fondement.

Il n'aurait pas été difficile de découvrir l'origine et le but de cette invention ainsi que de certains bruits de négociations pendantes entre la Ville de Genève et la famille de Civry, négociations qui n'ont jamais eu lieu. Afin de prévenir autant que possible les conséquences fâcheuses que ces nouvelles controuvées pouvaient avoir à l'égard des tiers de bonne foi, le Conseil Administratif les a démenties en rétablissant les faits par une note communiquée à nos journaux.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Octroi	3
» boissons et liquides	4
» comestibles	5
» fourrages	6
» combustibles	6
» expéditions	6
» récapitulation	6
» poids publics	8
Abattoir et marché au bétail	8
» récapitulation	10
Ecoles enfantines	10
Ecole de la rue d'Italie	12
» de la Pélisserie	12
» des Terreaux	13
» du Parc de Montbrillant	13
» de la rue du Môle	14
Ecoles primaires	16
» du soir	18
» industrielles et commerciales	20
» complémentaires des jeunes filles	25
Fondation Bouchet	27
» Diday	28
Musée Rath	29
Exposition municipale des Beaux-Arts	32
Jury des Beaux-Arts	33
Jury des arts industriels	34
Musée d'histoire naturelle	35
Collection numismatique	45
Musée archéologique	47
Musée historiques genevois	52
Musée Fol	53
Bibliothèque publique	54

	Pages.
Herbier Delessert	68
Jardin botanique	75
Théâtre.	76
Bibliothèque du Théâtre.	79
Bâtiments	83
Ponts et quais.	86
Percements et élargissements.	87
Chapelle des Macchabées.	87
Horloges électriques.	88
Service des eaux	89
Promenades.	104
Rues pavées et asphaltées.	105
Nouveaux quartiers.	106
Percements et élargissements	107
Tramways	107
Arrosage	109
Service de propreté	109
Egouts.	110
Entretien des dépôts	110
Eclairage.	111
Police et surveillance	113
Cygnés.	114
Travaux	115
Locations sur la voie publique.	116
Secours contre l'incendie.	119
Etat civil.	122
Convois funèbre.	125
Cimetière.	126
Cadaastre de la Ville	128
Taxe municipale	128
Succession Brunswick.	129



Ville de Genève

ÉCOLES D'HORLOGERIE ET D'ART



*Rapports lus le 4 Juillet 1879
dans la séance de distribution des prix
des Ecoles municipales.*



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3

1879

ÉCOLES D'HORLOGERIE ET D'ART

*Séance tenue le 4 JUILLET 1879 dans la grande salle
de l'Université, sous la présidence de M. Bourdillon,
Président du Conseil Administratif.*

**Rapports sur la marche des Écoles municipales pendant
l'année scolaire 1878-1879.**

ÉCOLE D'HORLOGERIE

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Rivoire, Vice-Président du Conseil Administratif,
donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

L'année scolaire qui se termine aujourd'hui est marquée pour nous par un évènement considérable : notre Ecole d'horlogerie possède enfin, elle habite le spacieux édifice qu'elle attendait depuis si longtemps avec une légitime impatience. Le Conseil Administratif l'a voulu, non sans quelque obstination ; le Conseil Municipal l'a décidé avec une largeur à la fois patriotique et prévoyante ; la libéra-

lité d'un prince étranger a permis de le construire dans des proportions inespérées.

Il y a trois ans, nous annonçons ici le prochain commencement des travaux ; nous avons à cette heure la joie d'en constater l'achèvement : depuis Pâques, notre Ecole est *chez elle*.

Nous n'avons point à vous décrire le bâtiment de la rue Necker, que beaucoup de personnes trouvent bien coûteux et même trop luxueux ; nous vous rappellerons seulement, Messieurs, que s'il est trop vaste pour le présent, c'est qu'il a été calculé en vue de l'avenir ; il témoigne ainsi de notre confiance dans notre industrie nationale. Ajoutons que l'élégance n'y est point acquise aux dépens de l'utile et du confortable ; on a pu lui octroyer le titre un peu ironique de palais, ce n'en est pas moins une école, et une école bien appropriée à sa destination.

Pour une création aussi exceptionnelle, il a fallu chez l'architecte beaucoup de talent, de goût, d'intelligence ; et pourtant, tout cela n'aurait pas suffi : à côté de l'artiste, pour diriger, activer et surveiller, en quelque sorte jour par jour, l'adaptation du bâtiment à son objet, pour lui imprimer son individualité, il fallait des horlogers, mettant au service de l'architecte, avec leurs connaissances pratiques, leurs prévisions et leurs exigences. Nous avons trouvé cette collaboration nécessaire dans la Commission de surveillance de l'Ecole ; nous l'avons trouvée surtout dans son délégué, M. Grandjean, auquel revient une si grande part dans la réussite de notre entreprise.

Mais ce n'était pas assez d'élever une belle et vaste

construction pour notre Ecole : il fallait mettre toute son organisation en harmonie avec sa nouvelle demeure. Permettez-nous donc, Messieurs, de vous signaler en quelques mots les changements intrinsèques dont le déménagement matériel a été la cause ou l'occasion.

Avant tout, il importait de donner aux règlements et aux programmes toute l'extension que permet et que suppose le nouvel établissement. Ici encore, nous sommes forcés de donner des éloges qu'esquiverait peut-être volontiers celui auquel ils s'adressent, mais qui ne sont de notre part que l'acquiescement d'une dette d'honneur. Avant de travailler au judicieux aménagement des locaux, M. Grandjean élaborait de longue main les dispositions qui devaient amener et accompagner la transformation de l'Ecole. Son projet de règlement organique, revu et discuté d'abord par la Commission, puis par le Conseil Administratif, a été adopté définitivement par le Conseil Municipal le 15 décembre 1878. Le règlement intérieur, amendé aussi par la Commission, vient d'être approuvé il y a huit jours par le Conseil Administratif. Enfin, les programmes spéciaux sont examinés et arrêtés successivement par la Commission.

Personnel.

Aux termes du nouveau règlement organique, tous les membres de la Commission de surveillance sont nommés par le Conseil Administratif; mais celui-ci, comme il l'avait fait trois ans auparavant dans un cas analogue, s'est em-

pressé de confirmer les trois membres qui étaient censés représenter plus directement le Conseil Municipal. Puis, il a pensé que, s'il avait appartenu à l'ancienne Commission de tracer le plan de la nouvelle organisation, en vertu de ses études antérieures et de sa longue expérience, il pouvait être utile, une fois ce plan arrêté et réalisé, d'appeler à son aide encore quelques citoyens compétents et de bonne volonté, pour prendre part à la surveillance et à la direction d'une institution devenue beaucoup plus importante et plus compliquée; il a donc appelé à ce poste MM. Marc Glaser, Jules-Moïse Huguenin, Charles Pascalis et Pignet-Ubelin, qui ont accepté cet honorable mandat.

En revanche, nous avons perdu le concours actif de M. Ekégren, qui pendant tant d'années avait exercé sur les maîtres et sur les élèves une salubre influence par son talent et son autorité; nous avons du moins la certitude que, même après sa démission, M. Ekegren conserve à l'école le plus sérieux intérêt; il lui en a donné des preuves soit par les dons qu'il lui a déjà faits, soit par les autres services qu'il lui a rendus.

Une autre démission provoquée par le remaniement de l'Ecole est celle de M. O. Enzmann qui, depuis plus de dix ans, remplissait avec le plus grand zèle les fonctions de Directeur. Gardons-nous, Messieurs, de méconnaître les progrès que nous devons à M. Enzmann: par son instruction solide et variée, par la rigoureuse précision qu'il exigeait dans l'exécution des outils et des travaux des élèves, il a beaucoup contribué à donner aux ouvrages de notre Ecole la correction et le fini qui doivent les caractériser. Nous

lui sommes particulièrement reconnaissants de l'activité et de la loyale abnégation qu'il a déployées au moment où il se retirait, pour préparer la nouvelle installation, et pour faciliter la tâche de son successeur.

Ce successeur, vous le savez, Messieurs, c'est M. Edouard Sordet, que le Conseil Administratif a nommé sur le préavis de la Commission, et pour ainsi dire sur la présentation de ses collègues en horlogerie. M. Sordet a accepté cette grande tâche, sans se dissimuler la lourde responsabilité qu'elle lui impose; tout nous fait espérer qu'il sera à la hauteur de ses fonctions.

Nous avons enfin à enregistrer la démission du plus ancien de nos maîtres. Après 55 années d'un enseignement pratique aussi consciencieux que fécond, M. Louis Boiteux, contraint par l'âge et par l'état de sa santé, a dû quitter sa classe de finissage. Il est accompagné dans sa retraite par la reconnaissance et le respect, soit de ses nombreux anciens élèves, soit des administrateurs qui l'on vu à l'œuvre; nous comptons que ses conseils et son exemple nous vaudront en M. Meylan un successeur capable de le remplacer convenablement.

L'extension donnée au plan d'études techniques a entraîné la nomination de nouveaux maîtres: M. Charles Vulliétty a été chargé de la section de mécanique appliquée à l'horlogerie; M. John Huguenin dirige une classe de repassage; M. Constant Crausaz installe un atelier pour la fabrication des balanciers compensateurs. Les noms des trois titulaires garantissent le succès de ces différentes branches d'enseignement. La classe de réglage ne tardera

pas à être organisée et pourvue. Lorsque nous y aurons ajouté le travail des pierres (levées et rubis) nous aurons complété le programme que nous traçons les règlements actuels, sans préjudice des développements que l'avenir pourra encore réclamer.

Enseignement théorique.

L'enseignement théorique a été quelque peu troublé, d'abord par la perspective, puis par les embarras du déménagement; cependant il a donné en moyenne de bons résultats. Jusqu'ici les examens de fin d'année se faisaient devant des membres de la commission; d'après le nouveau règlement, elle a remis cette tâche, comme cela se faisait déjà pour les concours pratiques, à des jurés nommés en dehors de son sein. Le verdict de ces jurys spéciaux a été particulièrement favorable pour le dessin des machines, la mécanique, les éléments de l'algèbre, et surtout pour la théorie de l'horlogerie. Le français et l'arithmétique présentent des moyennes inférieures à ce que l'on serait en droit d'exiger d'élèves ayant parcouru tous les degrés de l'école primaire : l'habile professeur chargé de ce difficile enseignement se trouve encore en présence de jeunes gens insuffisamment développés. Les épreuves d'admission devront donc tendre de plus en plus à une inflexible sévérité.

Nous ne pouvons mentionner l'enseignement du français sans rappeler que, pendant deux ans, M. Jean Pelletier nous avait apporté le concours de son zèle et de son in-

telligence; la maladie nous avait obligés à le remplacer dès le commencement de l'année; les regrets que nous laisse sa mort si prématurée n'en sont ni moins vifs ni moins profonds.

La Commission de surveillance, poursuivant ses études de réorganisation générale, a émis le vœu que les cours théoriques soient, autant que possible, confiés à des professeurs peu nombreux, et réunissant à la science pure la connaissance pratique des nécessités particulières à l'horlogerie. Nous n'avons pas encore pris de parti quant à cette réforme; mais nous tenons à dire dès à présent que, si le caractère spécial de l'Ecole et les conditions de son développement nous obligeaient à renoncer à la coopération de quelques-uns de nos professeurs actuels, nous ne le ferions qu'avec peine, et nous nous souviendrions toujours des précieux services qu'ils nous ont rendus pendant la période d'essai et de transition qu'a dû traverser l'enseignement théorique.

Population.

Il est bien temps, Messieurs, que nous en venions à la partie statistique qui forme d'ordinaire l'élément principal de ce rapport annuel.

L'année scolaire, ouverte avec 46 élèves, en a vu arriver 14 nouveaux et sortir 8 anciens. De ces derniers, un est entré dans l'atelier de son père, un autre est allé à la Vallée dans l'espoir d'y faire un apprentissage plus rapide, deux ont dû quitter l'Ecole dont ils n'avaient jamais

accepté la discipline; quatre enfin, ayant parcouru tout le programme, ont été admis comme ouvriers dans une de nos premières maisons d'horlogerie.

Les 60 élèves qui ont fréquenté l'Ecole se répartissent comme suit entre les diverses nationalités : 52 Genevois, 12 Suisses d'autres cantons, 9 Français, 2 Italiens, 1 Allemand, 1 Russe, 1 Américain du Nord, 1 Mexicain et 1 Brésilien. La plupart des étrangers sont nés à Genève.

Nous comptons aujourd'hui 52 élèves, dont 9 dans les classes des Ebauches, 5 dans celle des Remontoirs, 8 dans celle du Finissage, 15 dans celle des Echappements, 8 dans celle de la Cadrature, 5 dans celle du Repassage et 2 dans la Section de mécanique.

L'accroissement de la population n'est pas bien considérable; il mérite pourtant d'être noté, surtout quand on pense que la nouvelle installation date de trois mois à peine.

Discipline.

Une fois mis de côté les deux élèves que nous avons dû éloigner de l'Ecole, la discipline a été vraiment bonne; ces deux exemples de sévérité seront, espérons-le, les derniers auxquels nous soyons contraints; il nous a paru que, tout naturellement, les maîtres et les élèves trouvaient, dans les conditions si agréables de leur nouveau logement, des motifs d'ordre, d'entrain et d'assiduité: ce résultat était facile à prévoir, mais nous avons du plaisir à le constater. Ceux même qui laissaient le plus à désirer semblent pren-

dre de bonnes résolutions; un ou deux d'entre eux vont recevoir la récompense de leurs louables efforts.

Exposition universelle de Paris.

Avant de terminer ce rapport, nous devons y consigner un fait honorable pour l'Ecole : nous voulons parler de la médaille d'argent qu'elle a obtenue à l'Exposition universelle de Paris. Sans nous exagérer la valeur de cette distinction, nous en avons été d'autant plus heureux que notre établissement s'était présenté, non point comme une fabrique, ni comme un établissement d'instruction publique, mais en toute modestie, en toute sincérité, comme une simple école et avec le seul travail de ses élèves. Nous envisageons cette récompense surtout comme un encouragement pour tous, comme le point de départ d'une carrière de progrès continuels.

C'est dans cette pensée que nous avons tenu à conserver les ouvrages qui avaient été exposés; nous avons donc décliné la demande que nous adressait le Commissaire impérial d'Autriche, d'acquérir tous ces objets; malgré ce que cette proposition avait de flatteur et peut-être d'avantageux, il nous a paru que notre vitrine serait encore mieux à sa place dans le musée de l'Ecole que dans un musée de Vienne; elle sera un témoignage authentique de ce que notre Ecole a pu faire, et un terme de comparaison pour ce qu'elle fera par la suite.

Le Conseil Administratif, appuyé par le Conseil Municipal, avait, sur la demande formelle de la Commission,

délégué deux membres de celle-ci pour étudier l'Exposition universelle au point de vue de l'enseignement de l'horlogerie. Ces deux délégués, appelés bientôt aux fonctions éminentes de jurés, ont été d'autant mieux placés pour bien remplir la mission que nous leur avons confiée. Ils nous ont présenté un rapport très-consciencieux et instructif, qui a été communiqué à tous les membres de la Commission, qui a été utile sur plusieurs points pour la réorganisation de l'Ecole, et qui servira sans doute à préparer de futurs perfectionnements.

Collections.

Enfin, Messieurs, nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion que nous offre la cérémonie de ce jour, de payer un juste tribut de reconnaissance à toutes les personnes qui, depuis trois ou quatre ans, nous ont aidés par différents dons à commencer les collections pour lesquelles une place est réservée dans le bâtiment de la rue Necker. En tête de ces dons, se place le legs de 500 francs, qui nous a été fait par M. Henri Gûgel, ancien membre du Conseil Administratif.

Les outils d'horlogerie de MM. Etienne Fournier, Kehlhoff et Schlupp, nous ont été remis successivement par leurs héritiers.

Nous avons reçu en outre pour notre musée des modèles et autres pièces intéressantes de MM. Dencker de Hambourg, Charles Dufaux, Ekégren, L.-A. Grosclaude, Ed.

Jardez, C.-A. Paillard, Schrøder et Ferrand, de M^{me} Montandon, de MM. E.-P. Pourroy et Samuel Viande-Patry.

Nous avons reçu pour notre bibliothèque des ouvrages plus ou moins importants de M^{lle} Kehlhoff, de M^{me} Baridon, de la Classe d'Industrie et de Commerce, de MM. Auberson, P. Dancet, Ekégren, J.-B. Grandjean, Albert Johann d'Aarau, F. Josseaume, Jurgensen, A. Pantex, Mertens, J. Rambal et Albert Redard.

Nous souhaitons que de si bons exemples trouvent des imitateurs nombreux. En attendant, nous tenons à exprimer publiquement toute notre gratitude à ces bienveillants donateurs. Nous l'exprimons de la même manière à tous les citoyens qui font à l'Ecole l'offrande de leur temps, de leur talent et de leur affectueux intérêt, à tous ceux qui, comme professeurs, comme maîtres, comme directeurs, comme jurés ou commissaires, nous apportent leur indispensable coopération.



RAPPORT

DE LA

Commission de surveillance de l'École d'horlogerie.

M. J.-W. Le Grand Roy donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Il y a cinq ans à pareille époque, le Rapporteur de la Commission de l'École municipale d'horlogerie formulait des vœux qui semblaient à ce moment d'une réalisation bien problématique.

Eh bien ! nous avons aujourd'hui la satisfaction de pouvoir annoncer publiquement que le rêve d'alors est devenu une réalité, comme ont pu s'en convaincre les personnes qui ont pris la peine de visiter notre école dans sa nouvelle installation de la rue Necker.

Cette réussite est due à plusieurs causes qui vous ont été signalées dans le rapport de Monsieur le Conseiller Rivoire, mais il en est une qui a été omise, et nous regrettons beaucoup de ne pas être autorisés à réparer cette omission.

Nous saisissons avec empressement l'occasion qui nous est offerte pour témoigner publiquement aux Conseils de la Municipalité de la Ville de Genève la reconnaissance

que nous éprouvons pour l'empressement avec lequel toutes nos recommandations ont été acceptées et mises à exécution.

Nous allons maintenant passer en revue les travaux de la Commission en nous efforçant d'être aussi bref que possible.

La Commission, afin de faciliter son travail et de gagner du temps, s'est subdivisée en quatre sous-commissions, ayant chacune un mandat spécial, savoir :

Enseignement élémentaire,

Enseignement supérieur,

Mécanique,

Enseignement théorique et collections.

Ces sous-commissions ont, par leurs travaux particuliers beaucoup simplifié la tâche de la Commission générale, qui a néanmoins tenu 19 séances consacrées à la liquidation des affaires courantes et à la discussion longue et minutieuse des règlements organique et intérieur, ainsi qu'à l'élaboration des divers cahiers de charges nécessités par la création des classes nouvelles comprises dans le plan de notre présente organisation, au sujet de laquelle vous voudrez bien nous permettre de dire quelques mots; car beaucoup de personnes, même parmi les horlogers, l'ignorent complètement, et d'autres ne l'ont qu'imparfaitement omprise.

La Direction générale est confiée à M. E. Sordet, récemment appelé à remplacer M. Enzmann, démissionnaire.

L'enseignement pratique se divise en trois parties :

1^o L'enseignement élémentaire, représentant à peu près ce qui constituait l'ancienne école, moins la classe de cadrature placée dans la division supérieure.

2^o L'enseignement supérieur comprenant, outre la classe dont il vient d'être fait mention, les classes de repassage et de réglage, plus une série d'ateliers-école qui, lorsqu'ils seront tous organisés, permettront à ceux qui le désireront d'apprendre d'une manière pratique plusieurs branches de l'horlogerie, telles que : fabrication des balanciers compensateurs, complications de tous genres, travail et sertissage des trous en rubis, pivotage, etc., branches qui jusqu'à ce jour ne pouvaient s'apprendre qu'en dehors de l'école et le plus souvent dans des conditions peu avantageuses pour l'apprenti.

Cette nouvelle organisation, outre qu'elle permettra de pouvoir au besoin faire un apprentissage beaucoup plus complet, aura l'immense avantage d'offrir aux jeunes gens désireux de gagner un peu vite, la possibilité de le faire et de pouvoir, tout en apprenant une partie spéciale, travailler directement pour les fabricants, sous la responsabilité du chef d'atelier.

C'est une innovation dont nous attendons d'excellents résultats, pour peu que Messieurs les fabricants veillent nous seconder par leur bonne volonté à fournir de l'ouvrage à ces ateliers, qui sont placés sous la direction d'hommes parfaitement compétents et qui, nous le répétons, sont, par le cahier des charges qui leur est imposé, rendus responsables de l'ouvrage fait sous leur direction.

La 3^me branche comprend l'enseignement de la méca-

nique appliquée à l'horlogerie. Nous croyons, par la création de cette nouvelle classe, avoir répondu à un besoin général; car la classe est organisée de façon qu'il soit possible d'y faire un apprentissage complet de mécanicien, tout en permettant aux élèves horlogers d'y exécuter un certain nombre d'outils, qui étaient sinon impossibles, du moins très-difficiles à obtenir d'eux par les moyens jusqu'ici mis à leur disposition. Ainsi quelques élèves ont déjà fait dans cette classe de fausses boîtes qui leur permettront de pouvoir terminer complètement leurs mouvements.

Ce stage dans la classe de mécanique, aura également l'avantage de familiariser les jeunes gens avec le manie-ment d'instruments qu'il est indispensable de connaître, dans l'état actuel de la fabrication.

Parallèlement à cet enseignement pratique, nous avons un enseignement théorique comprenant les branches suivantes :

Français, Arithmétique, Tenue des livres, Dessin linéaire, Dessin industriel, Géométrie, Algèbre, Physique, Chimie, Mécanique, Cosmographie, Astronomie, Horlogerie théorique.

Nous espérons que l'importance de cet enseignement n'est plus à démontrer; car aujourd'hui l'horloger doit nécessairement être mis en mesure de devenir autre chose qu'un manoeuvre, et ce n'est que par l'instruction, et une instruction bien entendue, qu'il sera possible d'arriver à ce résultat.

L'organisation de l'enseignement théorique a été aussi

complètement modifiée, de manière à donner aux cours une plus grande homogénéité et surtout à les rendre d'une application plus pratique à l'industrie en vue de laquelle ils sont donnés.

Le nombre des heures d'étude, ayant été augmenté, a dû être réparti sur un plus grand laps de temps; l'horaire a été également remanié de manière à laisser au travail pratique un nombre suffisant d'heures consécutives; pour cela quelques-unes des leçons seront données aux heures d'entrée, d'autres pendant les heures précédant la sortie.

Notre école a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris. Nous enregistrons ce succès avec un légitime plaisir, sans cependant pouvoir nous empêcher d'exprimer l'espoir de voir l'Ecole d'horlogerie de Genève primer tous les autres établissements du même genre quand les améliorations que nous venons de signaler pourront porter leurs fruits.

Passons maintenant à un examen rapide du rapport présenté par MM. les Jurés. Nous commencerons par les remercier beaucoup des observations contenues dans ce document, observations de détail pour la plupart, qui seront transmises à qui de droit par les soins de M. le Directeur de l'Ecole. Nous examinerons ici seulement celles de ces remarques ayant un caractère général.

Ainsi le Jury, comme les années précédentes, signale deux défauts que maîtres et élèves doivent s'efforcer de faire disparaître; nous voulons parler du manque de propreté dans l'ouvrage et du peu de soins apporté dans l'entretien des outils.

Le rapport est très-élogieux au sujet de la classe des échappements et exprime sa satisfaction des résultats obtenus, soit comme principes, soit comme exécution. Nous enregistrons ce résultat avec d'autant plus de plaisir que cette classe a été exceptionnellement chargée cette année.

Les observations concernant la classe de cadrature sont d'une nature trop spéciale pour figurer dans ce rapport, mais sont tout particulièrement recommandées à l'attention du maître.

Nonobstant ces remarques de détail, l'ensemble a été trouvé très satisfaisant et le Jury se plaît à constater de réels progrès sur les années précédentes.

Un élève qui aurait mérité un prix, a été mis hors de concours, pour être resté à exécuter son travail plus que le temps accordé par le règlement. La Commission ne peut qu'approuver cette décision du jury, le temps réglementaire étant plus que suffisant pour la bonne exécution de l'ouvrage, et parce qu'elle désire que les élèves comprennent enfin que, tout en faisant bien, il faut arriver à faire vite.

Dans la classe de finissage, on signale une amélioration très sensible et tout fait espérer que prochainement cette classe reprendra le rang honorable qu'elle a tenu pendant si longtemps dans notre école.

Sauf quelques points de détail, les ouvrages présentés par les classes de Remontoirs, Blancs et Cages ont été reconnus comme très satisfaisants; dans la dernière de ces classes, on signale un manque de soins dans le tournage et le fini des vis.

En somme, l'impression sur MM. les Jurés a été bonne, et nous croyons bien faire en vous citant les conclusions de leur rapport :

« En présence de ces résultats, le Jury a senti le besoin d'appuyer plus fortement sur les perfectionnements qu'il restait encore à introduire. Il aurait voulu voir plus de fini dans le travail, plus de soins dans les détails ; il est fâcheux de voir certaines choses négligées à côté d'autres extrêmement soignées, ce qui semble dénoter chez l'élève un manque de persévérance. »

« Une autre chose a frappé le Jury, c'est le temps relativement considérable que certains élèves mettent à leur apprentissage. Il y a là encore un progrès à réaliser. »

« Dans l'examen des finissages et plantages, nous avons remarqué certains défauts, provenant du mauvais entretien des outils, il y a encore là matière à remarque : il ne suffit pas d'être un bon ouvrier, encore faut-il avoir de bons outils et les bien entretenir. »

Par ce qui précède, chers amis, vous avez pu vous rendre compte des sacrifices énormes faits en votre faveur ; à vous maintenant de prouver, par votre application à l'étude et au travail, que vous en êtes reconnaissants, et laissez-nous espérer que l'an prochain la Commission pourra apprécier les résultats heureux du nouvel état de choses ; c'est la seule récompense à laquelle nous aspirions, vous ne nous la refuserez pas.



ÉCOLES D'ART

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Bourdillon, Président du Conseil Administratif, donne lecture du rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

Dans notre rapport de l'année dernière, nous vous disions que le Conseil Municipal avait été nanti d'une proposition tendant à étudier diverses modifications dans l'organisation de nos Ecoles de dessin.

Nous n'étions pas, il y a une année, sans éprouver une certaine inquiétude au sujet des modifications proposées, et notre rapport ne dissimulait qu'à moitié notre préoccupation à ce sujet.

Nous rappelions, en effet, qu'il n'y avait pas bien longtemps que nos écoles avaient été déjà réorganisées, et nous nous demandions si de nouveaux changements ne risquaient pas de jeter un certain trouble dans la marche de notre enseignement, sans amener peut-être toutes les améliorations que l'on désirait.

Hâtons-nous de déclarer que cette espèce de crise s'est heureusement résolue.

Tous ceux qui ont eu à formuler, dans l'étude de cette question, leurs idées, parfois divergentes sur certains points, mais toujours inspirées par le plus vif intérêt pour nos écoles, ont su, — et nous les en remercions ici, du plus profond de notre cœur, — subordonner leurs idées particulières à des vues d'ensemble larges et généreuses. Toutes les questions soulevées ont été étudiées franchement et de très près, et nous pouvons espérer que les modifications adoptées, que nous allons vous exposer brièvement, marqueront pour nos écoles, le commencement d'une nouvelle série de progrès, à ajouter à ceux que nous devons déjà à nos devanciers.

Avant d'aborder, cependant l'exposé de notre nouvelle organisation, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'exprimer tout particulièrement nos sentiments de vive reconnaissance pour MM. les experts consultés par la Commission spéciale du Conseil Municipal.

Cette Commission d'experts se composait de

MM. S. Delapeine, Président et Rapporteur,

John Bonnet,

Marc Dufaux,

Fleuret,

Poggi,

Ravel,

Simonnet,

et nous pouvons dire, sans être contredit par personne, que c'est grâce au zèle et au dévouement de ces experts,

ainsi qu'à leur parfaite compétence dans les questions à étudier, et à leur désir de respecter tous les intérêts qui se rapportent à nos Ecoles, que nous devons d'avoir pu réaliser sans trouble les améliorations réclamées. Les autorités municipales ont pu, après examen, adopter presque point par point les propositions de MM. les experts, et nous pouvons espérer que ces modifications détermineront un nouveau développement de nos écoles, tout en leur conservant ce caractère particulier de former des élèves, soit pour les vocations artistiques proprement dites, soit pour les diverses branches de l'art industriel, si importantes pour la prospérité de notre patrie.

Les trois principales modifications apportées dans notre organisation sont : 1^o la réduction en une seule des deux années de la division préparatoire; 2^o la création d'une nouvelle classe pour l'étude élémentaire du dessin de la figure, et 3^o la transformation de l'ancienne classe de la figure en une division supérieure spéciale qui, sous le titre d'Ecole des Beaux-Arts, a pour but de diriger les études des élèves qui se destinent aux vocations artistiques.

La réduction en une seule des deux années d'études préparatoires était réclamée très vivement, depuis plusieurs années déjà. On reprochait à ces deux années de donner trop de place à l'élément géométrique qui doit se trouver à la base de toute étude sérieuse du dessin, de faire perdre du temps aux jeunes apprentis de la fabrique, et de les décourager de l'étude du dessin, avant même de l'avoir positivement abordée.

Ces critiques étaient certainement fondées en bien des

points, et avaient été déjà formulées bien souvent, dans le sein même de notre Commission consultative des Ecoles de dessin. Nous ne nous dissimulons cependant nullement que, tant que les élèves arriveront chez nous sans s'être sérieusement approprié aucune des notions essentielles et primordiales de la géométrie, il sera toujours très-difficile, sinon impossible, de pouvoir, en une seule année, avec deux heures seulement de leçons par jour, faire entrer sérieusement dans des cerveaux de 12 à 14 ans, les notions que nous regardons comme indispensables à l'étude élémentaire du dessin, c'est-à-dire les tout premiers principes de la géométrie proprement dite, de la géométrie descriptive et de la perspective. Aussi appelons-nous de tous nos vœux le moment où ces premiers principes pourront être enseignés soit dans les écoles primaires, soit au collège, à l'exclusion des derniers vestiges de l'enseignement du dessin dit d'agrément, souvent désagréable et plus souvent encore inutile. Nos élèves pourraient alors, dès la première année passée dans nos écoles, consacrer tout leur temps d'étude à la répétition sommaire, et aux applications déjà artistiques de ces premières notions. Notre enseignement présenterait ainsi, dès la base, un bien plus grand intérêt, et nos élèves, aussi bien que leurs parents et leurs patrons, se convaincraient bien mieux de la nécessité absolue de ces premières études.

Nous sommes persuadés aussi qu'il serait intéressant de rechercher activement, et dès maintenant, les bases d'un programme d'enseignement élémentaire du dessin qui emprunterait à la géométrie tout ce qui est essentiel, et qui

en même temps chercherait à formuler ces notions de la manière la moins abstraite possible, en s'efforçant de les rendre saisissables et intéressantes pour de jeunes intelligences, en les accompagnant immédiatement du plus grand nombre possible d'applications déjà artistiques dans leur simplicité.

Il y a là, ce nous semble, un sujet d'étude intéressant, difficile sans nul doute, mais de nature à éveiller la sollicitude de tous ceux qui s'intéressent à ces questions. C'est le problème qui s'impose à notre enseignement élémentaire, et qui a souvent préoccupé nos professeurs et nos commissions. Espérons que ce problème ne demeurera pas insoluble, et qu'un jour ou l'autre nous pourrons en appliquer la solution dans nos écoles élémentaires. Les résultats déjà obtenus par MM. Crosnier et Perret, professeurs de nos deux classes parallèles, nous permettent de ne pas désespérer de la réalisation de ce vœu.

La création de la nouvelle classe moyenne pour l'enseignement individuel du dessin de la figure a eu pour but de mettre cette étude indispensable à la portée de tous nos élèves, quelle que soit leur vocation, et dès la seconde année passée dans nos écoles. M. Baud-Bovy, anciennement professeur dans la division préparatoire, a été chargé de la direction de cette nouvelle classe. Cette création est encore trop récente pour qu'un nombre bien considérable d'élèves ait pu en profiter cette année. Mais nous espérons que, dès l'année prochaine, cette classe sera suivie par un plus grand nombre d'élèves, et spécialement par les jeunes apprentis de notre industrie qui ne peuvent consacrer qu'un

temps limité à leurs études du dessin, et qui puiseront dans cet enseignement de précieuses notions pour leur carrière future.

La troisième modification importante apportée à notre organisation a consisté, comme nous le disions plus haut, à transformer l'ancienne classe de la figure en une division spéciale, qui a pris le nom d'Ecole des Beaux-Arts. M. B. Menn, ancien professeur de l'école de la figure, a été chargé de la direction de cette division, et M. B. Bodmer lui a été adjoint comme second professeur.

Il a été créé, dès cette année, dans cette division, un cours permanent d'académie d'après l'antique et d'après le modèle vivant, auquel quatre heures d'étude sont consacrées chaque jour. Les sacrifices nécessités par ce nouvel enseignement seront amplement justifiés, nous l'espérons, par l'intérêt que cette étude a offert et offrira chaque jour davantage, non seulement aux élèves de notre école, mais à tous les artistes qui voudront en profiter et que nous y convions soit comme internes, soit comme externes.

Il a été admis en principe qu'il ne serait pas attribué de récompenses aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, mais qu'il serait procédé, chaque trimestre à un classement des travaux des élèves internes. Nous avons pensé que, plus le niveau des études s'élevait, plus aussi il convenait d'amener les élèves à comprendre que, dans la vie qui s'ouvre devant eux, chacun doit chercher sa récompense, non seulement dans la réalisation vénale du travail accompli, mais, avant tout, dans la satisfaction d'avoir réalisé quelque pro-

grès, et de s'être élevé soi-même de quelque échelon nouveau vers les sereines régions du beau et du vrai.

Nous avons tout lieu de croire que nos élèves, ou du moins la très grande majorité d'entr'eux, ont compris et apprécié ces considérations, applicables à chacun, mais à des artistes mieux qu'à personne.

Notre titre d'École des Beaux-Arts, est sans doute bien ambitieux pour être appliqué à une école d'enseignement supérieur du dessin. Si nous l'avons choisi, malgré cet inconvénient, c'est que, mieux que tout autre, il exprime ce que nous voudrions que cette école puisse devenir avec le temps. Il n'y a en Suisse, à notre connaissance, aucune école destinée à former les jeunes artistes, et nous voudrions arriver à attirer chez nous ceux de nos jeunes compatriotes qui se destinent à la carrière artistique. Il nous semble que, sans aucune prétention outreucidante, notre Genève a le droit de prendre cette position, et qu'elle offre, à cet égard, des avantages importants, dont elle ne doit pas négliger de tirer honneur et profit, en les mettant à la disposition de tous nos confédérés.

Nous croyons pouvoir ici annoncer sans indiscretion que le Conseil Administratif étudie la création d'une exposition municipale annuelle des Beaux-Arts et des Arts Industriels, qui s'inaugurerait dès cet automne et serait ouverte à tous les artistes suisses.

Si nos désirs et nos prévisions se réalisent, notre titre d'École des Beaux-Arts sera pleinement justifié, et il nous sera facile alors de développer notre cadre, qui du reste se trouvait déjà exister en fait dans notre an-

cienne classe de la figure, grâce au talent et au dévouement de notre éminent professeur M. Barthélémy Menn.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les modifications apportées récemment à nos écoles. Toutes leurs divisions sont maintenant groupées sous le nom général d'*Ecoles d'Art de la Ville de Genève*.

Pour les jeunes gens elles comprennent trois degrés :

1° Le degré inférieur, soit les deux classes parallèles de l'Ecole préparatoire.

2° Le degré intermédiaire, soit l'Ecole moyenne, comprenant : la classe de la figure,

celle du modelage et de la céramique,

et celle de l'architecture et de l'ornement.

3° Le degré supérieur, comprenant :

l'Ecole des Beaux-Arts,

l'Ecole spéciale d'Art appliqué à l'industrie, où les demoiselles sont également admises,

et enfin l'Académie du soir d'après l'antique et le modèle vivant, qui continue chaque soir d'hiver à grouper autour du poêle du Musée Rath, les jeunes artistes et les élèves de l'industrie artistique qui comprennent l'utilité d'utiliser ainsi leurs soirées.

Pour les demoiselles les mêmes degrés existent, quoique moins tranchés peut-être, et organisés d'une façon moins officielle dans l'école où M. et M^{me} Gilet prodiguent leurs soins à un nombreux essaim groupé autour d'eux comme sous le toit d'une grande et hospitalière famille. Disons ici que malgré le regrettable état de la santé de M. Gillet, notre Ecole des Demoiselles, grâce à l'infatigable dévoue-

ment de M^{me} Gillet, a continué à donner les plus satisfaisants résultats, comme le constate le rapport de MM. les jurés.

Pour la direction de l'ensemble de nos Ecoles d'art, et l'appréciation de leurs travaux, le Conseil Administratif est assisté par les membres de nos trois commissions consultatives, et par de nombreux jurés qui ne se lassent pas de nous apporter le précieux concours de leurs lumières, et à qui nous renouvelons aujourd'hui l'expression de notre sincère reconnaissance.

L'une de nos trois commissions nous assiste dans la direction de l'Ecole des Beaux-Arts, la seconde dans celle de l'Ecole spéciale d'Art appliqué a l'Industrie, et la troisième, formée en majorité de délégués des deux premières, nous prête son concours pour administrer les écoles préparatoires et les écoles moyennes. Nous sommes assurés ainsi de recevoir, soit pour nos écoles élémentaires, soit pour nos divisions supérieures, les conseils de personnes compétentes dans les diverses vocations auxquelles se destinent nos élèves. Ce précieux appui est toujours notre plus sérieux encouragement au milieu des difficultés de notre tâche.

Donnons maintenant quelques rapides détails sur chacune de nos classes.

ÉCOLE DES DEMOISELLES.

Cette école a été fréquentée cette année par **152** élèves, soit **12** de plus que l'année précédente. Sur ce nombre

de 132 élèves inscrites, 51 ont quitté l'Ecole avant la fin des cours, ce qui réduit à 101 le nombre de celles qui ont achevé l'année scolaire. — 29 élèves ont suivi simultanément les leçons de M. et de M^{me} Gillet. — Les classes de M^{me} Gillet ont été suivies par 122 élèves réparties en 5 leçons de 2 heures chacune; celles de M. Gillet, par 54 élèves réparties en 2 leçons de 2 heures chacune.

Quant aux professions, 8 de ces jeunes filles enseignent le dessin à de jeunes enfants, d'autres se destinent à l'enseignement primaire, quelques-unes s'occupent de peinture sur émail, ou de céramique, de lithographie, de dessins de broderies. Un très grand nombre font de l'étude du dessin un complément de leur éducation, ou, jeunes encore, n'ont pas de profession déterminée.

MM. les Jurés estiment que l'ensemble des travaux exécutés pendant l'année, présente une moyenne élevée qui fait grand honneur aux professeurs. Cette considération a amené le Jury à donner un grand nombre de prix. Les divisions supérieures, pour lesquelles il n'est pas attribué de récompenses, sont signalées comme ayant produit des œuvres très remarquables.

ÉCOLE DES JEUNES GENS.

Division préparatoire.

La classe de M. Crosnier a été suivie par 31 élèves, savoir :

- 1 dessinateur
- 2 architectes
- 1 mécanicien
- 1 sculpteur
- 1 serrurier
- 1 charpentier
- 1 photographe
- 2 bijoutiers
- 4 graveurs
- 1 étudiant
- 7 collégiens
- 7 élèves des écoles primaires
- 2 commissionnaires de bureaux

La *classe de M. Perret* qui comprenait 30 élèves au début de l'année, a été réduite à 17 à la fin des cours.

Les 17 élèves comprennent :

- 4 architectes
- 1 fabricant de clefs de montre
- 1 graveur
- 1 serrurier
- 2 bijoutiers
- 1 charron
- 1 fabricant de pièces à musique
- 1 tapissier
- 1 élève des écoles primaires
- 3 collégiens
- 1 potier

Ceux des élèves de cette division préparatoire qui figuraient pour la première année sur les bancs de nos écoles

se sont montrés inférieurs à la volée de l'année précédente comme moyenne de développement intellectuel. Ce fait a rendu encore plus difficile la tâche de MM. les professeurs, qui devaient, pour la première fois, résumer en une année l'enseignement qui comprenait jusqu'alors deux années d'études. En revanche, la discipline a été satisfaisante. Il est cependant regrettable que quelques parents se croient autorisés à faire manquer l'école par leurs enfants sous des prétextes souvent futiles, ce qui produit des troubles continuels dans la marche d'un enseignement collectif. L'élève adulte Chevalley a mérité, comme l'année dernière, d'être mentionné pour son assiduité exemplaire.

Le rapport du Jury constate la difficulté que doivent éprouver MM. les professeurs à remplir convenablement leur programme, dans l'espace d'une année, avec des élèves de 12 à 14 ans, dont un grand nombre ne présentent qu'un développement intellectuel assez limité.

DIVISION MOYENNE.

Classe de la Figure.

Cette classe a été fréquentée par 11 élèves, savoir :

- 2 ciseleurs
- 1 photographe
- 1 architecte
- 1 charpentier
- 2 sculpteurs
- 1 graveur

1 joaillier

2 élèves sans profession

Deux élèves ont quitté l'école avant la fin de l'année.

Ce petit nombre d'élèves s'explique, pour cette année, par le fait de la nouvelle création de cette classe, dont le recrutement doit se faire parmi les élèves de la division préparatoire. Pendant cette année, ces élèves ont dû, par mesure transitoire, être encore retenus, au moins un semestre, dans une des classes élémentaires, afin qu'il n'arrivassent pas à la division moyenne en n'ayant suivi que la moitié de l'enseignement préparatoire nouvellement réorganisé.

La discipline a été fort satisfaisante, et les élèves assidus. **MM.** les Jurés estiment que les études de cette classe ont été bien dirigées, que plusieurs des élèves annoncent d'excellentes dispositions, et que les résultats obtenus sont encourageants, eu égard à la récente création de cette classe, et au jeune âge des élèves.

Classe de modelage et de céramique.

26 élèves ont fréquenté cette classe et se répartissent entre les professions ci-après :

1 graveur

1 sculpteur sur bois

6 sculpteurs sur pierre

1 bronzier

1 bijoutier

1 potier

- 2 architectes
- 1 décorateur
- 1 charpentier
- 1 charron
- 1 lithographe
- 1 photographe
- 1 régent
- 2 étudiants au gymnase
- 4 collégiens
- 1 élève sans profession

Sept élèves ont quitté avant la fin de l'année : ce sont pour la plupart, des sculpteurs, qui ne peuvent disposer de leur soirée que pendant l'hiver et que leur profession appelle, d'ailleurs, à de fréquents déplacements.

Quinze élèves ont pris part aux concours de céramique, et dix-sept aux concours de modelage. Sauf deux élèves signalés comme peu réguliers, les absences ont été rares, et MM. les professeurs se louent du zèle et de l'application de ces jeunes gens.

Le four de l'école de modelage et de céramique a fonctionné 28 fois, et a cuit des vases, des assiettes et des plaques.

Comme précédemment, M. Grillet a été employé pour la préparation des pièces tournées, et M. Ad. Perrot a continué à nous prêter son obligeant concours, en nous permettant de manipuler dans son laboratoire divers produits nécessaires à l'école.

Le rapport du Jury approuve très vivement l'étude des plantes d'après nature et constate les progrès et l'import-

tance pour notre pays des travaux de céramique. Il regrette que les élèves ne restent, en général, pas plus d'une année à la classe de modelage, ce qui les empêche de consacrer quelque temps aux études d'anatomie si nécessaires aux figuristes.

Classe d'Architecture et d'Ornement.

Les élèves de cette double classe ont été au nombre de 39 savoir : 25 dans la classe d'ornement, et 14 dans celle d'architecture.

Dans la classe d'ornement les 25 élèves comprennent :

- 7 architectes
- 6 graveurs
- 3 peintres sur émail
- 3 peintres décorateurs
- 1 peintre
- 1 forgeron
- 1 élève sans profession

Dans la classe d'architecture, les 14 élèves comprennent : 13 architectes et 1 élève sans profession.

Le chiffre total de 39 élèves est sensiblement inférieur à celui des années précédentes, qui était de 51 l'année dernière, et de 45 il y a deux ans.

Cette diminution peut s'expliquer par la raison qu'il se fait en ce moment peu d'apprentissages dans la fabrique, et beaucoup moins en architecture.

Dans chacune des deux classes, l'enseignement a été réparti en 5 catégories suivant l'avancement des élèves.

Les deux catégories supérieures n'ont pas eu de concours. Elles comprenaient des élèves de 3^me année et même plus anciens. La catégorie supérieure de la classe d'ornement a été considérablement réduite par le départ de plusieurs de ses meilleurs élèves, qui ont été engagés par la fabrique de poterie de Nyon.

Dans la catégorie inférieure, l'acquisition par la Ville d'un certain nombre de modèles en plâtre a permis d'introduire le dessin d'après le relief, qui a donné de bons résultats, quoiqu'il faille toujours lutter pour obtenir des élèves de la simplicité dans leur travail.

Dans la Classe d'architecture, l'acquisition de nouveaux modèles a permis d'introduire l'étude de la stéréotomie exécutée en plâtre. Cette étude, un peu ardue à ses débuts, a cependant fait comprendre aux élèves l'utilité d'un semblable travail et le Jury en approuve l'introduction.

MM. les Jurés signalent dans la catégorie supérieure de la classe d'ornement, la peinture décorative exécutée par l'élève Merminod.

Dans la catégorie inférieure de la même classe, le Jury signale le mérite des nombreux dessins exécutés et le grand nombre des dessins facultatifs.

Dans la classe d'architecture, le Jury signale l'ensemble satisfaisant des travaux de première année, et les nombreux dessins facultatifs d'un élève.

ÉCOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

Cette Ecole, qui vient d'accomplir sa dixième année depuis sa création en octobre 1869, a été fréquentée par 54 élèves, dont 5 demoiselles.

L'année précédente le nombre des élèves avait été de 56. Nos élèves comprennent :

- 50 Genevois.
- 9 Suisses d'autres cantons.
- 8 Français.
- 3 Allemands.
- 3 Italiens.
- 1 Polonais.

Ils se répartissent entre les professions suivantes :

- 11 graveurs.
- 9 bijoutiers.
- 8 architectes.
- 4 peintres.
- 5 décorateurs.
- 1 peintre de cadrans.
- 2 lithographes.
- 1 étudiant.
- 1 commis.
- 1 instituteur.
- 6 élèves sans profession.
- 7 sculpteurs.

La tenue des élèves a été satisfaisante, comme les années précédentes, sauf un défaut sensible de ponctualité

et de régularité dans l'assistance aux leçons, chez un certain nombre d'élèves.

La somme de travail, et surtout de travail intellectuel, semble supérieure à celle des années précédentes.

Ajoutons qu'un certain nombre d'élèves ont également trouvé, à la fabrique de poterie de Nyon, une situation facile et honorable, et qu'ils s'accordent à reconnaître que les études qu'ils ont faites à l'Ecole leur ont été et leur sont encore d'un grand secours.

Le rapport spécial qui va vous être lu au nom de la Commission consultative et du Jury de l'Ecole d'art appliqué à l'industrie vous donnera de plus amples détails sur les travaux de cette année.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Cette École a été fréquentée par 26 élèves, dont 23 internes et 3 externes. Huit d'entr'eux ont quitté l'École avant la fin de l'année. Les professions des 26 élèves se répartissent comme suit :

- 8 peintres.
- 3 sculpteurs.
- 7 artistes.
- 3 architectes.
- 5 de professions diverses.

Une moyenne de 12 élèves pendant les deux premières heures, et de 6 pendant les deux secondes heures, ont copié le modèle vivant, et étudié l'anatomie.

Trois élèves ont consacré, pendant quelques semaines, deux heures supplémentaires, chaque jour, à quelques essais d'eau-forte.

Pendant le cours de l'année, la Commission de l'École a procédé à 3 classements des travaux d'après le modèle vivant. Ces classements, représentant la moyenne d'un certain nombre d'opinions parfois diverses, ne peuvent représenter qu'un jugement assez approximatif de la valeur des travaux, et n'offrent aux élèves que des encouragements assez restreints. Nous avons déjà exprimé très franchement, dans le cours de ce rapport, notre opinion au sujet du rôle des récompenses dans une école qui doit former le couronnement de l'éducation artistique que nous pouvons offrir à nos élèves. Néanmoins la Commission consultative se propose d'étudier s'il y aurait lieu d'ajouter à ces classements une sanction plus précise, sous forme d'encouragement après concours spécial. Elle fera, s'il y a lieu, des propositions à ce sujet au Conseil Administratif.

Outre les trois classements trimestriels des travaux d'après le modèle vivant, la Commission a examiné l'ensemble des travaux de l'année. A la suite de cet examen, elle mentionne particulièrement 9 élèves qui occupent la tête de la volée, et deux autres qui, sans être arrivés à occuper un rang supérieur, ont fait, durant le cours de l'année, des progrès qu'elle se plaît à signaler. Les noms de ces élèves seront cités tout à l'heure.

Les résultats constatés par la Commission, semblent être

de nature à nous encourager dans la voie récemment inaugurée en vue de créer à Genève, si cela est possible, une véritable École des Beaux-Arts.

ACADÉMIE DU SOIR.

Le Cours d'académie de dessin d'après nature au musée Rath a commencé cet hiver le 4 novembre et s'est terminé le 5 avril. Total 105 leçons. Il a été suivi par 30 personnes, soit 4 de plus que l'année précédente.

Ces 30 personnes se répartissent comme suit :

Nationalités.

- 16 Genevois.
- 2 Suisses d'autres cantons.
- 12 Étrangers.

Professions.

- 14 peintres.
- 4 sculpteurs.
- 1 graveur.
- 11 de professions diverses.

L'expérience ayant démontré que le cours d'anatomie professé par M. le D^r Vulliet pouvait n'être répété que tous les deux ans, il n'a pas été donné cet hiver.

Le cours a très-bien cheminé. Les modèles ont été nombreux et intéressants.

Les élèves ont été assidus jusqu'à la clôture.

Mesdames et Messieurs,

Du rapport déjà trop long que vous venez d'entendre, il ressort que les Ecoles d'Art de la Ville de Genève ont été fréquentées dans leur ensemble, pendant cette année, par 379 élèves, soit 15 de plus que l'année dernière. Malgré cette légère augmentation, nous estimons que ces chiffres, pour certaines classes surtout, pourraient et devraient être beaucoup plus élevés.

Dans nos rapports des années précédentes, nous n'osions trop insister sur cette idée. Certains points de notre organisation étaient alors vivement discutés et contestés, et l'on aurait pu répondre à notre appel en nous signalant les modifications alors réclamées de divers côtés.

Aujourd'hui nous n'avons plus ce scrupule. Toutes les modifications demandées ont été longuement, sérieusement étudiées par les personnes les plus compétentes et les plus dévouées. La plupart des réclamations, pour ne pas dire la totalité, ont été, après cet examen consciencieux, admises par l'Administration. Le Conseil Municipal n'a refusé aucun des crédits nouveaux et importants qui lui ont été demandés pour cet objet. L'Etat de Genève, de son côté, a fait des sacrifices plus considérables encore, pour créer et développer l'Ecole cantonale des Arts industriels qui fait suite, en la complétant, à notre Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie; il y a appelé des professeurs éminents, il l'a largement installée. Nous pouvons donc dire que Genève a fait son devoir, et que notre patrie est en droit d'espérer que ses enfants viennent profiter des res-

sources qu'elle a mises à leur disposition largement et sans compter.

Il y a cependant encore beaucoup à faire dans ce sens. Bien des industries n'ont guère encore appris le chemin de nos écoles d'art; et cependant, quoiqu'en dise le proverbe, le chemin de l'école est le plus direct et le plus court pour marcher au progrès. D'autres industries qui, jadis, peuplaient presque exclusivement nos écoles de dessin, n'y envoient maintenant que de rares élèves.

Est-ce donc là le moyen de travailler au relèvement de notre industrie?

Nous comprenons, jusqu'à un certain point, le découragement que peut inspirer l'état général des affaires. Mais le meilleur moyen d'améliorer notre position consisterait-il à perdre courage, et à laisser de côté, sans les utiliser complètement, les moyens d'étude et de perfectionnement dont nous pouvons disposer? Voulons-nous nous borner à exécuter, plus machinalement encore que par le passé, une œuvre dans laquelle des concurrents sérieux travaillent de tous côtés sans relâche?

Nous ne le pensons pas. Nous ne voulons pas admettre que personne, à Genève, soit de cet avis. Et nous terminerons en faisant à tous : élèves, parents, patrons, industriels, artistes, le plus pressant appel, pour que chacun vienne, selon ses moyens, seconder les efforts de nos autorités cantonales et municipales.

Chacun de nous, quelle que soit sa position, a un devoir, un devoir impérieux à remplir à ce sujet. Il s'agit de maintenir notre Genève au rang qui lui appartient, et dont

ses enfants ne doivent pas la laisser déchoir, sous peine d'indignité !

A l'œuvre donc, chers concitoyens ! Que les vaillants ne faiblissent pas, maintenant moins que jamais ! Que les timides se rassurent et reprennent courage ! Si chacun apporte son concours à cette œuvre de relèvement, nous ne pourrions manquer de réussir ; et, en tout cas, nous pourrions nous dire que chacun a fait son devoir.

RAPPORT

DE LA

Commission de l'École spéciale d'art appliqué à l'industrie.

M. Laurent Rambal donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Le champ d'études de l'École d'art appliqué à l'industrie pendant l'Exercice 1878-1879 a été divisé comme suit :

3 études d'après la plante.

1 » du style Louis XIV.

3 » d'ornements divers ou fleurs d'après modèles.

Il est résulté de ces travaux :

3 compositions industrielles.

1 » d'après la plante avec le concours de
MM. les professeurs, et

1 composition industrielle.

3 » d'après la plante, dans l'exécution des-
quelles les professeurs ne sont intervenus d'aucune façon.

De même que les précédentes, cette année a été bonne quant à la tenue, et la somme de travail, surtout du travail intellectuel, a été supérieure; le nombre et l'importance des compositions sont là pour l'attester.

Dans le courant de l'Exercice, M. Benoit-Muzy a fait devant ses élèves une étude historique et artistique du style Louis XIV, et a accompagné ses démonstrations d'une exposition de nombreuses gravures et moulages sur plâtre.

Après avoir esquissé à grands traits la statistique de l'année qui vient de se terminer, nous avons à examiner avec vous, Messieurs, les faits qui ont signalé d'une manière plus particulière cet exercice, et en premier lieu nous ne devons pas oublier que notre Ecole spéciale, dont la nécessité fut contestée à son début et qui n'eut d'existence définitive qu'après deux années d'essai, notre Ecole, disons-nous, atteint aujourd'hui sa dixième année. Or, Messieurs, si, jetant un regard en arrière, nous examinons le chemin parcouru, nous ne pouvons que constater l'utilité indéniable de cette institution. Lorsqu'au retour de l'Exposition universelle de 1867, un de nos collègues démontrait que si, en Suisse, on ne voulait pas en fait d'art industriel, rester dans un état d'infériorité marquée, il convenait d'aviser au plus vite à la création d'Ecoles pratiques, et le grand nombre d'ins-

tutions analogues, nées depuis, qui fonctionnent aujourd'hui, le prouvent surabondamment. Depuis dix ans, en effet, le nombre des jeunes gens qui ont passé à l'Ecole spéciale, et qui sont placés à un rang très-honorable, est déjà assez important. Nous signalerons en passant ceux d'entr'eux qui sont engagés à la fabrique de poterie de Nyon, et qui s'accordent à reconnaître les grands secours que leur a apportés ce genre d'études. Un ancien élève de l'Ecole, exposant des dessins de joaillerie l'année dernière à Paris, y a reçu une distinction des mieux méritée. Ce nombre donc est assez important, disons-nous, pour que nous puissions déjà le considérer comme une véritable compensation des sacrifices que l'Etat et la Municipalité s'imposent annuellement.

Or donc, Messieurs, à qui ce résultat est-il dû, si ce n'est à nos dévoués et estimés professeurs Messieurs Benoit et Sylvestre. Lorsqu'en pénétrant dans les détails de cet enseignement, on constate le travail de préparation, de constante attention, qui incombe à chacun d'eux, et cela sans parler du travail à domicile destiné à corriger, par de savantes retouches, les travaux d'élèves inexpérimentés, il nous semble que nous pouvons bien dire de nos professeurs, qu'ils ont tenu plus qu'ils n'ont promis, et qu'une bonne part des résultats obtenus leur revient indubitablement.

Faisant droit à une observation consignée dans le dernier rapport, observation touchant les compositions libres, la Direction de l'Ecole a donné cette année une extension plus considérable aux études de ce genre, et nous l'en remer-

cions. Le temps destiné aux compositions avec le concours du professeur doit se trouver ; il en est de même de celui consacré à l'étude des styles ; mais en dehors de ces études indispensables et que nous devons soigneusement conserver, le but, le vrai but de l'Ecole est de forcer l'élève à se livrer à un effort intellectuel qui l'oblige à montrer ce qu'il est à même de faire, de concevoir, et qui le conduise ainsi à donner à son ouvrage un cachet de véritable individualité.

La Commission, pensant du reste que l'Ecole renfermait des éléments suffisants pour affronter cette épreuve, organisa un concours entre les élèves les plus qualifiés, et cela dans le but d'envoyer à l'Exposition de Paris un ou deux des concurrents qui lui paraîtraient réunir les conditions requises. Les sujets imposés furent exécutés par 8 élèves, et le résultat fut tel qu'au lieu de deux lauréats on en eut quatre. Chacun des subventionnés eut une relation de sa visite à rédiger, et nous nous plaisons à constater ici que deux de ces documents offrent un réel intérêt et ont ainsi parfaitement répondu aux vœux de la Commission. Cette catégorie d'élèves est maintenant assez nombreuse pour que, donnant suite à une idée caressée depuis longtemps, la Commission croie le moment venu d'étudier la question d'un concours dit du Prix d'honneur, concours fait dans des conditions spéciales, et auquel serait attachée une récompense constituant pour l'heureux lauréat un titre d'une grande valeur.

Nous ne quitterons pas, Messieurs, cette question des récompenses sans adresser nos sincères remerciements aux

deux Sociétés ouvrières de graveurs et de bijoutiers, qui ont offert chacune un prix en faveur de l'apprenti qui aurait fait le plus de progrès pendant l'année. Le prix des bijoutiers n'a pu cependant être décerné aujourd'hui, attendu qu'aucun des élèves ne réunissait les conditions spéciales indispensables pour l'obtenir.

Une observation générale, s'adressant aux fabricants, doit trouver ici sa place. Nous ne saurions trop les engager à envoyer leurs apprentis aux écoles municipales : sur 49 apprentis existant actuellement en fabrique, 15 seulement fréquentent les Ecoles de dessin.

Nous tenons aussi, Messieurs, à remercier sincèrement le Conseil Administratif et son délégué, M. Bourdillon, pour l'intérêt soutenu qu'ils ne cessent de témoigner à notre institution.

L'Ecole spéciale a aujourd'hui, comme degré supérieur dans l'enseignement de l'art industriel, sa résultante dans l'Ecole des Arts industriels, institution du domaine cantonal dans laquelle s'applique, au point de vue pratique, l'enseignement théorique professé dans nos écoles municipales. L'Etat de Genève, facilitant par une subvention annuelle, et depuis sa création, la marche de l'Ecole spéciale, voit enfin ses sacrifices récompensés, en ce sens que nos deux professeurs sont attachés également à l'institution cantonale et y apportent le précieux concours de leur expérience et de leur talent. Ainsi donc, nous le constatons, Messieurs, avec plaisir, si, sur le terrain politique, nos deux corps constitués peuvent quelquefois différer d'opinion, sur celui

de l'art, de ce beau, noble et universel langage, l'accord est complet.

Mais, Messieurs et chers amis, je m'arrête ici me doutant bien d'une chose, à savoir que vous avez tous grande hâte d'arriver à cette partie la plus intéressante de cette cérémonie que l'on nomme la distribution des prix. Avant de terminer, cependant, un dernier mot ; tâchez en tout et partout de vous rendre dignes des excellentes directions et des importants sacrifices qui se font si libéralement, et chaque année, en votre faveur. J'ai dit.



COMMISSIONS, JURYS ET PROFESSEURS

Ecole d'Horlogerie.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Rivoire, Jean.

Commission de surveillance.

MM. Rivoire, *Président.*

Balland, Emile.

Glaser, Marc.

Grandjean, Jean-Baptiste.

Haas-Privat.

Huguenin, M.-J.

Huguenin-Savoie.

Le GrandRoy, William.

Longchamp, Jules.

Magnin, Charles.

Paillard, Ch.-A.

Pascalis, Charles.

Pautex, Antoine.

Pignet, Fritz.

Pignet-Ubelin.

Potter, Albert.

Rambal, Joseph.

Directeur.

M. Sordet, Edouard.

Mattres.

MM. Huguenin, John, *repassage.*

Borel, *échappements.*

Meylan-Inglin, *finissage.*

Verdan, *caдрature.*

Lecoultre, *remontoirs*

Senglet, *ébauche.*

Audemars, Paul, *ébauche.*

Vulliety, C., *mécanique.*

Crausaz, Constant, *balanciers compensateurs.*

Professeurs.

MM. Bertrand, Louis, *mathématiques, astronomie.*

Gardy, Edouard, *dessin de machines.*

Gautier, Adolphe, *mécanique.*

Crosnier, Jules, *dessin.*

Rambal, Joseph, *horlogerie théorique.*

Rilliet, Albert, *physique et chimie.*

Yersin, Antoine, *arithmétique, français.*

Jury.

MM. Baron fils.

Baud, Auguste.

MM. Chevalier, Louis.
Cordier, John.
Demellayer, Marc.
Fontaine, François.
Guyot, Alfred.
Monod, Edouard.
Moré, John.
Paillard, Alexis.
Pignet-Marmet, Henri.
Raymond, Georges.
Rossier, Louis.
Rouge, Archange.
Zentler, Paul.

Ecoles d'Art.

Commissaire délégué du Conseil Administratif.

M. Bourdillon, André.

COMMISSIONS

Ecote des Beaux-Arts.

MM. Bourdillon, *Président.*
Darier, Charles.
Decrue, Paul.
Delapeine.
Dufaux, Marc.
Furet, Francis.

MM. Gautier, Adolphe.

Glardon.

Junod, Henri.

Lugardon.

Poggi.

Ravel.

Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.

MM. Bourdillon, Président.

Bonnet, John.

Chomel, Francis.

Fleuret.

Golay, Emile.

Martin, Louis.

Morier, Fr.-L^s.

Plojoux.

Poggi.

Rambal, Laurent.

Ramser.

Simonet.

Ecoles moyennes de dessin.

MM. Bourdillon, Président.

Berteault.

Camuzat.

Darier, Charles.

Decrue, Paul.

Fleuret.

MM. Gautier.

Junod, Henri.

Morier, Fr.-L.

Ramser.

Simonet.

Vailly aîné.

PROFESSEURS

I. *Ecole préparatoire.*

MM. Perret et Crosnier.

II. *Ecole moyenne.*

M. H. Bovy, *Modelage.*

M. Elisée Mayor, *Céramique.*

M. Henri Silvestre, *Ornement et architecture.*

M. A. Baud-Bovy, *Figure.*

III. *Ecole des demoiselles.*

M. et **M^{me}** Gillet.

IV. *Ecole spéciale d'art appliqué à l'industrie.*

MM. Benoit-Muzy.

H. Silvestre.

V. *Ecole des Beaux-Arts.*

MM. B. Menn.

B. Bodmer.

JURYS

I. ECOLE PRÉPARATOIRE.

Délégués de la Commission : MM. Junod et Morier.

Jury.

MM. Flournois.

Gosé.

Haas-Privat.

Pittet.

II. ECOLE MOYENNE.

Modelage et Céramique.

Délégués de la Commission : MM. Decrue et Ramser.

Jury.

MM. Burger.

Camuzat.

Menn, Ch.

Michaud.

Plojoux.

Ravel.

Veillon.

Architecture et Ornement.

Délégués de la Commission : MM. Darier, Simonet et Vailly.

Jury.

MM. Dériaz.
Gampert.
Milleret.
Solbrig.

Figuré.

Délégués de la Commission : **MM. Berteault et Fleuret.**

Jury.

MM. de Beaumont, Gustave.
Darier, Albert.
Gand, Léon.
Pignolat.

III. ECOLE DES DEMOISELLES.

Délégués de la Commission : **MM. Gautier et Camuzat.**

Jury.

MM. Bourcart.
Durand, Simon.
Furet.
Kühne:

IV. ÉCOLE SPÉCIALE D'ART APPLIQUÉ A L'INDUSTRIE.

Jury.

- MM.** Bourrit, Henri.
Divorine, Jean.
Dupont, Justin.
Giron, Louis.
Magnin, Deodate.
Mayor, Elisée.
Ettinger.
Salmson, Jules.
-

PRIX DE CONCOURS DE 1879

ÉCOLE D'HORLOGERIE

PRIX DE CONCOURS.

Echappements à ancre plantés.

1 ^{er} prix,	Grandjean, Georges.
2 ^e Id.	Barraud, Charles.
Accessit,	Bamberg, Louis.
Mention honorable,	Borel, Antoine.

Assortiments pour échappements à ancre.

1 ^{ers} prix égaux,	{ Seidel, Emile.
	{ Ebray, Charles.
Accessit,	Dustour, Marc.
Mention honorable,	Chappuis, Antoine.

Echappements à cylindre.

1 ^{er} prix,	Perrin, Victor.
2 ^e Id.	Ebray, Charles.
Accessit,	Chantre, Marc.

Finissages.

1 ^{er} prix,	Montchal, Antoine.
2 ^{es} prix égaux,	{ Lossier, Henri.
	{ Leschaud, Henri.
1 ^{er} accessit,	Mouille, Jules.
2 ^e Id.	Beaume, Joseph.
Mention honorable,	Borgel, Louis.

Cadratures.

1 ^{er} prix,	Montchal, Antoine.
2 ^e Id.	Bornand, Ernest.
Accessit,	Dallinges, Charles.

Remontoirs.

1 ^{er} prix,	Nicolardot, Jules.
2 ^{es} prix égaux,	{ Rivenc, Jules.
	{ Chevalley, Louis.
Accessit,	Dallinges, Charles.
Id.	Bolomey, Francis.

Ebauches.

1 ^{er} prix,	Barral, Jacques.
2 ^{es} prix égaux,	{ Bornand, Louis.
	{ Redard, Adolphe.

Cages.

1 ^{er} prix,	Morel, Gustave.
2 ^e Id.	Ponti, Angelo.

Accessit, Ponti, François.
Mention honorable, Frankfeld, Hugo.

Outils.

Mention honorable, Schoop, Arnold.

PRIX DE MÉRITE.

Exemptions.

Lossier, Louis.
Chevalley, Louis.

Prix.

- 1 Redard, Adolphe.
- 2 Grandjean, Georges.
- 3 Seidel, Emile.
- 4 Bamberg, Louis.
- 5 Nicolardot, Jules.
- 6 Ebray, Charles.
- 7 Sallaz, Paul.

Mentions honorables.

- 1 Frankfeld, Hugo.
 - 2 Fréfel, Adolphe.
 - 3 Karm, Jules.
 - 4 Gros, Louis.
 - 5 Joutet, Etienne.
 - 6 Montchal, Antoine.
 - 7 Ponti, François.
-

ÉCOLES D'ART

École des demoiselles.

PROFESSEURS M. ET M^{me} GILLET

Ornement plane et profil de vase grec.

Dessin de copie.

1 ^{er} prix,	Emma Mani.
2 ^e id.	Marie Junod.
3 ^{es} id.	{ Augusta Bastard. { Eugénie Guyot.
1 ^{ers} accessits,	{ Anna Grünhölzer. { Suzanne Tägler.
2 ^{es} Id.	{ Rose Ramu. { Barbe Sarkissoff.
Mention,	Louise Magdeleine.
Id.	Adolphine Boode.

Ornement plane. — Dessins de mémoire.

1 ^{er} prix,	Emma Mani.
2 ^e id.	Suzanne Tägler.
1 ^{ers} accessits	{ Marie Junod. { A. Bastard.
2 ^e id.	Rose Ramu.

COURS COLLECTIF DE FIGURE

1^o Année

Tête de Vénus.

Dessins de copie.

1 ^{er} prix,	Hélène Baud.
2 ^{es} id.	{ S. Sarkissoff.
	{ Aug. Braschoss.
	{ E. Haven.
3 ^{es} id.	{ C. Courvoisier.
	{ M. Kunkler.
	{ S. Filletaz.
4 ^{ers} accessits,	{ P. Lhuilier.
2 ^o id.	Em. Piachaud.
	{ Al. Chatenoud.
Mentions,	{ C. Fumet.
	{ S. Gætz.

Dessins de mémoire.

1 ^{er} prix,	H. Baud.
Mention,	E. Guinand.
Id.	F. Pictet.
Id.	P. Lhuilier.
Id.	A. Braschoss.
Id.	H. Pasteur.

Figure entière.

Dessins de copie.

1 ^{er} prix,	M. Sandoz.
2 ^{es} id.	} P. Griot.
	} E. Guinand.
Mention,	J. Durand.

Bas-reliefs de fleurs.

Dessin d'après le plâtre.

Divisions parallèles A, B, C.

DIVISION A.

1 ^r prix,	Al. Penard.
2 ^{es} id.	} Em. Cherbuliez.
	} J. Pictet.
Accessits,	M. Pourtalès.
Id.	H. Bellamy.
Id.	J. Vernay.
Mention,	A. Hess.

DIVISION B.

1 ^{er} prix,	E. Palisser.
2 ^e id.	Am. Cautex.
Accessit,	P. Lhuillier.
Mention,	J. Fillon.
Id.	M. Jaquemet.
Id.	L. Gœtz.

DIVISION C.

1 ^{er} prix,	M. Bourcart.
2 ^{es} id.	{ Ten. Brummeler.
	{ Al. Chatenoux.
Accessit,	S. Boode.
Mention,	S. Sarkisoff.

Bas reliefs de fleurs.

Dessin d'après le plâtre.

Mémoire.

1 ^{er} prix,	Anna Hess.
Mention,	J. Pictet.
Id.	M. Pourtalès.
Id.	J. Vernay.

Bas reliefs figures.

Dessin d'après le plâtre.

1 ^{ers} prix,	{ E. de Stoutz.
	{ M. Golay.
	{ Jeanne Henry.
	{ Cl. Guillon.
2 ^{es} id.	{ Eugénie Henry.
	{ Caroline Lombard.
	{ Anna Kürschner.
3 ^{es} id.	{ Caroline Wistaz.
	{ Th. Patron.

Écoles des jeunes gens.

École préparatoire.

CLASSE DE M. PERRET

Dessin de Copie.

1 ^{er} prix,	Reynaud, Jules.
2 ^e prix,	Van Leisen, Louis.

Dessins facultatifs et d'après nature.

Prix,	Reynaud, Jules.
Accessit,	Marschall, Joseph.

Composition.

Prix,	Reynaud, Jules.
Accessit,	Marschall, Joseph.
Id.	Thovex, Louis.

Théorie.

1 ^{er} prix,	Reynaud, Jules.
2 ^e prix <i>ex æquo</i> .	} Van Leisen, Louis.
	} Burkin, Jean-Henri.
Accessit,	Mollard, Baptiste.

Bonne conduite.

Prix <i>ex æquo</i> ,	} Ramu, William.
	} Marschall, Joseph.

CLASSE DE M. CROSNIER.

Dessin de copie.

Prix, Chevalley, Antoine.
Accessit, Bovy, Léon.

Dessin de mémoire.

2^e prix, Bovy, Léon.
3^e prix, Schule, Charles.

Composition.

Prix, Chevalley, Antoine.
Accessit, Schule, Charles.

Théorie.

1^{er} prix, Bovy, Léon.
2^e prix, Schule, Charles.
Accessit, Zapolsky, Alexandre.

Bonne conduite.

Prix *ex æquo*, { Zapolsky, Charles.
 { Bovy, Léon.

École moyenne.

Division de modelage et de céramique.

A. MODELAGE.

PROFESSEUR : M. HUGUES BOVY.

Hors concours.

Bustes d'après nature.

Mention honorable, Waldmann, Oscar.

1^{re} Catégorie.

Bas-relief d'après un buste ronde-bosse.

2^e prix, Piguët, Jules.

3^e id. Barollier, Henri.

2^e Catégorie.

*Copie d'un portrait bas-relief et reproduction de
mémoire.*

1^{er} prix, Reymond, Jules.

2^e id. Durouvenoz, Marc.

Accessit, Pillette, Auguste.

id. Van Kricken Gérard.

3^{me} Catégorie.

Copie de plantes d'après nature.

1^{re} Division.

1^{er} prix, Martin, François.

2^e Division.

1 ^{er} prix,	Bovy, Léon.
2 ^e prix,	Trachsel, Albert.
Accessit,	Baud, Alfred.
Mention,	Rouge, Théophile.

B. CÉRAMIQUE.

PROFESSEUR : M. ÉLISÉE MAYOR.

2^e année.

1 ^{er} prix,	Durouvenoz, Marc.
2 ^e id.,	Barollier, Henri.
Accessit,	Piguet, Jules.

1^{re} année.

1 ^{er} prix,	Trachsel, Albert.
2 ^e id.,	Martin, François.
3 ^e id.,	Lullin, Eugène.
Accessit,	Carteret, Henri.
id.	Bovy, Julien.
Mention,	Baud, Alfred.

Prix de bonne conduite (médaille de bronze)

Girard, Gabriel.

Division d'ornement et d'architecture.

PROFESSEUR : M. H. SILVESTRE.

A. ORNEMENT.

Division supérieure.

Mention,	Doës, Louis.
----------	--------------

Division inférieure.

(Première année).

1 ^{er} prix,	Durouvenoz, Marc.
2 ^e prix,	Longeret, Célestin,
1 ^{er} accessit,	Geneux, Emile.
2 ^e accessit,	Sokoloff, Marc.
1 ^{re} mention,	Schaller, Antoine.
2 ^{me} mention,	Friederich, Daniel.

Travaux à domicile.

Mention,	Durouvenoz, Marc
----------	------------------

B. ARCHITECTURE.

Division supérieure.

Mention,	Jacquet, Joseph.
----------	------------------

(Deuxième année.)

1 ^{er} prix,	Pillette, Auguste.
2 ^e prix,	Charmot, Victor.
Accessit,	Miège, François.

(Première année.)

1 ^{er} prix,	Privat, Louis.
2 ^e prix,	Geneux, Emile.
Accessit,	Grange, Louis.
Mention,	Page, Paul.

Travaux à domicile.

Mention,	Geneux, Emile.
----------	----------------

École de la Figure.

1^{re} division.

Dessin d'après la Bosse.

1 ^{er} prix,	Durouvenoz, Marc
2 ^e id.,	Baud, Alfred.

2^e division.

Petites ombres.

1 ^{er} prix,	Lassal, François.
Mention.	Gerbenne, John.

3^e division.

Ombres légères.

1 ^{er} prix,	Martin, Jean.
2 ^e id.,	Bovy, Léon.

Dessin de mémoire et croquis fait à la maison.

2^e prix, partagé,
Durouvenoz, Marc,
Baud, Alfred.

École spéciale d'art appliqué à l'industrie.

DIVISION HORS CONCOURS

Mentions honorables.

Grandpierre, John.
Carrière, Clément-Charles.
Benoit, John.
Friedel, Marc.

DIVISION DES DEMOISELLES

Accessit, M^{lles} Kürschner, Anna.
Mention pour études
d'après nature Benoit, Caroline.

GARÇONS

Degré supérieur.

1^{er} prix, Proessel, Marc.
2^e id. Schwartz, Gustave.
3^e id. Martin, François.

Degré inférieur.

1^{ers} prix, { Piodi, Emile.
 } Charmot, Victor.
2^{es} prix, { Offterdinger, John.
 } Piguet, Jules.

Mention honorable,		Viquerat, Edouard.
id.	id.	George, Théodore.
id.	id.	Schlaepi, Maurice.

M. Barollier, Henri, obtient le prix d'encouragement offert par la Société des ouvriers graveurs pour être décerné à l'élève du degré inférieur de l'Ecole, apprenti graveur, qui aura fait le plus de progrès dans l'année.

Le prix analogue, offert par la Société des ouvriers bijoutiers, n'est pas délivré actuellement, le Jury n'ayant pas trouvé de travaux qui le méritassent. Il a été convenu avec le Président de la dite Société qu'il serait fait un concours spécial à la rentrée de l'Ecole pour l'attribution de ce prix.

École des Beaux-Arts.

PROFESSEURS : MM. B. MENN, B. BODMER.

Classement d'après l'ensemble des travaux de l'année.

- 1° Mentha, Edouard.
- 2° {Kranz, Wilhelm.
Estoppey, David.
- 3° Thériat, Charles.
- 4° Rehfoos, Alfred.

5° LeGrandRoy, Henri.

6° Taillard.

7° Mauris, François.

8° Simonet, John.

Parmi les élèves placés à la suite des précédents, la Commission cite comme ayant fait le plus de progrès pendant l'année, MM. Menuz et Peyrot.



